KAFFRINE 2011

REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

ANSD
Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Kaffrine

CARTE ADMINISTRATIVE DE LA REGION DE KAFFRINE

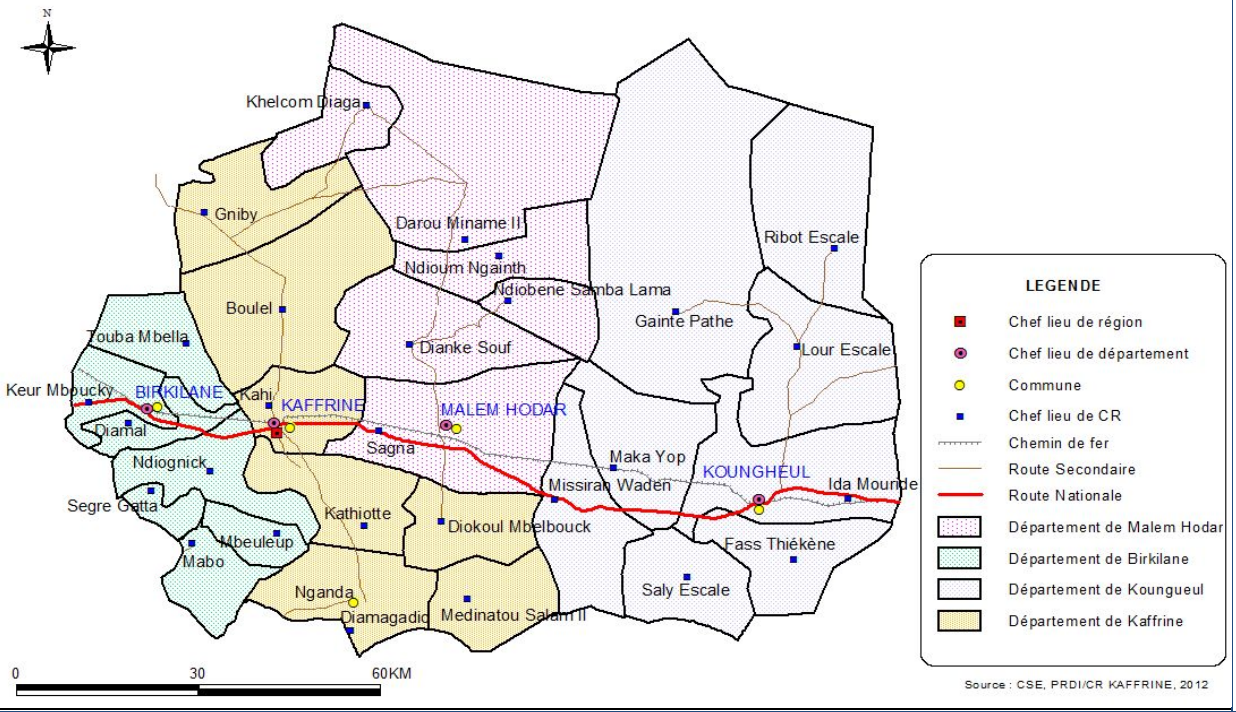

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE REGIONALE DE KAFFRINE 2011

Août 2012

COMITE DE DIRECTION	
Directeur Général	Babakar FALL
Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Conseiller à l'Action Régionale	Mamadou DIENG

COMITE DE REDACTION	
Chef du Service Régional	Mamadou DAFFE
Adjoint du Chef de Service	Mouhamadou Bassirou DIOUF

COMITE DE LECTURE	
Seckène SENE	Direction Générale
Abdoulaye Mamadou TALL	Direction Générale
Mamadou DIENG	Direction Générale
Alpha WADE	CPCCI
Saliou MBENGUE	CPCCI
Thiayédia NDIAYE	CPCCI
El Hadji Malick GUEYE	DMIS
Mamadou BAH	DMIS
Alain François DIATTA	DMIS
Amadou Fall DIOUF	DSDS
Adjibou Oppa BARRY	DSDS
Atoumane FALL	DSDS
Jean Rodrigue MALOU	DSDS
Mamadou FAYE	DSECN
Modou Ndour FAYE	DSECN
Abdou DIOUF	DSECN

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rocade Fann – Bel-air – Cerf-volant – Dakar Sénégal. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.sn

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

Service Régional de la Statistique et de la Démographie de Kaffrine

Adresse : Quartier Diamaguène Ndiobène

Tél : 33 946 18 30

Table des matières

LISTE DES TABLEAUX **8**
LISTE DES GRAPHIQUES **11**
SIGLES ET ABREVIATIONS **12**
RESUME **13**
PRÉSENTATION DE LA RÉGION DE KAFFRINE **15**
1-Découpage administratif 15
2-Caractéristiques physiques 17
Le Climat 17
Le relief et les sols 17
La végétation 17
La faune 18
L'Hydrographie 18
CHAPITRE 1 : DEMOGRAPHIE **19**
INTRODUCTION **19**
1.1. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION **19**
1.1.1. Pyramide des âges 19
1.1.2. Les groupes d'âge particuliers 20
1.2. Les indices de structure **21**
1.2.1. Le Rapport de masculinité 21
1.2.2. Rapport de dépendance 21
1.3. RÉPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION **22**
1.3.1. Répartition suivant le milieu de résidence 22
1.3.2. Répartition suivant les départements 23
1.4. LA FÉCONDITÉ **23**
1.4.1. Niveau de la fécondité 23
1.4.2. Intervalle inter génésique 24
1.4.3. Age à la première naissance 24
1.4.4. Fécondité des adolescentes 25
CONCLUSION **25**
CHAPITRE 2 : SANTE **26**
INTRODUCTION **26**
2.1. STRUCTURES PERSONNEL DE SANTE **26**
2.1.1. Les structures de santé 26
2.1.2. Le personnel de santé 27
2.2. BILAN DES PROGRAMMES DE SANTE **28**
2.2.1. Couverture médicale 28
2.2.2. Soins prénatals, accouchements et visites postnatales 31
2.2.2.1. Soins prénatals 31
2.2.2.2. Vaccinations antitétaniques 32

2.2.2.3. Assistance lors de l'accouchement 32
2.2.3. Maladies chroniques 34
2.2.4. Situation de l'épidémie du VIH/SIDA 34
2.2.4.1. Prévalence du VIH 34
2.2.4.2. Prévalence du VIH parmi les jeunes de 15-24 ans 35
CONCLUSION 35
CHAPITRE 3 : HYGIENE 36
INTRODUCTION 36
3.1. HYGIENE DU MILIEU 36
3.2. ACTIVITES MENEES 37
3.2.1. Prospections domiciliaires 37
3.2.2. Approvisionnement en eau 37
3.3. PROSPECTIONS MENÉES DANS LES ERP 38
3.4. LES INFRACTIONS 38
3.5. TRAITEMENT DOMICILIAIRE 40
CONCLUSION 41
CHAPITRE 4 : HYDRAULIQUE 42
4.1. HYDRAULIQUE RURALE 42
4.1.1. Infrastructures hydrauliques et taux d'accès 42
4.1.2. Les ressources en eaux souterraines 43
4.2. HYDRAULIQUE URBAINE 44
4.2.1. Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine 44
4.2.2. Evolution des abonnés 45
CONCLUSION 45
CHAPITRE 5 : ASSAINISSEMENT 46
INTRODUCTION 46
5.1. SITUATION DU SECTEUR DANS LA REGION 46
5.1.1. Assainissement autonome 46
5.1.2. Gestion des eaux usées 46
5.2. LES REALISATIONS 46
5.2.1. Le PEPAM BA 46
5.2.2. Le PEPAM BAD II 47
CONCLUSION 48
CHAPITRE 6 : CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS 49
INTRODUCTION 49
6.1. ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE SELON L'ENQUÊTE VILLAGE 49
6.2. ANALYSE DE LA PAUVRETÉ DANS LA RÉGION 49
6.2.1. Comparaison du niveau pauvreté de la région avec le reste du pays 50
6.2.2. La pauvreté selon le sexe 50
6.2.3. Pauvreté et niveau d'instruction 51
6.2.4. La pauvreté selon l'âge 52

CONCLUSION **52**
CHAPITRE 7 : EDUCATION **53**
INTRODUCTION **53**
7.1. L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE **53**
7.1.1. Structures et effectifs du préscolaire 53
7.1.1.1. Les structures 53
7.1.1.2. Les effectifs 54
7.1.2. Les Performances du DIPE 55
7.2. L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE **56**
7.2.1. Les structures 56
7.2.2. Le personnel 60
7.2.3. Les effectifs 60
7.2.4. Les performances de l'élémentaire 61
7.2.4.1. Le recrutement au CI 61
7.2.4.2. Taux brut de scolarisation (TBS) et Taux d'achèvement 62
7.2.4.3. Résultats du CFEE 62
7.3. LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL **64**
7.3.1. Les structures du moyen secondaire 64
7.3.2. La situation du moyen 64
7.3.2.1. Les effectifs 64
7.3.2.2. Les performances du moyen 65
7.3.3. Situation du secondaire en 2011 66
7.3.3.1. Les effectifs 66
7.3.3.2. Les performances 67
7.4. ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL **67**
CONCLUSION **68**
CHAPITRE 8 : JUSTICE **69**
8.1. POPULATION CARCERALE **69**
8.1.1. Evolution de la population carcérale 69
8.1.2. Répartition de la population carcérale selon l''âges et le motif 70
8.2. ACTIONS DE L'AEMO **71**
CONCLUSION **73**
CHAPITRE 9 : AGRICULTURE **74**
INTRODUCTION **74**
9.1. MISE EN PLACE DES FACTEURS DE PRODUCTION **74**
9.1.1. Subventions sur les semences 74
9.1.2. Subvention sur les engrais et Equipement en matériel agricole 75
9.2. PLUVIOMETRIE DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2011/2012 ..... **75**
9.3. RESULTATS DE LA CAMPAGNE 2011/2012 ..... **76**
9.3.1. Agriculture vivrière 76
9.3.2. Agriculture industrielle et d'exportation 77

CONCLUSION **78**
CHAPITRE 10 : ELEVAGE **79**
INTRODUCTION **79**
10.1. PRODUCTION ANIMALE **79**
10.2. PRODUCTION DE VIANDE, CUIRS ET PEAUX **80**
10.2.1. Abattages contrôlés par département 80
10.2.2. Production contrôlée des cuirs et peaux 81
10.3. SANTE ANIMALE **81**
10.3.1. Vaccinations effectuées en 2011 81
10.3.2. Interventions cliniques 82
10.3.3. Les déparasitages 82
10.3.3.1. Les déparasitages internes 82
10.3.3.2. Les déparasitages externes 83
CONCLUSION **83**
CHAPITRE 11 : EAUX FORET ET CHASSE **84**
INTRODUCTION **84**
11.1. PATRIMOINE FORESTIER DE LA REGION **84**
11.1.1. Domaine classé 84
11.1.2. Domaine protégé 85
11.1.3. Potentiel faunique 85
11.2. REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS ET FORETS **85**
11.2.1. Lutte contre les feux de brousse 85
11.2.2. Production de plants par types de pépinière 86
11.2.3. Production de plants par espèces 87
11.2.3.1. Espèces forestières 87
11.2.3.2. Espèces fruitières 88
11.2.4. Réalisations physiques 88
11.3. EXPLOITATION FORESTIERE ET GESTION DE LA FAUNE **89**
11.3.1. Exploitation forestière 89
11.3.2. Gestion de la faune 89
11.3.3. Recettes liées à la chasse 90
CONCLUSION **90**
CHAPITRE 12 : LE COMMERCE ET L'ARTISANAT **91**
INTRODUCTION **91**
12.1. LES COMMERÇANTS **91**
12.2. LES ACTIVITES REALISEES **92**
12.3. L'ARTISANAT **94**
CONCLUSION **95**
CHAPITRE 13 : LES SAISIES DOUANIERES **96**
INTRODUCTION **96**
13.1. ANALYSE DE LA SITUATION DES SAISIES EN VALEUR **96**

13.2. LA SITUATION DES SAISIES PAR TRIMESTRE 97
CONCLUSION 98
CHAPITRE 14 : TRANSPORTS TERRESTRES 99
INTRODUCTION 99
14.1. INFRASTRUCTURES ROUTIERES 99
14.2. LE PARC 99
14.3. ACCIDENTS DE LA CIRCULATION 100
CONCLUSION 100
CHAPITRE 15 : URBANISME ET HABITAT 101
INTRODUCTION 101
15.1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET URBANISATION 101
15.2. ACTIVITES DU SERVICE REGIONAL DE L'URBANISATION 102
CONCLUSION 103
CHAPITRE 16 : JEUNESSE ET SPORT 104
INTRODUCTION 104
16.1. JEUNESSE 104
16.1.1. Associations de jeunesse 104
16.1.2. Infrastructures de jeunesse 105
16.1.3. Les réalisations 105
16.2. SPORT 106
16.2.1. Infrastructures sportives 107
16.2.2. Les pratiquants 107
16.2.3. Forces et faiblesses du secteur des sports 107
CONCLUSION 108
CONCLUSION GENERALE 109

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 0 : Découpage administratif de la région de Kaffrine 15
Tableau 1.1 : Répartition de la population par sexe et par groupe d'âges particuliers 20
Tableau 1.2 : Répartition de la population et taux de dépendance par sexe et par groupes d'âges particuliers 22
Tableau 1.3 : Répartition de la population selon le département, la zone de résidence et le sexe 22
Tableau 1.4 : Indice Synthétique de Fécondité pour les trois années ayant précédé l'enquête, pourcentage de femmes 15-49 ans actuellement enceintes et nombre moyen d'enfants nés vivants pour les femmes de 40-49 ans 23
Tableau 1.5 : Age médian à la première naissance de leur premier enfant pour les femmes de 20-49 ans (25-49) dans la région de Kaffrine 25
Tableau 1.6 : Pourcentage d'adolescentes ayant eu un enfant ou étant enceintes d'un premier enfant et pourcentage de femmes ayant commencé leur vie féconde 25
Tableau 2.1 - Répartition des Infrastructures, par district sanitaire en 2011 27
Tableau 2.2 : Couverture en personnel qualifié 28
Tableau 2.3 : Répartition du personnel par district sanitaire en 2011 28
Tableau 2.4 : Répartition (en %) des femmes et des hommes de 15-49 ans par type d'assurance médicale 29
Tableau 2.5 : Répartition (en %) des hommes de 15-49 de la région de Kaffrine par type d'assurance médicale, selon le niveau d'instruction, et selon le quintile de bien-être économique, EDS-MICS, Sénégal 2010-11 30
Tableau 2.6 : Répartition (en %) des hommes de 15-49 selon le type d'assurance médicale, selon le niveau d'instruction et selon le quintile de bien-être économique 30
Tableau 2.7 : Parmi les femmes de 15-49 ans ayant eu une naissance vivante au cours des cinq années ayant précédé l'enquête, pourcentage de celles ayant reçu au moins deux injections antitétaniques au cours de la grossesse pour la naissance vivante la plus récente et pourcentage dont la dernière naissance vivante a été protégée contre le tétanos néo-natal 32
Tableau 2.8 : Répartition (en %) des naissances vivantes survenues au cours des cinq années ayant précédé l'enquête par type d'assistance durant l'accouchement, pourcentage de naissances assistées par un professionnel de santé et pourcentage de naissances accouchées par césarienne selon certaines caractéristiques sociodémographiques 33
Tableau 2.9 : Pourcentage de séropositifs parmi les femmes et les hommes de 15-49 ans testés 35
Tableau 2.10 : Pourcentage de séropositifs parmi les femmes et les hommes de 15-24 ans testés 35
Tableau 3.1 : Répartition des prospections domiciliaires par sous- brigade en 2011 37
Tableau 3.2 : Prospections domiciliaires (approvisionnement en eau), dans la région de Kaffrine, par les sous – brigades en 2011 38
Tableau 3.3 : Répartition des prospections menées par type d'établissements recevant du public et par sous - brigades en 2011 38
Tableau 3.4 : Répartition des infractions relevées durant les prospections domiciliaires dans la région de Kaffrine, par les sous - brigades en 2011 39
Tableau 3.5 : Infractions relevées durant les prospections des ERP par les sous - brigades en 2011 39
Tableau 3.6 : Données sur diverses opérations, dans la région de Kaffrine, par les sous - brigades en 2011 40

Tableau 4.1 : Répartition des forages, bornes fontaines et branchements selon le département 43
Tableau 4.2 : Taux d'accès par AEP 43
Tableau 4.3 : Répartition des branchements de la longueur du réseau et de la production 44
Tableau 4.4 : Répartition de la consommation et taux de couverture en zone urbaine 45
Tableau 4.5 : Répartition des prises par type de consommateur et par commune 45
Tableau 5.1 : Réalisations du sous-programme PEPAM BA 47
Tableau 5.2 : Réalisations du sous-programme PEPAM BAD II 48
Tableau 6.2 : La pauvreté selon le groupe d'âge 52
Tableau 7.1 : Répartition des structures du DIPE par IDEN et par statut 54
Tableau 7.2 : Taux brut de préscolarisation (TBPS) et parité 55
Tableau 7.3 : Répartition des écoles par IDEN et par taille (nombre de classes) 57
Tableau 7.4 : Répartition des écoles, des classes et des élèves par IDEN en 2010/2011 58
Tableau 7.5 : Répartition des écoles, des CP et des élèves selon le statut, selon l'IDEN et selon le milieu 59
Tableau 7.6 : Répartition des enseignants par corps et par IDEN 60
Tableau 7.7 : Répartition des écoles, des CP et des élèves selon le statut, selon l'IDEN et selon le milieu 61
Tableau 7.8 : Evolution du TBS entre 2010 et 2011 62
Tableau 7.9 : Résultats du CFEE 63
Tableau 7.10 : Répartition des lycées et collèges selon le statut et le département 64
Tableau 7.11 : Répartition des élèves du moyen selon le statut, l'IDEN et le sexe 65
Tableau 7.12 : Situation du TBS des IDEN 66
Tableau 7.13 : Répartition des effectifs du secondaire selon le niveau, la série et le sexe en 2011 66
Tableau 7.14 : Evolution du taux de réussite au BAC de 2009 à 2011 67
Tableau 7.15 : Répartition des effectifs et du personnel de l'enseignement technique et professionnel 68
Tableau 8.1 : Répartition de la population carcérale par sexe et par motif dans la MAC de Kaffrine en 2011 70
Tableau 8.2 : Répartition de la population carcérale par motif et par groupe d'âges en 2011. 71
Tableau 8.4 : Enquêtes sociales par nature, dans la région de Kaffrine en 2011 72
Tableau 8.5 : Délinquance juvénile par motif dans la région de Kaffrine en 2011 72
Tableau 8.6 : Effectifs suivis selon la mesure éducative dans la région de Kaffrine en 2011 . 72
Tableau 9.1: Superficies, rendements et production des cultures céréalières en 2011 77
Tableau 9.2 : Répartition de la production des cultures industrielles selon le département en 2011 78
Tableau 10.1: Répartition du cheptel selon le département et l'espèce en 2011 79
Tableau 10.2 : Répartition des abattages contrôlés selon le département (en Tonne) en 2011 80
Tableau 10.3 : Répartition des vaccinations effectuées en 2011 selon le département et selon l'espèce 82
Tableau 10.4 : Répartition des interventions cliniques selon les cas traités selon l'espèce et le département 82
Tableau 10.5 : Répartition des cas de déparasitage interne selon le département 83
Tableau 10.6 : Répartition des cas de déparasitage externe selon le département 83
Tableau 11.1 : Répartition des forêts et des superficies classées par département en 2011 84
Tableau 11.2 : Répartition des massifs et des superficies protégées selon le département en 2011 85
Tableau 11.3 : Situation des feux dans la région en 2011 86
Tableau 11.4 : Répartition de la production de plants selon l'espèce et le type en 2011 87
Tableau 11. 5 : Production des espèces forestières en 2011 87

Tableau 11. 6 : Production des espèces fruitières en 2011 88
Tableau 11.7 : Activités de reboisement en 2011 88
Tableau 11.8 : Exploitation des produits forestiers non ligneux 89
Tableau 11.9 : Situation des chasseurs et des pièces abattues 89
Tableau 11.10 : Situation des permis et taxes 90
Tableau 12.1 : Nombre d'intervenants et d'infrastructures par localité dans la région de Kaffrine en 2011 92
Tableau 12.2 : Répartition des instruments de mesure contrôlés selon le type en 2011 92
Tableau 12.3 : Répartition des tests de Contrôle de Sel iodé selon le département en 2011 ... 93
Tableau 12.4 : Répartition des inscrits à la chambre de métiers selon le statut et la localité en 2011 94
Tableau 13.1 : Répartition des saisies douanières, par nature et par trimestre, en 2011 97
Tableau 14.1- Répartition du réseau routier desservant la région, par catégories, en 2010 99
Tableau 14.2 : Répartition des véhicules nouvellement immatriculés selon l'état en 2011 99
Tableau 14.3 : Répartition des véhicules immatriculés selon la catégorie en 2011 100
Tableau 14.4 : Répartition des accidents de circulation survenus en 2011 100
Tableau 15.1: Répartition de la population urbaine selon département et le sexe en 2011 ... 102
Tableau 15.2 : Activités du Service régional de l'urbanisme de Kaffrine en 2011 103
Tableau 16.1 : Répartition des associations de jeunes selon le département en 2011 105
Tableau 16.2 : Répartition des infrastructures de jeunesse selon le département en 2011 105
Tableau 16.3 : Répartition des licenciés du sport selon la discipline, la catégorie, et le sexe en 2011 107

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1.1 : Pyramide des âges de la région de Kaffrine en 2011 19
Graphique 1.2 : Répartition de la population selon les grands groupes d'âge 2011 20
Graphique 1.3 : Rapport de masculinité par groupe âges 21
Graphique 1.4 : Répartition (en %) des naissances, autres que les naissances de rang un, survenues au cours des cinq années ayant précédé l'enquête par nombre de mois écoulés depuis la naissance précédente 24
Graphique 2.1 : Répartition du personnel médical de la région de Kaffrine selon la spécialité 27
Graphique 2.2 : Répartition (en %) des femmes de 15-49 ans qui ont eu une naissance vivante au cours des cinq années ayant précédé l'enquête par type de prestataire consulté durant la grossesse pour la naissance la plus récente, et pourcentage de naissances les plus récentes pour lesquelles la mère a consulté un professionnel de la santé 31
Graphique 2.3 : Pourcentage de femmes ayant reçu des soins prénatals auprès d'un personnel qualifié selon le niveau d'instruction et le quintile du bien-être économique 32
Graphique 2.4 : Assistance à l'accouchement par un personnel formé selon le niveau d'instruction et le quintile du bien-être économique 33
Graphique 2.5 : Proportion de la population atteinte de maladies chroniques par type 34
Graphique 3.1 : Répartition des Infractions relevées durant les prospections des ERP en 2011 40
Graphique 6.1 : La pauvreté selon le sexe 51
Graphique 6.2 : la pauvreté selon le niveau d'instruction 51
Graphique 7.1 : Répartition des structures par IDEN et par type 54
Graphique 7.2. : Répartition des effectifs du préscolaire par IDEN et par sexe 55
Graphique 7.3. : Evolution du TBPS entre 2009 et 2011 56
Graphique 7.4. : Répartition des écoles de la région selon leurs tailles 57
Graphique 7.5 : Répartition des écoles selon le milieu et selon le statut 58
Graphique 7.6 : Répartition des GP par type et par IDEN 59
Graphique 7.7 : taux de réussite au CFEE en 2010 et en 2011 63
Graphique 7.8 : Répartition des collèges selon le département et selon le statut 64
Graphique 8.1: Répartition de la population carcérale selon le statut et le sexe 69
Graphique 8.2 : Répartition de la population carcérale de la MAC de Kaffrine selon le motif en 2011 70
Graphique 8.3 : Répartition de la population carcérale par motif et par groupe d'âges dans la MAC de Kaffrine en 2011 71
Graphique 9.1: Pluviométrie enregistrée dans les différents postes 76
Graphique 10.1 : Evolution du cheptel entre 2010 et 2011 80
Graphique 10.2 : Répartition de la Production de cuirs et peaux selon le département et selon l'espèce 81
Graphique 11.1 : Répartition de la production des plants par type de pépinières en 2011 86
Graphique 12.1 : Répartition des instruments de mesure refusés par nature 93
Graphique 12.2 : Répartition des artisans inscrits à la CM par type et par département en 2011 95
Graphique 13.1: Répartition des saisies douanières, en valeur, par trimestre 98

SIGLES ET ABREVIATIONS

ACEP	*Alliance de Crédit et d'Epargne pour la Production*
AEMO	*Action éducative en milieu ouvert*
ARR	*Arrondissement*
ARR	*Arrivées*
ATB	*Antibiothérapie*
BCG	*Bacille Calmette et Guérin*
BIT	*Bureau International du Travail*
BP	*Boîte postale*
CAF	*Classe d'alphabétisation fonctionnelle*
CAP	*Certificat d'Aptitude Professionnelle*
CEAP	*Certificat d'Aptitude Professionnelle*
CFP	*Centre de Formation Professionnelle*
CL	*Collectivité locale*
CLV	*Comité de lutte villageois*
CM	*Construction Métallique*
CMS	*Crédit Mutuel du Sénégal*
CNE	*Caisse nationale d'épargne*
CNFMETP	*Centre National de Formation des métiers d'Enseignement Technique et*
CR	*Communauté rurale*
CRETEF	*Centre Régional d'Enseignement Technique Féminin*
DEPT	*Département*
DTCP	*Diphtérie, tétanos, coqueluche, poliomyélite*
ECB	*Ecole communautaire de base*
EDS	*Enquête démographique et de santé*
Ens.	*Ensemble*
ERP	*Etablissement recevant du public*
F	*Féminin*
FDEA	*Femme, Développement et Entreprise en Afrique*
Haut	*Hauteur d'eau tombée (mm)*
ICP	*Infirmier – chef de poste*
IDEN	*Inspection départementale de l'enseignement*
IRA	*Infection respiratoire aiguë*
IST	*Infection sexuellement transmissible*
IREF	*Inspection régionale des eaux, forêts et chasse*
Lettre recomm	*Lettre recommandée*
M	*Masculin*
MAC	*Maison d'arrêt et de correction*
MECG	*Mutuelle de Crédit et d'Epargne Garanti des Artisans (ex – Mutuelle des artisans*
ml	*Mètre linéaire*
Nbre j	*Nombre de jours de pluie*
ND	*Non déterminé*
PF	*Planification familiale*
Prod	*Production*
Rdt	*Rendement*
RGPH	*Recensement général de la population et de l'habitat*
RNA	*Recensement national de l'agriculture*
SM	*Structure Métallique*
SRO	*Solution de réhydratation par voie orale*
Sup	*Superficie*
T	*Tonne*
TAMA	*Taux d'accroissement moyen annuel*
UAP	*Unités d'apprentissage Pédagogique*
VAT	*Vaccin antitétanique*

RESUME

Estimée à 572 735 habitants en 2011, soit 4,5% de la population nationale, la population de la région de Kaffrine est surtout caractérisée par sa jeunesse (47,4% a moins de 15 ans). La faible proportion des populations citadines fait de la région l'une des moins urbanisées du pays (11,3% de taux d'urbanisation).

Deux enseignements majeurs peuvent être tirés de la situation économique et sociale de la région en 2011. D'une part, un volet social marqué par un faible accès des populations aux services sociaux de base et d'autre part un dynamisme des secteurs de l'agriculture et de l'élevage qui fait de la région l'une des toutes premières productrices dans ces domaines sont à mettre en évidence.

Au plan social, les seules performances enregistrées sont celles du secteur de l'hydraulique urbaine qui présente un taux de couverture de 110 %. Les faibles taux d'accès à l'eau potable (68 %) en milieu rural et à l'assainissement amélioré (29,5 % contre 44% au niveau national) et le fort taux de pauvreté (63,8 % alors qu'il est de 46,7% au niveau national) ne témoignent pas d'une amélioration des conditions de vie des populations.

Par ailleurs, avec un seul établissement de santé publique de niveau 1, le secteur de la santé souffre de l'insuffisance de ses structures et de son personnel. La proportion de la population sans couverture médicale est de 98 % en 2011.

Le secteur de l'éducation se caractérise par une croissance du TBPS depuis 2009 qui s'établit à 3,63 % en 2011. Ce qui reste très en deçà du niveau national qui en 2010 était déjà de 9,1 %. Quant au TBS, il est passé de 50,8 % en 2010 à 54,56 % en 2011. Le taux d'achèvement au primaire dans l'Académie de Kaffrine a évolué dans le même sens passant de 24,50% en 2010 à 27,2 %.

Au plan économique, la production de céréales a baissé de moitié passant de 247 635 tonnes en 2010 à 167 609 tonnes en 2011. La production des cultures de rentes a connu une évolution similaire avec des contres performances remarquables. La production d'arachide a affiché une baisse de 63% passant de 348 673 tonnes à 127 560 tonnes. Cette situation s'explique par la diminution des superficies emblavées et la baisse de 38% des rendements.

Les forêts de la région sont constituées d'un domaine classé qui s'étend sur une superficie de 251 850 ha traduisant un taux de classement de 21,2%. L'exploitation des produits forestiers non ligneux reste dominée par le pain de singe qui représente, en valeur, 94% de la production.

Le dynamisme du secteur de l'élevage s'est traduit par une progression de 10 % de la production de petits ruminants qui est passée de 540 223 têtes en 2010 à 593 002 têtes en 2011. Au même moment, les productions de bovins et d'équins ont crû respectivement de 16 % et 17 %.

Troisième domaine d'activité le plus important de la région après l'agriculture et l'élevage, l'activité commerciale se trouve confrontée à deux problèmes qui sont l'absence de grossistes et la forte présence de produits frauduleux du fait de la proximité avec la république de Gambie. En 2011, la valeur des saisies douanières a été multipliée par plus de dix, passant de 7 893 000 F CFA à 105 360 600 F CFA. A cela s'ajoute la mauvaise qualité des instruments de mesure utilisés (46% des instruments de mesure utilisés dans le commerce sont hors normes).

PRÉSENTATION DE LA RÉGION DE KAFFRINE

Ancien département de la région de Kaolack, Kaffrine est érigée en région par la loi 2008-14 du 18 mars 2008. Elle se situe entre 14°07 de latitude nord et 15°32 de longitude ouest, et couvre une superficie de 11 181 Km², soit 5,6% du territoire national. Sa population est estimée à environ 572 735 habitants, en 2011, avec une densité relativement faible, 51 habitants au Km² contre 64 habitants au Km² au niveau national.

La région de Kaffrine appartient à la zone centre du Sénégal, cœur du bassin arachidier ; ainsi, elle est limitrophe à six régions et un Etat :

- les régions de Diourbel et de Louga, au nord ;
- la République de Gambie, au sud ;
- la région de Tambacounda, à l'est ;
- la région de Kaolack, à l'ouest et au sud-ouest ;
- la Région de Matam au nord-est ;
- la région de Fatick, au nord-ouest.

1-Découpage administratif

Le décret d'application n° 2008-1025 du 10 septembre 2008 de la loi 2008-14 du 18 mars 2008 instituait la région de Kaffrine avec quatre (04) départements, neuf (09) arrondissements et vingt-huit (28) communautés rurales.

Tableau 0 : Découpage administratif de la région de Kaffrine

Départements	Arrondissements	Communautés rurales	Communes
Birkelane	Keur Mbouki	Keur Mbouki, Diamal, Touba Mbella	Birkelane
	Mabo	Mabo, Mbeuleup, Ndiognick, Ségré Gatta	
Kaffrine	Gniby	Gniby, Boulel, Kahi	Kaffrine Nganda
	Katakel	Diokoul Mbelbouck, Kathiotte, Diamagadio, Médinatou Salam 2	
Koungheul	Ida Mouride	Ida Mouride, Fass Thiékene, Saly Escale	Koungheul
	Lour Escale	Lour Escale, Ribot Escale	
	Missira Wadène	Missira Wadène, Maka Yopp, Gainth Pathé	
Malem Hodar	Darou Minam	Darou Minam , Khelcom, Ndiobène Samba Lama, Ndioum NGainth	Malem Hodar
	Sagna	Sagna, Dianké Souf	

Source : PAER Kaffrine 2012-2014

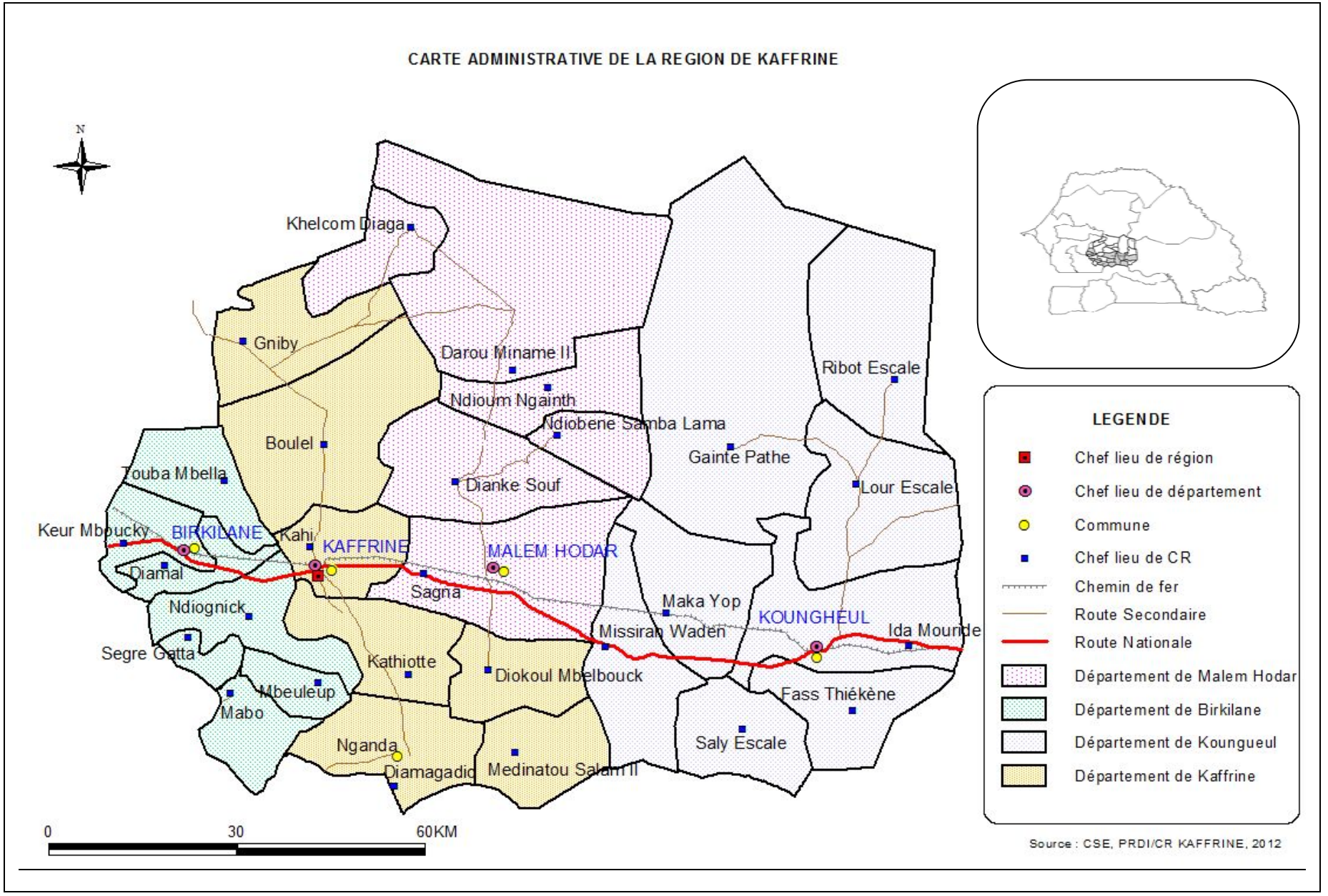
CARTE ADMINISTRATIVE DE LA REGION DE KAFFRINE
N
Khelcom Diaga
Gniby
Darou Miname II
Ndioum Ngainth
Ndiobene Samba Lama
Ribot Escale
Gainte Pathe
Boulel
Touba Mbella
Dianke Souf
Lour Escale
Keur Mboucky
BIRKILANE
Kahi
KAFFRINE
MALEM HODAR
Diamal
Sagna
Maka Yop
Ndiognick
KOUNGHEUL
Missirah Waden
Ida Mouride
Segre Gatta
Kathiotte
Diokoul Mbelbouck
Fass Thiékène
Mbeuleup
Mabo
Saly Escale
Nganda
Diamagadio
Medinatou Salam II
0
30
60KM
LEGENDE
Chef lieu de région
Chef lieu de département
Commune
Chef lieu de CR
Chemin de fer
Route Secondaire
Route Nationale
Département de Malem Hodar
Département de Birkilane
Département de Koungueul
Département de Kaffrine
Source : CSE, PRDI/CR KAFFRINE, 2012

2-Caractéristiques physiques

Le Climat

Le climat est de type soudano-sahélien avec une saison des pluies de courte durée, allant de juin-juillet à octobre et une longue saison sèche de 8 à 9 mois. Cette situation tient à la dynamique de la circulation atmosphérique générale qui prévaut en Afrique de l'Ouest. Elle est caractérisée par deux vents dominants :

- l'alizé continental ou harmattan, vent d'Est chaud et sec qui souffle généralement de février à mai ;
- la mousson, vent du Sud-ouest, chaud et humide dont l'arrivée annonce le début de la saison pluvieuse (mai - juin).

La pluviométrie connaît une variabilité interannuelle. La moyenne est, depuis plusieurs années, inférieure à 800 mm.

Les températures sont généralement élevées, avec des variations importantes. Elles oscillent entre 26 et 39° C avec une moyenne de 29° C et une durée d'ensoleillement moyenne de onze (11) heures. Les plus basses températures sont enregistrées entre décembre et janvier et les plus élevées entre mars et mai.

Le relief et les sols

Le relief est plat dans son ensemble et présente une légère pente qui descend du nord au sud. Les sols rencontrés dans la région sont de trois types :

- les sols ferrugineux tropicaux (avec des variantes) exploités pour la culture de l'arachide et du mil. Ils sont sableux à sablo – argileux avec de bonnes aptitudes agricoles ;
- les sols hydromorphes, qui caractérisent les bas-fonds et les cours d'eau, sont un peu dispersés dans la région avec un matériau généralement argileux. On les appelle aussi « deck » avec des variantes « dior » ;
- les sols halomorphes, caractéristiques des milieux salés ou tannes, se rencontrent surtout dans le département de Birkelane. Le matériau est souvent vaseux, si ce n'est du limon.

La végétation

La région est localisée dans la zone de transition entre le domaine sahélien et le domaine soudanien. Elle présente une végétation très variée. On y distingue plusieurs types de formations forestières du nord vers le sud :

- au nord, on a une savane arbustive caractérisée par un écosystème qui regroupe les espèces forestières typiques de la zone sahélienne.
- *au sud, nous avons une savane arborée qui présente une composition floristique plus variée.*

En outre, la région Kaffrine compte 11 forêts classées et deux réserves sylvo-pastorales d'une superficie de 241 850 hectares.

La faune

La faune est essentiellement composée de l'avifaune et de la faune à poils :

- l'avifaune est composée d'espèces terrestres et aquatiques dont les plus couramment rencontrées sont : les pintades, les francolins, les tourterelles, cailles ; outarde, gangas, oie de Gambie, calaos et rouges gorges ;
- la faune à poils est constituée par les gros gibiers tels que les phacochères que l'on rencontre dans les zones marécageuses et les vallées, les guibs harnachés, les singes, les gazelles à front roux, les hyènes et quelques cobes. Tandis que le petit gibier est constitué de mangoustes, rats palmistes, chacals et civettes.

L'Hydrographie

Le régime hydrographique de la région est constitué de deux cours d'eau principaux :
- le prolongement du Nord du fleuve Saloum, qui part de la région de Kaolack et couvre une partie du département de Birkilane ;
- la vallée du baobolong qui coule du Sud-ouest de Nioro jusque vers l'Est de la région sur plusieurs kilomètres.

Les ressources en eau de surface se limitent à la présence de quelques marres dont le séjour de l'eau n'excède guère le mois de Novembre. Un problème de salinisation des terres est également à noter dans l'ouest du département de Birkilane. Cette salinisation affecte aussi la nappe phréatique occasionnant le fait que majeure partie des puits dans l'ouest du département de Birkilane reste légèrement saumâtre.

CHAPITRE 1 : DEMOGRAPHIE

INTRODUCTION

Le présent chapitre s'intéresse à la population résidente de la région de Kaffrine en 2011. Il aborde l'effectif de la population, sa répartition spatiale, par sexe, âge. En outre, il traite de la natalité, la mortalité, la fécondité et les migrations

1.1. CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION

1.1.1. Pyramide des âges

La pyramide des âges de la région de Kaffrine présente une base large avec un rétrécissement progressif vers le sommet. Cette forme de pyramide est caractéristique des populations africaines au Sud du Sahara. En effet dans ces régions en développement, la population est marquée par une fécondité élevée associée à une mortalité tout aussi élevée. De ce fait, on note une prépondérance des moins de 15 ans et une très faible minorité des plus de 65 ans. Toutefois, il faut noter que l'on assiste de plus en plus à un vieillissement de la population qui se traduit par une diminution progressive de la proportion des moins de 15 ans, au cours des dernières années. Cette baisse est plus prononcée en milieu urbain qu'en milieu rural au cours de la période 1997-2005. En outre, selon les résultats des dernières EDS-MICS, cette proportion est restée identique durant la période allant de 2005 à 2010-2011, aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural.

Graphique 1.1 : Pyramide des âges de la région de Kaffrine en 2011

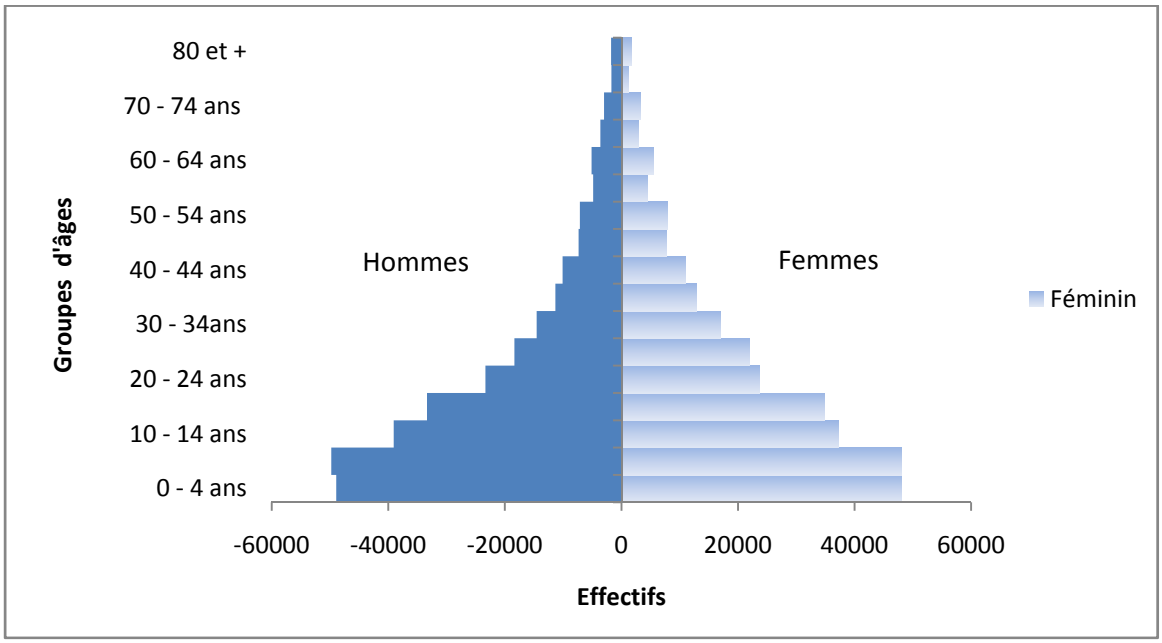

***Source** : ANSD. Données de projection*

1.1.2. Les groupes d'âge particuliers

Selon les projections, la population de la région de Kaffrine reste caractérisée en 2011 par son extrême jeunesse. Plus de la moitié de la population a moins de 16 ans ; l'âge médian se situe entre 15 et 16 ans. La moyenne d'âge est de 21 ans alors qu'au niveau national elle est de 22 ans. Les personnes âgées de moins de 15 ans représentent 47,4% de la population tandis que celles de moins de 25 ans en constituent les 67,5%. Les personnes âgées (65 ans et plus) ont une proportion de 3,3% dans la population et les personnes en âge de travailler (15-65 ans) représentent 49,3% du total. Les âges féconds (15-49 ans) correspondent à 43,2% de la population tandis que la population électorale (18 ans et plus) constitue 45,2% de la population régionale.

Tableau 1.1 : Répartition de la population par sexe et par groupe d'âges particuliers

GROUPE D'AGE	Hommes		Femmes		Total		Rapports de masculinité en %
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	
0-4 ans	48933	17,27	48096	16,62	97029	16,94	101,74
18 ans et +	124543	43,95	134075	46,33	258617	45,15	92,89
15-24 ans	56698	20,01	58688	20,28	115386	20,15	96,61
15-49 ans	118367	41,77	129111	44,61	247477	43,21	91,68
15-64 ans	135482	47,82	146923	50,77	282406	49,31	92,21
65 ans et +	10086	3,56	9048	3,13	19134	3,34	111,47
Ensemble	**283345**	**100**	**289390**	**100**	**572735**	**100**	**97,91**

Source : ANSD. Données de projection 2011.

L'extrême jeunesse de la population de la région de Kaffrine et la présence non négligeable des personnes âgées induisent des implications sociales assez considérables dont des tensions sur le marché de l'emploi et un taux de dépendance assez élevé. En effet, la tranche 15-24 ans, caractérisée en général par des personnes à la recherche de leur premier emploi, constitue plus de 20% de la population.

Graphique 1.2 : Répartition de la population selon les grands groupes d'âge 2011

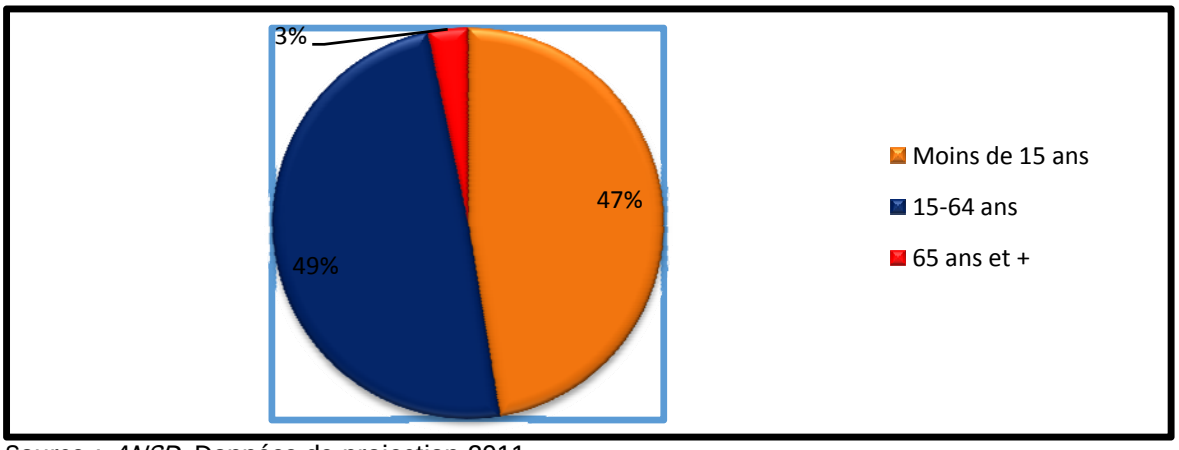

Source : *ANSD.* Données de projection 2011

1.2. Les indices de structure

1.2.1. Le Rapport de masculinité

Les rapports de masculinité (nombre d'hommes pour 100 femmes) montrent que, d'une manière générale, il y a plus de femmes que d'hommes ; soit moins de 98 hommes pour 100 femmes (97,9%). Ce déséquilibre est plus marqué aux âges féconds (15-49 ans) où nous avons moins de 92 hommes pour 100 femmes mais aussi dans la population électorale où ce rapport est de moins de 93 hommes pour 100 femmes. Par contre dans la tranche d'âge des moins de 25 ans, il y a plus de garçons que de filles ; cette tendance s'inverse après 25 ans.

Graphique 1.3 : Rapport de masculinité par groupe âges

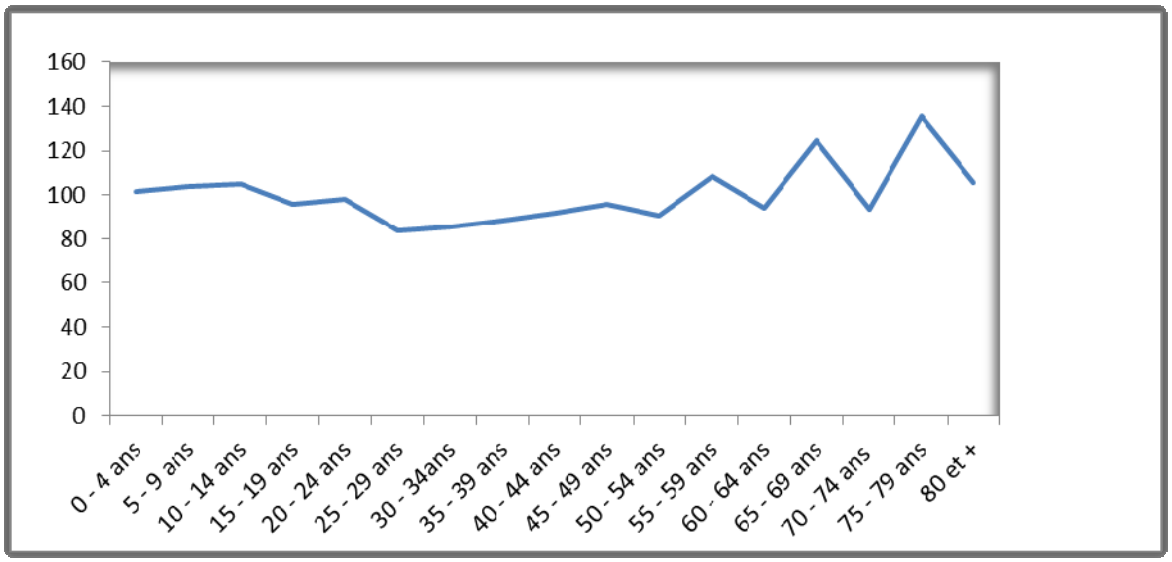

Source : *ANSD.* Données de projection 2011

1.2.2. Rapport de dépendance

Le rapport de dépendance est le quotient de l'effectif de la population d'âges généralement inactifs (moins de 15 ans et personnes âgées de 65 ans ou plus) par l'effectif de la population en âge de travailler (15-64 ans).

Il est de 102,8% dans la région en 2011. Soit 103 personnes inactives pour 100 personnes actives. Ce niveau de dépendance est un des plus élevé du pays. En 2010, cet indicateur était de 89,5% (895 personnes inactives pour 1000 personnes actives). Ce fort taux de dépendance dans la région s'explique essentiellement par l'extrême jeunesse de la population (47,4% de la population a moins de 15 ans en 2011). Cette tendance en faveur des groupes non productifs met en relief, à certains égards, l'importance des investissements à fournir tant sur le plan des besoins de consommation que sur celui du développement humain (santé, éducation et emploi). Le poids de la jeunesse, en termes de dépendance, suggère une nouvelle orientation voire un ancrage de la population kaffrinoise vers les secteurs porteurs d'emploi.

Tableau 1.2 : Répartition de la population et taux de dépendance par sexe et par groupes d'âges particuliers

GROUPE D'AGE	Hommes		Femmes		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Moins de 15 ans	137777	48,6	133419	46	271196	47,4
Moins de 25 ans	194475	68,6	192107	66	386582	67,5
15-64 ans	135482	47,8	146923	51	282406	49,3
65 ans et +	10086	3,6	9048	3	19134	3,3
Personnes dépendantes	147863	52,2	142467	49	290330	50,7
Rapport de dépendance	**109,1**		**96,9**		**102,8**	
Ensemble	**283345**	**100**	**289390**	**100**	**572735**	**100**

Source : ANSD. Données de projection, 2011.

1.3. RÉPARTITION SPATIALE DE LA POPULATION

1.3.1. Répartition suivant le milieu de résidence

La région de Kaffrine est l'une des régions les moins urbanisées du Sénégal, avec un taux de 11,3%, largement en deçà de la moyenne nationale qui est de 42%. Les départements de Malème Hoddar et Birkelane font partie des plus ruraux du pays avec respectivement des taux d'urbanisation de 3% et 6%. Cette forte concentration des populations dans les zones rurales s'explique par l'intensité de l'activité agricole à laquelle s'adonne une importante partie de la population active en milieu rural.

Il est cependant à noter un déséquilibre dans l'urbanisation des différents départements de la région. C'est ainsi que Kaffrine et Koungheul, qui affichent des niveaux d'urbanisation respectifs de 14% et 11%, abritent 84% de la population urbaine de la région et tirent vers le haut la moyenne régionale.

Par ailleurs, le rapport de masculinité renseigne d'une inégale répartition des hommes et des femmes suivant la zone de résidence. Ce rapport est de 91 hommes pour 100 femmes en milieu urbain contre 99 hommes pour 100 femmes en milieu rural.

Tableau 1.3 : Répartition de la population selon le département, la zone de résidence et le sexe

Départements	Zone urbaine		Zone rurale		Total	Superficie (km²)	Densité (hbts/km²)
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes			
Birkelane	3438	3883	49216	52811	109348	1122	97,4
Kaffrine	16442	17737	83599	85910	203688	2 716	75,0
Koungheul	9626	10703	71202	73529	165060	4 237	38,9
Malèm Hoddar	1502	1617	48320	43201	94640	3106	30,5
Total région	31008	33940	252337	255451	572736	11181	51,2

Source : ANSD. RGPH III_2002

1.3.2. Répartition suivant les départements

La région de Kaffrine a une densité de 51 hbts/km². Sa population est inégalement réptie entre les différents départements. Ainsi, le département de Kaffrine, avec une population estimée à 203688 habitants en 2011 (soit 36% de la population régionale) est le principal pôle d'attraction suivi de Koungheul qui compte 165060 habitants (29% de la population). Birkelane et Malème Hoddar comptent respectivement 109348 habitants et 94640 habitants.

Il faut cependant remarquer que Birkelane, qui est le troisième département le plus peuplé de la région, selon les estimations, présente la densité de population la élevée, avec plus de 97 habitants au kilomètre carré. Ceci s'explique par le fait que ce département est le plus petit de par sa superficie (1122 Km², soit 10% de la superficie régionale).

Au plan de la masculinité, le département de Malème Hoddar se singularise avec un rapport en faveur des hommes. En effet, dans ce département, cet indicateur donne 111 hommes pour 100 femmes alors que, dans les autres, il tourne autour de 95 hommes pour 100 femmes.

1.4. LA FÉCONDITÉ

1.4.1. Niveau de la fécondité

Avec 6,5 enfants par femme, Kaffrine est, selon les résultats de l'EDS-MICS 2010-11, la troisième région ayant l'Indice Synthétique de fécondité (ISF) le plus élevé derrière Sédhiou et Kolda qui ont respectivement des ISF 6,9 et 6,8 enfants par femme. Ces trois régions, avec Kaolack, Kédougou Tambacounda et Fatick forment le groupe des régions avec un ISF de 6 enfants ou plus par femme. Dakar est la région où l'ISF est le plus bas, avec 3,7 enfants par femme. La moyenne nationale de cet indicateur est de 5 enfants par femme.

En ce qui concerne le nombre d'enfants nés vivants par femme et le pourcentage de femmes enceintes, la région de Kaffrine se classe respectivement quatrième et deuxième. Pour ces indicateurs, on relève des disparités similaires à ceux observées pour l'ISF entre les régions.

Tableau 1.4 : Indice Synthétique de Fécondité pour les trois années ayant précédé l'enquête, pourcentage de femmes 15-49 ans actuellement enceintes et nombre moyen d'enfants nés vivants pour les femmes de 40-49 ans

	Indice Synthétique de fécondité	Pourcentage de femmes actuellement enceintes	Nombre moyen d'enfants nés vivants des femmes de 40-49 ans
Kaffrine	6,5	9,8	7
Note: Le taux de fécondité générale porte sur la période 1-36 mois précédant l'enquête.			

Source : EDS-MICS 2010-11

1.4.2. Intervalle inter génésique

La durée de l'intervalle qui sépare la naissance d'un enfant de la naissance précédente a une influence sur l'état de santé de la mère et de l'enfant. Elle est également importante dans l'analyse des niveaux et différentiels de la fécondité. Il est admis que les intervalles inter génésiques courts (inférieurs à 24 mois) sont nuisibles à la santé et à l'état nutritionnel des enfants et augmentent les risques de décès de la mère et de l'enfant. Les naissances trop rapprochées amoindrissent la capacité physiologique de la femme, exposant ainsi la mère aux complications pendant et après la grossesse (fausses couches, éclampsie).
L'intervalle médian se situe à 34 mois pour la région de Kaffrine, comme au niveau national. Le pourcentage des naissances survenues moins de 18 mois après la naissance précédente est relativement faible : 7,6 %. Cependant, ce taux est le troisième le plus élevé derrière ceux respectivement des régions de Matam (8,6 %) et Fatick (8,1 %). Environ, 11 % des enfants sont nés entre 18 et 24 mois après leur aîné, soit au total, 19 % de naissances espacées de moins de 24 mois de la naissance précédente.

Graphique 1.4 : Répartition (en %) des naissances, autres que les naissances de rang un, survenues au cours des cinq années ayant précédé l'enquête par nombre de mois écoulés depuis la naissance précédente.

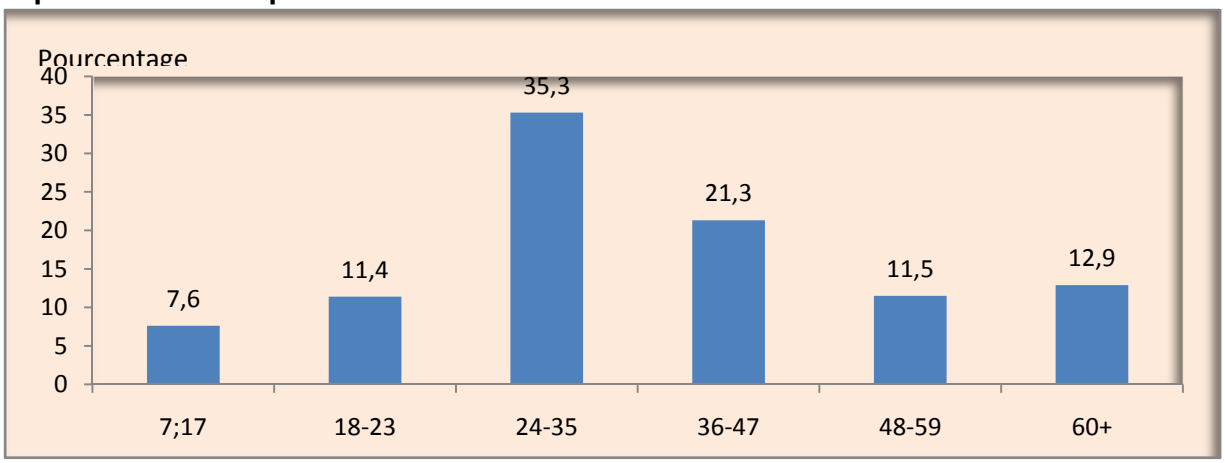

Source : EDS-MICS 2010-11

Néanmoins, une forte proportion des naissances (35 %) se produit entre 24 et 35 mois après la naissance précédente, et 46 % des enfants sont nés trois ans ou plus après leur aîné immédiat. La durée médiane de l'intervalle inter génésique est proche de 3 ans (34 mois), ce qui signifie que la moitié des naissances intervient dans un intervalle dépassant près de 3 ans après la naissance précédente.

1.4.3. Age à la première naissance

Le tableau ci-après donne l'âge médian des femmes à la naissance de leur premier enfant, selon le groupe d'âges au moment de l'enquête. L'âge auquel les femmes ont leur première naissance est en effet déterminant pour leur fécondité ultérieure et

peut avoir des répercussions importantes sur leur propre santé et celle de leurs enfants.
Dans la région de Kaffrine, l'âge médian à la première naissance est 19 ans aussi bien chez les femmes 25-49 ans que chez celles de 20- 49. Cet âge est de 21 ans pour les femmes 25-49 ans, au niveau national. Kaffrine est la quatrième région ayant l'âge médian à la première naissance, chez les femmes, le plus bas derrière Kolda, Tambacounda et Kédougou.

Tableau 1.5 : Age médian à la première naissance de leur premier enfant pour les femmes de 20-49 ans (25-49) dans la région de Kaffrine

Age des femmes 20-49	Age des femmes 25-49
19,2	19,1

Source : EDS-MICS 2010-11

1.4.4. Fécondité des adolescentes

Les enfants nés de jeunes mères (moins de 20 ans) courent généralement un risque plus important de décéder que ceux issus de mères plus âgées. De même les grossesses et les accouchements précoces augmentent le risque de décès chez les adolescentes.
A Kaffrine, plus de 25% des femmes âgées de 15-19 ans ont eu au moins une naissance vivante. Près de 7 % d'entre elles sont enceinte de leur premier enfant. Et 32 % d'entre elles ont déjà commencé leur vie féconde.

Tableau 1.6 : Pourcentage d'adolescentes ayant eu un enfant ou étant enceintes d'un premier enfant et pourcentage de femmes ayant commencé leur vie féconde

Pourcentage de femmes âgées de 15-19 qui Ont une naissance vivante	Pourcentage de femmes de 15-19 qui Sont enceintes du premier enfant	Pourcentage de femmes ayant commence leur vie féconde
25,5	6,6	32,1

Source : EDS-MICS 2010-11

CONCLUSION

En 2011, la population de la région de Kaffrine est estimée à 572 735 habitants, soit 4,5 % de la population du pays. Elle est composée, entre autres, de Wolofs, de Pulaar, de Sérères et de Bambaras. L'analyse de la pyramide des âges montre que la région est caractérisée par la jeunesse de sa population : 54,8 % de la population a moins de 18 ans. L'étude de la répartition spatiale nous permet de voir que la densité de la population de la région est de 51 habitants/km², contre 65 habitants/km², pour le pays. Cette population est cependant inégalement répartie entre les différents départements.

CHAPITRE 2 : SANTE

INTRODUCTION

Ce chapitre propose une analyse synoptique du secteur et de l'état de santé de la population, en se basant sur les données reçues de la région médicale ainsi que sur les résultats de la cinquième Enquête démographique et de santé à indicateurs multiples (EDSV-MICS) du Sénégal réalisée entre octobre 2010 et avril 2011.
En effet, l'Agence nationale de la Statistique et de la Démographique (ANSD) a réalisé l'EDSV-MICS 2010-11 qui a pour objectifs, entre autres, de collecter et d'analyser des données sur la fécondité, les méthodes contraceptives utilisées, l'état de santé de la population avec un accent particulier sur celui de la mère et de l'enfant, la prévalence du VIH et le traitement de certaines maladies.

2.1. STRUCTURES PERSONNEL DE SANTE

2.1.1. Les structures de santé

En 2011, la région de Kaffrine compte un Hôpital ESP1, quatre centres de santé, à raison d'un par district, 58 postes de santé et 113 cases de santé. Les districts de Kaffrine et Koungheul concentrent environ 60 % des postes de santé et plus de 70% des cases de santé. Toutefois, Koungheul reste le mieux doté avec 40 % des cases de santé et 30 % des postes de santé de la région.
Par ailleurs, la région dispose de trois postes de santé privés, dont deux à Koungheul et un à Kaffrine, six officines privées et quatre infirmeries privées toutes à Kaffrine.
La région médicale de Kaffrine est caractérisée par une insuffisance en infrastructures sanitaires et sociales si l'on se réfère aux normes de la carte sanitaire du Sénégal. Ainsi, en 2011, la région compte :

- *1 hôpital ESP1 pour 572 736 hts alors que la norme est de 01 Hôpital ESP1 pour 116 519 hts*
- *1 poste de santé pour 9 875 hts contre une norme de 01 poste de santé pour 7 714 hts en milieu urbain et 3 871 en milieu rural*
- *1 centre de santé pour 143 184 hts pour une norme de 01 centre de santé pour 116 519 hts.*

Tableau 2.1 - Répartition des Infrastructures, par district sanitaire en 2011

structures	Districts sanitaires				
	Kaffrine	Koungheul	Malem Hodar	Birkilane	Total Région
Hôpital	1	0	0	0	1
Centres de Santé	1	1	1	1	4
Postes de Santé	16	18	15	9	58
Cases de Santé	35	45	16	17	113
Brigade d'Hygiène	1	1	1	1	4
Postes de Sante privés	1	2	0	0	3
Officines privées	2	2	1	1	6
Infirmeries privées	4	0	0	0	4

Source : Région médicale de Kaffrine

2.1.2. Le personnel de santé

En 2011, le personnel soignant des structures de santé de la région de Kaffrine est dominé par les aides infirmiers qui en forment les 34 %. Les infirmiers d'Etat suivent avec 26 %, viennent ensuite les sages-femmes d'Etat (16 %) et les médecins et chirurgiens avec 7 %. Les techniciens supérieurs de santé ne constituent que 6 % du corps médical. Certaines spécialités sont très faiblement représentées, c'est le cas des travailleurs sociaux (3 %) et des techniciens supérieurs du génie sanitaire (2 %).

Graphique 2.1 : Répartition du personnel médical de la région de Kaffrine selon la spécialité

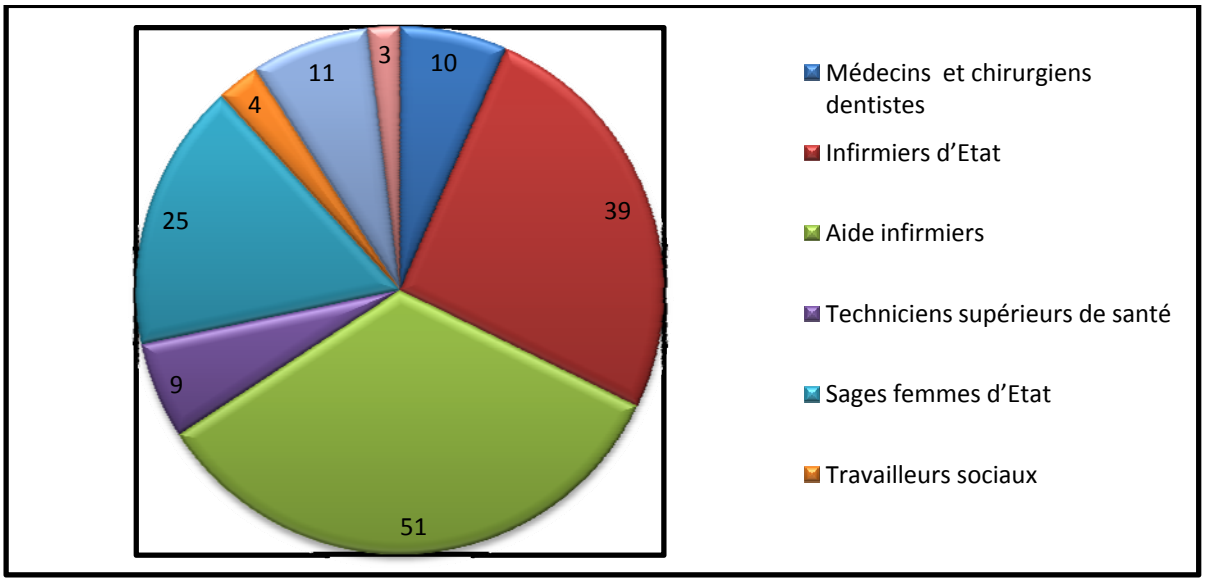

Source : Région médicale de Kaffrine

Tableau 2.2 : Couverture en personnel qualifié

Spécialités	Nombre	Normes OMS	Normes PDIS	Rapport de couverture RMK
Médecins	10	1/5000	1/5000 à10000	1/57 273 hbts
Infirmier/Agent sanitaire	39	1/300	1/5000	1/14686 hbts
Sage-Femme	25	1/300	1/1500 à2000	1/5164 FAR

Source : Région Médicale de Kaffrine

Les effectifs du personnel soignant en activité dans la région ne permettent pas de satisfaire, les normes de l'organisation mondiale de la santé (OMS) encore moins d'atteindre les objectifs du programme de développement intégré de la santé (PDIS). En effet dans la région, le ratio d'un médecin pour 57 273 habitants est très loin des objectifs de l'OMS fixés à 1 médecin pour 5 000 hts et de ceux du PDIS d'un médecin pour 5 000 à 10 000 hts.

En ce qui concerne les infirmiers et les sages-femmes d'Etat, les ratios ne sont guère mieux. En effet, dans la région, nous avons en 2011 un infirmier d'Etat pour 14 686 habitants et 1 sage-femme d'Etat pour 5 164 femmes en âge de reproduction alors que les normes de l'OMS donnent un infirmier ou agent sanitaire pour 300 habitants et une sage-femme d'Etat pour 300 femmes en âge de reproduction.

Tableau 2.3 : Répartition du personnel par district sanitaire en 2011

Personnel	RM	CHR DS Kaff	Birkelane	Koungheul	Malème Hoddar	Région
Médecins et chirurgiens-	1	5	1	2	1	10
Infirmiers Diplômés d'Etat	1	18	3	9	8	39
Assistants Infirmiers	0	15	8	21	7	51
T S de santé	1	5	0	2	1	9
Sages-femmes d'Etat	7	9	3	4	2	25
Travailleurs sociaux	1	1	1	1	0	4
Nombre d'agents d'hygiène	1	1	2	4	3	11
T S Géni Sanitaire	1	1	1	0	0	3

Source : Région médicale de Kaffrine

2.2. BILAN DES PROGRAMMES DE SANTE

2.2.1. Couverture médicale

L'EDS-MIC 2010-11 a cherché à savoir si les personnes enquêtées ont une assurance médicale qui est susceptible de couvrir les dépenses de santé en cas de besoin. L'assurance médicale peut être une assurance mutuelle ou une assurance communautaire, une sécurité sociale, une imputation budgétaire, un plan offert par l'employeur (que ce soit pour l'enquêtée ou pour un autre membre de la famille) ou encore une assurance privée commerciale.

Le tableau 2.4 présente les données sur la couverture médicale des femmes et des hommes. Dans l'ensemble, les résultats de l'enquête montrent que la majorité des hommes et des femmes n'ont aucune couverture médicale. En effet le pourcentage des femmes et des hommes ne disposant pas de couverture médicale est de 98 %. Ces proportions sont très élevées quelles que soient les caractéristiques sociodémographiques des femmes et des hommes. Une proportion très faible de femmes et d'hommes est couverte par une sécurité sociale (moins de 1 % pour les femmes et les hommes) et une assurance santé privée commerciale est quasi inexistant. Moins de 1 % des femmes et des hommes sont assurés par leur employeur ; 1 % des femmes et des hommes ont recours aux mutuels de santé et aux assurances de santé communautaire. Les résultats de l'enquête révèlent aussi que 0,2 % des femmes et 1,4 % des hommes sont pris en charge en cas de maladie par un autre type d'assurance santé tel que l'imputation budgétaire.

Tableau 2.4 : Répartition (en %) des femmes et des hommes de 15-49 ans par type d'assurance médicale

Caractéristiques sociodémographiques	Sécurité sociale	Assurance santé par l'employeur	Assurance mutuelle/ assurance santé Communautaire	Souscription individuelle à une assurance privée	Autres types assurances	Sans assurance	Effectif
Femme	0,3	0,1	1,3	0,0	0,2	98,1	572
Homme	0,2	0,0	1,0	0,0	1,4	97,9	141

Source : EDS-MICS 2010-11

À cette faiblesse de la couverture médicale, s'ajoutent des disparités socioéconomiques. Les femmes bénéficiant d'une couverture médicale sont surtout celles ayant un niveau d'instruction secondaire ou plus (9% contre 1% pour les femmes non instruites) et celles vivant dans les ménages les plus riches (7%).
Par ailleurs, Kaffrine, avec 98,1% de femmes sans couverture, est la troisième région où la proportion de femmes sans couverture médicale est particulièrement élevée derrière Louga (98,4%) et Sédhiou (98,2%). À l'opposé, Dakar (86%) et Saint Louis (92%) sont les deux régions où les proportions des femmes non couvertes par une assurance santé sont les plus faibles.

Tableau 2.5 : Répartition (en %) des hommes de 15-49 de la région de Kaffrine par type d'assurance médicale, selon le niveau d'instruction, et selon le quintile de bien-être économique, EDS-MICS, Sénégal 2010-11

Caractéristique sociodémographique	Sécurité sociale	Assurance santé par l'employeur	Assurance mutuelle/ assurance santé Communautaire	Souscription individuelle à une assurance privée	Autres types assurances	Sans assurance
Niveau d'instruction						
Aucun	0,0	0,0	1,3		0,1	98,6
Primaire	1,2	0,0	0,0		0,7	98,1
Secondaire ou plus	2,5	1,6	2,8		1,6	91,5
Quintile de bien-être économique						
Le plus pauvre	0,3	0,0	0,5		0,0	99,2
Second	0,0	0,0	1,3		0,0	98,7
Moyen	0,0	0,0	2,4		0,4	97,2
Quatrième	2,6	1,7	2,7		1,7	91,3
Le plus riche	0,0	0,0	3,8		3,0	93,1
Ensemble 15-49	0,3	0,1	1,3		0,2	98,1

Source : EDS-MICS, 2010-11

Les résultats concernant les hommes montrent les mêmes tendances que celles observées chez les femmes. Kaffrine est la deuxième région où la proportion d'hommes ne disposant pas d'une assurance maladie est le plus élevée (97,9 %) derrière Tambacounda (98,4 %).

Tableau 2.6 : Répartition (en %) des hommes de 15-49 selon le type d'assurance médicale, selon le niveau d'instruction et selon le quintile de bien-être économique

Caractéristique sociodémographique	Sécurité sociale	Assurance santé par l'employeur	Assurance mutuelle/ assurance santé Communautaire	Souscription individuelle à une assurance privée	Autres types assurances	Sans assurance
Niveau d'instruction						
Aucun	0,0	0,0	0,0		100,0	88
Primaire	0,0	0,0	0,0		100,0	30
Secondaire ou plus	1,3	6,1	8,7		86,5	22
Quintile de bien-être économique						
Le plus pauvre	0,0	0,0	0,0		100,0	51
Second	0,0	0,0	0,0		100,0	41
Moyen	0,0	3,7	3,6		92,8	29
Quatrième	0,0	0,0	1,6		98,4	19
Le plus riche	50,0	50,0	100,0		0,0	1
Ensemble 15-49	0,2	1,0	1,4		97,9	141
50-59	0,0	0,0	4,0		96,0	19
Ensemble 15-59	0,2	0,9	1,7		97,7	159

Source : EDS-MICS 2010-11

2.2.2. Soins prénatals, accouchements et visites postnatales

2.2.2.1. Soins prénatals

La surveillance médicale de la grossesse a une influence considérable sur la santé de la femme et de l'enfant. En effet, les soins prénatals permettent de déceler les complications qui peuvent mettre en danger la vie du couple mère-enfant. Il est recommandé au moins quatre consultations prénatales pour assurer un suivi correct de l'évolution de la grossesse. Les consultations prénatales donnent l'occasion d'immuniser la future mère contre le tétanos et de faire bénéficier à celle-ci de conseils, et si besoin, de suppléments nutritionnels en cas de signes de malnutrition.

Au cours de l'EDS-MICS, toutes les catégories de personnes consultées par la mère pendant la grossesse ont été enregistrées. Lorsque plusieurs personnes avaient été consultées par la femme, seule la personne la plus qualifiée a été prise en compte dans l'analyse. On relève que, chez les femmes de la région de Kaffrine, parmi les dernières naissances vivantes survenues au cours des cinq dernières années, plus de huit sur dix (84 %) ont fait l'objet de consultations prénatales auprès de professionnels de la santé (médecins, sages-femmes et infirmières). Ces consultations ont été principalement effectuées par les sages-femmes (43 % des femmes), suivies des infirmières (39 %) ; dans très peu de cas, elles ont été fournies par des médecins (2 %). En revanche, le pourcentage des mères qui ont effectué des consultations prénatales auprès des accoucheuses traditionnelles est quasi nul.

Graphique 2.2 : Répartition (en %) des femmes de 15-49 ans qui ont eu une naissance vivante au cours des cinq années ayant précédé l'enquête par type de prestataire consulté durant la grossesse pour la naissance la plus récente, et pourcentage de naissances les plus récentes pour lesquelles la mère a consulté un professionnel de la santé

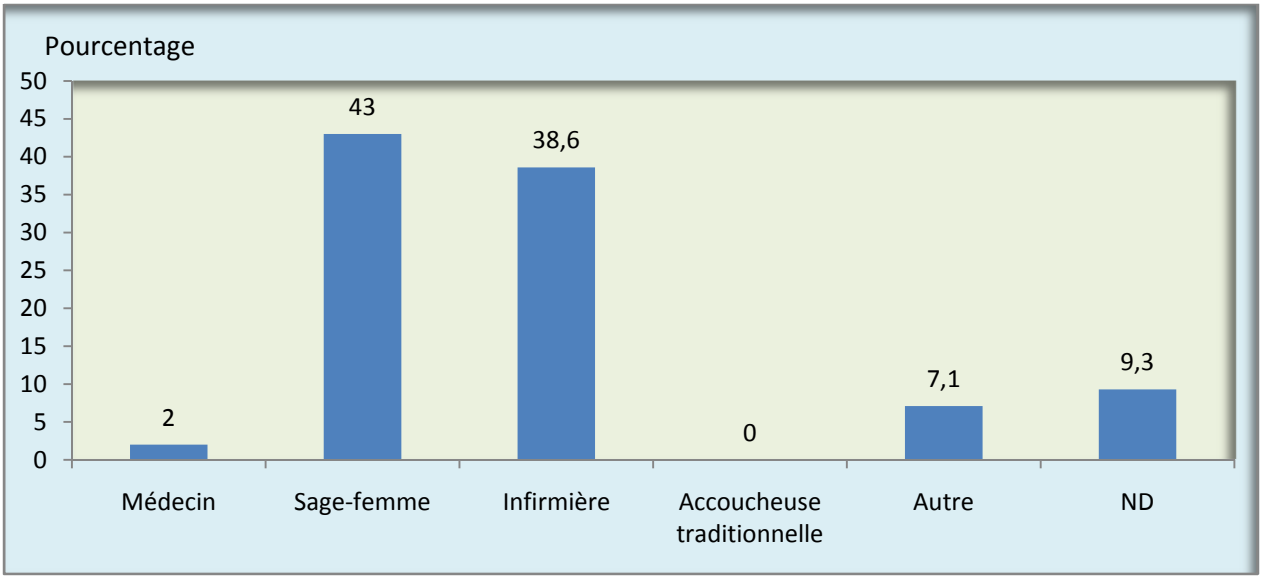

Source : EDS-MICS 2010-11

Graphique 2.3 : Pourcentage de femmes ayant reçu des soins prénatals auprès d'un personnel qualifié selon le niveau d'instruction et le quintile du bien-être économique

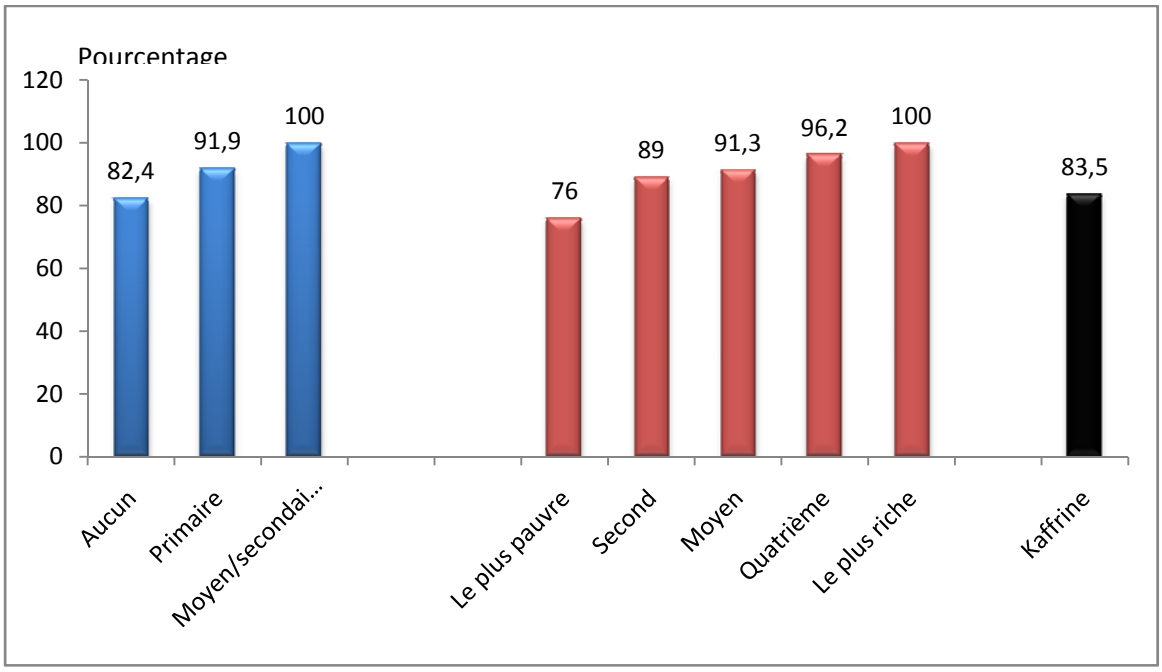

Source : EDS-MICS 2010-11

2.2.2.2. Vaccinations antitétaniques

Le tétanos néonatal est l'une des maladies les plus graves auxquelles le nouveau-né peut être exposé. Pour faire face à cette pathologie, il est recommandé l'administration d'au moins deux doses de vaccin antitétanique aux femmes enceintes. Les données du tableau 2.7 révèlent qu'à Kaffrine, 66 % des femmes ont reçu au moins deux injections antitétaniques au cours de la grossesse pour la naissance vivante la plus récente au cours des cinq années ayant précédé l'enquête. Il est important de souligner que les informations présentées ici ont pris en compte l'histoire vaccinale des femmes. Ainsi, 69 % des femmes qui ont reçu la vaccination durant les dix dernières années et avant leur grossesse restent également immunisée. Par conséquent, elles protègent leurs enfants contre le tétanos néonatal.

Tableau 2.7 : Parmi les femmes de 15-49 ans ayant eu une naissance vivante au cours des cinq années ayant précédé l'enquête, pourcentage de celles ayant reçu au moins deux injections antitétaniques au cours de la grossesse pour la naissance vivante la plus récente et pourcentage dont la dernière naissance vivante a été protégée contre le tétanos néo-natal

Deux injections ou plus	Pourcentage de femmes dont la naissance vivante la plus récente a été protégée contre le tétanos néonatal[1]	Effectif des mères
65,9	68,8	342

Source : EDS-MICS 2010-11

2.2.2.3. Assistance lors de l'accouchement

Une bonne prise en charge de l'accouchement, élément clé dans la lutte contre la morbidité et la mortalité maternelles, dépend de la qualification des personnels de santé. Le tableau 2.8 montre que seulement quatre naissances sur dix (44 %) ont eu

lieu avec l'assistance de personnel de santé qualifié, essentiellement des infirmières et des sages-femmes (43 %).

Tableau 2.8 : Répartition (en %) des naissances vivantes survenues au cours des cinq années ayant précédé l'enquête par type d'assistance durant l'accouchement, pourcentage de naissances assistées par un professionnel de santé et pourcentage de naissances accouchées par césarienne selon certaines caractéristiques sociodémographiques

Caractéristique sociodémographique		Pourcentage
Type de personnel ayant assisté l'accouchement	Médecin	0,7
	Sage-femme	24,3
	Infirmière	19
	Accoucheuse traditionnelle	21,7
	Parent/ autre	26,9
	Personne	7,4
	NSP/ND	0
	Total	100
Pourcentage de naissances assistées par un professionnel de santé		44
Pourcentage de naissances accouchées par césarienne		1,7
Effectif de naissances		532

Source : EDS 2010-11

Dans la région de Kaffrine, dans au moins 3 cas sur 5, les naissances dont la mère est instruite ou appartient aux ménages aisés, sont assistées par des professionnels de santé. Par ailleurs, moins de 2 % des naissances ont été accouchées par césarienne. Ainsi, Kaffrine forme avec Kaolack et Tambacounda les trois régions du Sénégal où le taux de césariennes effectuées est inférieur à 2 %.
Lors de la précédente EDS, Kaffrine faisait partie de la région de Kaolack dont la proportion d'accouchements assistés était de 35 %.

Graphique 2.4 : Assistance à l'accouchement par un personnel formé selon le niveau d'instruction et le quintile du bien-être économique

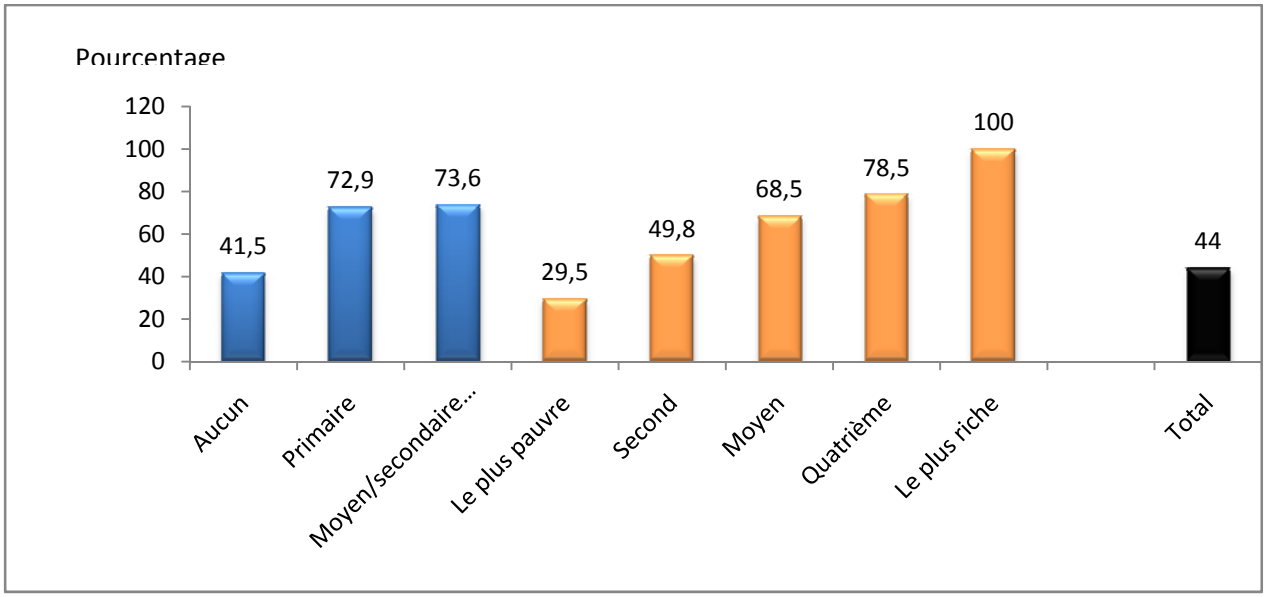

Source : EDS-MICS 2010-11

2.2.3. Maladies chroniques

L'évolution du mode de vie au Sénégal est marquée de plus en plus par une sédentarité des populations aussi bien en milieu urbain qu'en milieu rural et par un changement des habitudes alimentaires. Sur le plan sanitaire, ce changement se traduit par l'apparition et ou l'accroissement des maladies chroniques. En outre, l'augmentation de l'espérance de vie qui a atteint 62 ans en 2009, a comme corolaire une augmentation du nombre des personnes âgées qui, du reste, ont une grande promptitude à développer des maladies chroniques liées à la vieillesse. Ainsi, sur la demande des autorités sanitaires, l'EDS-MICS 2010-11 s'est intéressée à la question.

Dans l'ensemble, 8,3 % des femmes et 6,6 % des hommes (soit plus de femmes que d'homme à l'opposé de la situation nationale où on note deux fois moins d'hommes que de femmes) souffrent, selon les résultats de l'EDS-MICS 2010-11, d'une maladie chronique quelconque au moment de l'enquête. Les principales maladies dont se plaignent les populations sont l'hypertension artérielle, l'asthme ou les bronchites chroniques, les maladies cardiaques et la paralysie.

Graphique 2.5 : Proportion de la population atteinte de maladies chroniques par type

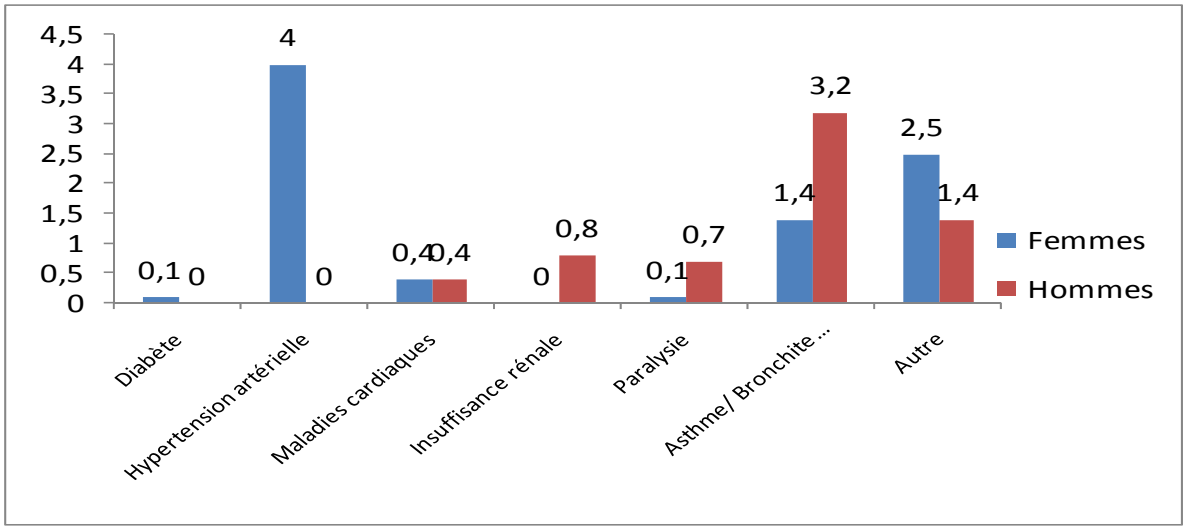

Source : EDS-MICS 2010-11

2.2.4. Situation de l'épidémie du VIH/SIDA

2.2.4.1. Prévalence du VIH

Selon les résultats de l'EDS-MICS, avec un taux de 0,5 %, la région de Kaffrine fait partie des six qui présentent une prévalence en dessous de 1 %. Ce taux est en baisse de 0,2 point par rapport à 2006 année à laquelle il était de 0,7 %.

Par ailleurs, on assiste de plus en plus à une féminisation de l'épidémie avec 9 femmes contaminées contre 4 hommes.

Tableau 2.9 : Pourcentage de séropositifs parmi les femmes et les hommes de 15-49 ans testés

Femme		Homme		Ensemble	
Pourcentage VIH positif	Effectif	Pourcentage VIH positif	Effectif	Pourcentage VIH positif	Effectif
0,5	193	0,5	130	0,5	323

Source : EDS-MICS 2010-11

2.2.4.2. Prévalence du VIH parmi les jeunes de 15-24 ans

Le tableau 2.9 présente la prévalence du VIH parmi les jeunes de 15-24 ans selon certaines caractéristiques sociodémographiques. Etant donné que peu d'enfants infectés au VIH survivent jusqu'à l'adolescence, l'infection chez les jeunes fournit une indication des infections récentes et peut fournir, indirectement, une estimation de l'incidence de nouveaux cas. Pour l'ensemble des enquêtés, le tableau 2.9 montre que Kaffrine ne fait pas partie des régions où la prévalence est enregistrée.

Tableau 2.10 : Pourcentage de séropositifs parmi les femmes et les hommes de 15-24 ans testés

Femme		Homme		Ensemble	
Pourcentage VIH positif	Effectif	Pourcentage VIH positif[1]	Effectif	Pourcentage VIH positif[1]	Effectif
0,0	84	0,0	66	0,0	150

Source : EDS-MICS, 2010-11

CONCLUSION

Les besoins en matière de santé comparés aux indicateurs internationaux de l'OMS, font état d'un gap énorme à travers les infrastructures, les équipements et le personnel soignant qualifié. Il faut cependant noter une amélioration du personnel surtout technique. Le Programme Elargi de Vaccination quant à lui enregistre une performance qui se consolide d'année en année avec une diversification et une disponibilité des vaccins.

CHAPITRE 3 : HYGIENE

INTRODUCTION

L'hygiène du milieu et des denrées alimentaires, sur lesquels la Brigade régionale d'hygiène doit veiller, a une incidence directe sur La santé des populations. Pour cette raison, des actions préventives et curatives sont menées à travers toute la région. Les actions préventives sont axées sur des séances d'Information-d'Education et de Communication (IEC) et se déroulent dans des cadres divers soit au niveau des villages, des communes, des centres de santé, des Daraas, des CDEPS, etc. Il s'agit, pour la plupart, d'entretiens, de causeries, de conférences, de mobilisations sociales, de formations, et de promotion de l'utilisation des moustiquaires imprégnées.

Les actions curatives consistent en :

- la constatation des infractions au niveau des concessions et des établissements recevant du public (ERP) afin de prendre des mesures allant de l'avertissement à l'amende ;
- la promotion des moustiquaires imprégnées ainsi que les opérations techniques de désinfection, de désinsectisation, de délarvation, de saupoudrage et de nébulisation.

3.1. HYGIENE DU MILIEU

En 2011, la région compte 1 brigade régionale d'hygiène et 4 sous brigades à raison d'une par département.

Le personnel est composé de 3 techniciens supérieurs du génie sanitaire, 3 sous-officiers, 3 agents d'hygiène et 3 auxiliaires. Ce qui est assez faible compte tenu de l'étendu de la région.

En plus d'un véhicule, l'équipement de la brigade se résume à 1 moto, 12 pulvérisateurs LCE, 2 pulvérisateurs manuels et 4 poudreuses manuelles.

Malgré les efforts déployés par la Brigade régionale d'hygiène, beaucoup reste à faire pour améliorer la salubrité du milieu. En effet, la situation d'insalubrité, qui s'offre aux yeux des populations, se manifeste par la présence d'ordures ménagères entassées à même le sol ou dans les rues pour remblayer les crevasses créées par l'hivernage (il existe de nombreux dépôts sauvages dans la région). Les animaux en divagation (ânes, vaches) sont aussi visibles surtout en hivernage ou en début de saison sèche.

Par ailleurs (pour cause d'absence d'abattoirs), l'abattage des animaux se fait en plein air et parfois à même le sol, dans les concessions, derrière les villages ou les communes. De même, le transport de la viande est assuré par les Pousse-pousse ou

les charrettes à traction animale. Ce qui a pour conséquences : une émanation d'odeurs nauséabondes, l'amoncellement de tas d'ordures qui entourent ces boucheries.

3.2. ACTIVITES MENEES

3.2.1. Prospections domiciliaires

En 2011, les prospections domiciliaires ont baissé de plus de 62 % dans région par rapport à 2010. En effet, de 4826 prospections en 2010, les brigades et sous brigades ont visité 1827 concessions en 2011. La baisse la plus forte, soit 83 % est notée dans le département de Malème Hodar où seulement 143 maisons ont reçu la visite des agents d'hygiène.

Cette tendance à la baisse du nombre de visites domiciliaires est notée à partir de 2009 année à laquelle, compte non tenu du département de Birkelane, 7142 concessions ont été prospectées contre 1827 deux ans après (voir graphique).

En 2011, La répartition des prospections domiciliaires selon le département montre que le plus grand nombre de concessions visitées se trouve dans le département de Kaffrine, soit 856 maisons. Ensuite vient le département de Koungheul qui a reçu 663 prospections. Le département de Malème Hodar vient en dernière position avec 143 concessions visitées.

Tableau 3.1 : Répartition des prospections domiciliaires par sous- brigade en 2011

BRIGADES/SOUS - BRIGADES	Prospections domiciliaires			
	2009	2010	2011	Variation 2010-11 (%)
Birkelane	ND	168	165	-1,8
Kaffrine	1 677	1 633	856	-47,6
Koungheul	4 681	2 202	663	-69,9
Malème Hoddar	784	823	143	-82,6
REGION	7 142	4 826	1827	-62,1

Source : BRH de Kaffrine

3.2.2. Approvisionnement en eau

En 2011, la Sous Brigade de Malème Hodar a mené le plus de prospections domiciliaires, portant sur l'approvisionnement en eau par les branchements particuliers et les bornes fontaines. En effet, 41 % de ce type de prospection a été mené dans ce département. Cependant, pour les puits, la Sous Brigade de Koungheul a capté la majorité des interventions.

Au total, les sources d'approvisionnement en eau ont fait l'objet de 4454 visites réparties comme suit : 58 % pour les branchements particuliers, 28 % pour les bornes fontaines et 14 % pour les puits.

Tableau 3.2 : Prospections domiciliaires (approvisionnement en eau), dans la région de Kaffrine, par les sous – brigades en 2011

SOUS BRIGADES	BRANCHEMENTS PARTICULIERS	BORNES FONTAINES	PUITS
Birkelane	584	111	0
Kaffrine	766	222	0
Koungheul	157	407	621
Malème Hoddar	1067	494	25
REGION	**2574**	**1234**	**646**

Source : BRH de Kaffrine

3.3. PROSPECTIONS MENÉES DANS LES ERP

En 2011, le nombre d'inspections des établissements recevant du public a augmenté de 67 %, passant de 1772 en 2010 à 2951 en 2011. Cette augmentation s'explique d'une part par le nombre important de prospections effectuées à Koungheul où aucune visite n'était enregistrée en 2010 et d'autre part par les performances notées dans le département de Birkelane où les prospections des ERP ont été multipliées par plus de dix en 2011. Cependant, Kaffrine reste le département ayant connu le plus de visites de ce genre, même si celles-ci ont diminué par rapport à l'année précédente (1277 contre 1291 en 2010) suivi de Malème Hodar comme en 2010.
Les types d'établissement les plus visités sont les gargotes, les boutiques et locaux assimilés, les boucheries et rôtisseries.

Tableau 3.3 : Répartition des prospections menées par type d'établissements recevant du public et par sous - brigades en 2011

RUBRIQUES	BIRKELANE	KAFFRINE	KOUNHGUEUL	MALEM	REGION
Restaurants	5	42	10	31	88
Gargotes	78	381	80	68	607
Boutiques	53	334	0	190	577
Marches et loumas	49	345	0	18	412
Ecoles	2	0	0	15	17
Centres et postes santé	3	0	0	33	36
Boucheries et rôtisseurs	131	145	0	72	326
Boulangeries modernes	5	2	0	37	44
Cafeterias	6	11	10	20	47
Hôtels	0	0	0	0	0
Laiteries	4	0	1	27	32
Marchands divers	374	17	121	253	765
ENSEMBLE	**710**	**1277**	**222**	**764**	**2951**

Source : BRH de Kaffrine

3.4. LES INFRACTIONS

Plus de 75% des infractions notées durant les prospections domiciliaires ont eu lieu dans les départements de Birkelane et de Malème Hodar. Les infractions les plus

récurrentes sont l'absence de poubelles réglementaires, l'absence de latrines, les écoulements d'eau usée, l'insalubrité, les jets d'eau usée sur la voie publique, etc.

Tableau 3.4 : Répartition des infractions relevées durant les prospections domiciliaires dans la région de Kaffrine, par les sous - brigades en 2011

NATURE	BIRKELANE	KAFFRINE	KOUNGHEUL	MALEME	REGION
Dépôt d'ordures sur la voie publique	140	3	10	184	**337**
Absence de poubelles réglementaires	489	33	0	286	**808**
Insalubrité	216	8	0	214	**438**
Absence de latrines	209	310	103	67	**689**
Jet d'eaux usées sur la voie publique	180	138	0	52	**370**
Dépôt de fumier	43	2	0	46	**91**
Ecoulement d'eaux usées	92	45	175	136	**448**
Défaut de désherbage	45	0	57	147	**249**
Système d'évacuation non conforme	50	1	0	146	**197**
Défaut de balayage	118	4	10	132	**264**
ENSEMBLE	**1582**	**544**	**355**	**1410**	**3891**

Source : BRH de Kaffrine

Les infractions concernant les ERP sont dominées par le défaut de certificat médical, la vente d'aliments non protégés, le défaut de poubelles conformes, les ventes et expositions non conformes, etc.

Tableau 3.5 : Infractions relevées durant les prospections des ERP par les sous - brigades en 2011

NATURE	BIRKELANE	KAFFRINE	KOUNGHEUL	MALEME	REGION
Défaut de certificat médical	185	990	135	74	1384
Défaut de balayage	7	0	0	55	62
Local insalubre	14	12	0	5	31
Aliments non protégés	46	0	40	34	120
Vente de denrées avariées	2	0	0	5	7
Défaut de poubelle conforme	82	0	0	104	186
Absence de revêtement	4	0	0	63	67
Vente et exposition non conformes	25	65	0	33	123
ENSEMBLE	**365**	**1067**	**175**	**373**	**1980**

Source : BRH de Kaffrine

Graphique 3.1 : Répartition des Infractions relevées durant les prospections des ERP en 2011

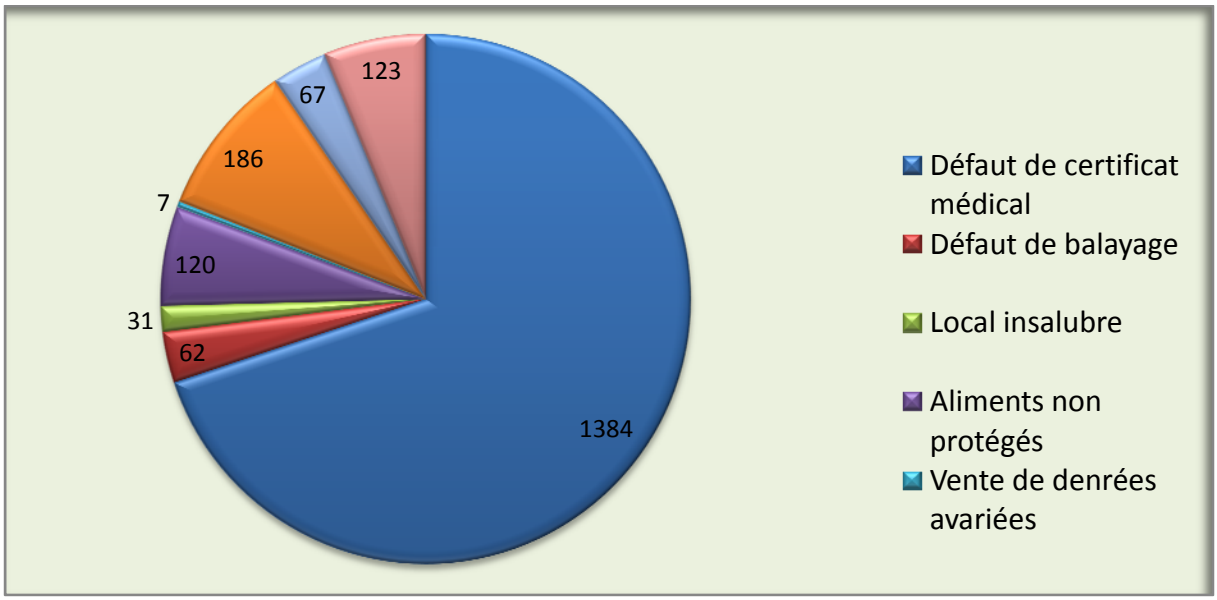

Source : BRH de Kaffrine

3.5. TRAITEMENT DOMICILIAIRE

Le département de Birkelane a enregistré le plus grand nombre de demandes de traitement domiciliaire avec 23 demandes, toutes satisfaites. Ces demandes de traitement ont concerné 313 pièces. Le département de Kaffrine occupe la première place, en termes de nombre de pièces traitées (983).

La répartition des traitements selon la nature des opérations montre que les sollicitations des ménages sont entièrement constituées de demandes de désinsectisation qui représentent près de 60 % de l'ensemble le reste étant constitué de demandes de désinfections.

Tableau 3.6 : Données sur diverses opérations, dans la région de Kaffrine, par les sous - brigades en 2011

BRIGADES/SOUS BRIGADES	NOMBRE DE DEMANDES	DEMANDES SATISFAITES	NOMBRE DE PIECES TRAITEES	NATURE DES OPERATIONS EFFECTUEES			
				Désinfection	Désinsectisation	Délarvation	Dératisation
Brigade régionale	0	0	0	0	0	0	0
Birkelane	23	23	313	8	15	0	0
Kaffrine	13	13	983	3	10	0	0
Koungheul	6	6	467	1	5	0	0
Malème Hoddar	4	3	434	3	0	0	0
REGION	**44**	**45**	**2197**	**15**	**20**	**0**	**0**

Source : BRH de Kaffrine

CONCLUSION

Les activités du Service d'hygiène de Kaffrine sont dominées par des prospections domiciliaires ou d'établissements recevant du public, pour vérifier l'application de dispositions du Code de l'hygiène et prendre les mesures idoines. Les infractions, nombreuses, sont liées à la pauvreté, au manque de civisme ou à l'ignorance de certaines catégories de la population.

CHAPITRE 4 : HYDRAULIQUE

INTRODUCTION

La Division Régionale de l'Hydraulique de Kaffrine est chargée de la mise en œuvre de la politique du Gouvernement en matière d'hydraulique rurale. A ce titre, elle a pour vocation essentielle l'exécution, le contrôle et le suivi sur le terrain des missions dévolues aux Directions centrales du Ministère chargé de l'hydraulique, c'est-à-dire la réalisation et l'équipement de points d'eau pérennes et surtout leur maintenance.

Elle joue le rôle d'appui conseils aux collectivités locales et aux ONG dans la mise en œuvre des projets d'hydraulique rurale.

La Brigade des puits et forages est une entité de la Division Régionale de l'hydraulique. Elle assure la maintenance de forages de même que le suivi de la gestion des ASUFOR et leur bon fonctionnement.

4.1. HYDRAULIQUE RURALE

4.1.1. Infrastructures hydrauliques et taux d'accès

La notion de taux d'accès à l'eau potable par Adduction d'Eau Potable (AEP) permet d'avoir une meilleure illustration de la couverture des besoins en eau de la population. Un recensement exhaustif des points d'eau (Station Charrette, Borne fontaine, Branchement privé) permet de recueillir les données sur le taux d'accès.

La Région de Kaffrine gère 142 forages ruraux motorisés fonctionnels et quatre non fonctionnels (01 à Kathiote, 01 à N'Diognick et 02 à Fass Thièckène) ; le taux de disponibilité est de 97 % au niveau de la région.

Selon les données du PEPAM, le taux d'accès à l'eau potable au niveau des départements se présente comme suit :

- **dans le département Birkelane** : 21 forages assurent un taux de couverture de 85 % auxquels s'ajoutent 260 puits hydrauliques modernes ;
- **dans le département de Kaffrine** : 37 forages assurent un taux de couverture de 79,2 % et 232 puits hydrauliques modernes ;
- **dans le département de Malem Hoddar** : 28 forages assurent un taux de couverture de 62,6 %. A côté de ces forages, nous avons 215 puits hydrauliques modernes ;
- **dans le département de Koungheul** : 56 forages assurent un taux de couverture de 47,3 % renforcés par 356 puits hydrauliques modernes.

Tableau 4.1 : Répartition des forages, bornes fontaines et branchements selon le département

Départements	Nb de forages fonctionnels	Nb bornes fontaines	Nb de branchements
Kaffrine	37	468	1554
Birkelane	21	340	1803
Malème Hodar	28	301	950
Koungheul	56	271	386
Région	**142**	**1380**	**4693**

Source : Division régionale de l'hydraulique rurale

Les départements de Malème Hodar et de Koungheul enregistrent respectivement des taux d'accès à l'eau potable de 62,6 % et 43,7 % au moment où la moyenne régionale se situe à 67,7 %. De nouvelles infrastructures hydrauliques sont en cours d'exécution avec le PEPAM BAD 2, le PEPAM UEMOA 2 et le PEPAM BA pour améliorer le taux d'accès à l'eau potable dans ces deux départements.

Tableau 4.2 : Taux d'accès par AEP

Départements	Taux d'accès par AEP (en %)
Birkelane	85
Kaffrine	79,2
Koungheul	43,7
Malème Hodar	62,6
Région	**67,7**

Source : Division régionale de l'hydraulique rurale

4.1.2. Les ressources en eaux souterraines

Les forages de la région exploitent les systèmes aquifères suivants :

- le système aquifère superficiel qui regroupe les formations à dominante sablo-argileuse et sableuse du quaternaire (QT), du Continental Terminal (CT) et de l'Oligo-miocène (OM) atteint des profondeurs de 80 m ;
- le système aquifère intermédiaire qui regroupe les formations essentiellement calcaires Karstiques par endroits et marnocalcaires de l'Eocène (EO) et du paléocène (PA) peut atteindre comme profondeur : 150 m ;
- le système aquifère profond qui concerne la seule formation des sables du Maestrichtien (MA) avec comme profondeur : 350 m.

Le potentiel en eau des aquifères est très important. Il varie suivant les aquifères et atteint des milliards de mètre cube d'eau.

La recharge est faite, par les pluies pour les nappes superficielles et les nappes profondes et ou à partir les fleuves.

Les différentes nappes sont menacées par l'incursion de la langue salée due à une surexploitation des forages entrainant une baisse du niveau de forage en dessous du niveau de la mer.

Dans l'ensemble, la qualité de l'eau est bonne dans les forages captant les nappes intermédiaires. Pour les forages captant les maestrichtiens, la qualité est moins bonne et saumâtre à certains endroits. C'est le cas de la zone de Mabo.

4.2. HYDRAULIQUE URBAINE

Malgré l'existence de cinq communes dans la région de Kaffrine, il n'existe que deux milieux urbains qui sont branchés sur le réseau de la SDE : il s'agit des deux anciennes communes de Kaffrine et Koungheul. Les données sur lesquelles porte l'analyse sont fournies par la Direction régionale de la SDE de Kaolack et concernent les branchements, la longueur du réseau et la production d'eau.

4.2.1. Evolution de la situation de l'hydraulique urbaine

Durant les deux dernières années, nous notons une progression du réseau de la production au niveau de l'hydraulique urbaine. En 2011, le réseau à évolué de 1,4 %, au même moment, la production et le nombre de branchements ont connu des croissances respectives de 2,4 % et 8 %.

L'analyse du réseau par commune, renseigne, d'une évolution annuelle de 0,5 % à Kaffrine et de 2,8 % à Koungheul. Quant au nombre de branchements, il a évolué de 6,3% à Kaffrine et de 9,6 % à Koungheul.

Tableau 4.3 : Répartition des branchements de la longueur du réseau et de la production

Communes	Branchements existants			Longueur du réseau (ml)			Production (m3)		
	2010	2011	évolution (%)	2010	2011	évolution (%)	2010	2011	évolution (%)
Kaffrine	2664	2833	6,3	75876	76274	0,5	-	691330	-
Koungheul	1589	1742	9,6	45817	47115	2,8	-	271813	-
Région	4233	**4575**	8,1	121693	**123389**	1,4	940306	**963143**	2,4

Source : Direction régionale SDE de Kaolack

S'agissant de la couverture en eau potable, son taux, en zone urbaine dans la région de Kaffrine, est de 138%. Cependant l'hydraulique urbaine n'est présente que dans les départements de Kaffrine et de Koungheul qui affichent des taux respectifs de 158% et 105%.

Ce taux correspond à un ratio de 38,6 litres par jour et par habitant ce qui est parfaitement en phase avec les normes internationales qui sont de 35 litres par jour et par habitant. Cette production montre que l'eau produite dans les communes de Kaffrine et Koungheul suffirait pour couvrir largement les besoins en eau des populations urbaines de la région.

Ainsi, le taux de couverture en eau potable en milieu urbain est de 110% dans la région de Kaffrine.

Tableau 4.4 : Répartition de la consommation et taux de couverture en zone urbaine

Désignation	Kaffrine	Koungheul	Ensemble	Région
Population urbaine	34179	20329	54508	68362
Production (m3)	691330	271813	**963143**	**963143**
Taux de couverture (%)	**158**	**105**	**138**	**110**

Source : Calculs propres

4.2.2. Evolution des abonnés

L'effectif des abonnés de la région à la SDE a connu une augmentation de 8 % en 2011, passant de 4253 à 4575 abonnés. Cependant, cette évolution n'est pas la même entre les deux communes concernées. Elle est de 6 % à Kaffrine et 10 % à Koungheul.

Par ailleurs, l'essentiel des abonnés est constitué de petits consommateurs qui en représentent environ 95 %.

Tableau 4.5 : Répartition des prises par type de consommateur et par commune

Communes	Petits consommateurs	Grands consommateurs	Administration	Total		Evolution (%)
				2010	2011	
Kaffrine	2665	83	85	2664	2833	6
Koungheul	1654	53	35	1589	1742	10
Ensemble	**4319**	**136**	**120**	**4253**	**4575**	**8**

Source : Direction régionale SDE de Kaolack

CONCLUSION

Le milieu urbain est totalement couvert en matière d'approvisionnement en eau potable. En ce qui concerne l'hydraulique rurale, les principales contraintes sont liées aux forages motorisés qui font souvent l'objet de problèmes tels que :

- les pannes de longue durée ;
- l'absence de crédits budgétaires ;
- le manque de moyens matériels et humains pour la maintenance, la réhabilitation et les extensions des réseaux ;
- le manque de service après-vente fiable.

CHAPITRE 5 : ASSAINISSEMENT

INTRODUCTION

Piloté par le Service Régional de l'Assainissement à Kaffrine, le secteur de l'assainissement englobe en gros la gestion des eaux usées et l'assainissement autonome qui vise à assurer à chaque citoyen l'accès à un ouvrage d'assainissement adéquat (bloc sanitaire, latrine simple, VIP, Toilette à Chasse Manuelle, etc.).
A l'instar de la Communauté Internationale, le Gouvernement du Sénégal s'est engagé pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement.
Le principe d'une approche programme dénommée PEPAM (Programme d'Eau Potable et d'Assainissement du Millénaire) a été retenu par le Gouvernement comme moyen opérationnel pour atteindre les OMD dans les secteurs de l'eau et de l'assainissement.
L'objectif des autorités étatiques est de porter le taux d'accès à un assainissement adéquat à 59 % dans le monde rural et 78 % en milieu urbain, conformément aux OMD dont l'échéance est 2015.

5.1. SITUATION DU SECTEUR DANS LA REGION

5.1.1. Assainissement autonome

Le taux d'accès des ménages à l'assainissement amélioré en milieu rural est estimé, en fin 2011, à 29,5 % alors qu'il est de 44% au niveau national. Ce qui laisse entrevoir des efforts colossaux à fournir pour l'atteinte des objectifs en 2015.

5.1.2. Gestion des eaux usées

Kaffrine ne dispose d'aucun réseau d'évacuation des eaux usées même si . l'article L8 du Code de l'Assainissement du Sénégal lui prévoit un Plan Directeur d'Assainissement. Ce qui devrait permettre de prendre en charge les questions d'assainissement sous toutes les formes.

5.2. LES REALISATIONS

A travers les sous programmes PEPAM BA et PEPAM BAD II, l'Etat a fait certaines réalisations, tandis que d'autres sont en cours.

5.2.1. Le PEPAM BA

Pour le programme PEPAM BA, la totalité des latrines familiales de type VIP, qui était prévue à Kathiote, dans le département de Kaffrine, a été réalisée. De même, les

prévisions en formation de maçons et d'enseignants en SARAR PHAST[1], dans les départements de Kaffrine et de Birkelane, notamment dans les communautés rurales de Ndiognick, et Kathiote et dans la commune de Birkelane, ont été totalement réalisées. Cependant, pour les édicules publics, le taux de réalisation dans les communautés rurales de Mabo (département de Birkelane), Missirah Wadène, Maka Yopp (département de Koungheul) et Sagna (département de Malèm Hodar) n'est que de 78%.

Tableau 5.1 : Réalisations du sous-programme PEPAM BA

Communautés rurales	Nature réalisations	Nombre prévu	Nombre réalisé	Taux de réalisation
Kathiote	Latrines familiales de type VIP	144	144	100%
Mabo,missirah Wadène,Maka Yopp,Sagna	Edicules publics	23	18	78%
Ndiognick,Mbirkilane et Kathiote	Formation de maçons	18	18	100%
Les écoles des CR précitées	Formation des enseignants en SARAR PHAST	40	40	100%

Source : SRAR de Kaffrine

5.2.2. Le PEPAM BAD II

Le sous-programme PEPAM BAD II a atteint ses objectifs dans la construction de latrines familiales de type TCM, accompagnées d'un dispositif de lavage des mains. Un taux de réalisation de 100% est obtenu, dans les communautés rurales de Missirah Wadène, Lour Escale et Ida Mouride du département de Koungheul. Il a aussi réalisé 50% des ouvrages, du même type, prévus dans les communautés rurales de Médinatoul Salam 2, Dianké Souf, Ndioum Gainth, de Boulèl, de Gniby, de Mabo, de Keur Mboucki du département de Birkelane.

Concernant la formation des maçons et des enseignants en SARAR PHAST, les objectifs ont été respectivement atteints à 100% et 73% dans l'ensemble les communautés rurales précitées.

[1] Le SARAR PHAS est une technique d'animation pour la prise en compte des questions d'hygiène et d'assainissement en tous milieux. Le sigle est en anglais.

Tableau 5.2 : Réalisations du sous-programme PEPAM BAD II

C.R	Nature réalisations	Nombre prévu	Nombre réalisé	Taux de réalisation
Missirah wadène, Ida mouride, Lour Escale	Latrines familiales de type TCM + dispositif de lavage des mains	400	400	100 %
Médinatoul salam 2, Boulel, Gniby, Mabo, Keur Mboucki, Ndioum Gainth, Dianké Souf	Latrines familiales de type TCM + dispositif de lavage des mains	400	200	50 %
Toutes les CR précitées	Formation de maçons	60	60	100 %
Les écoles des CR précitées	Formation des enseignants en SARAR PHAST	48	35	73 %

Source : SRAR de Kaffrine

CONCLUSION

L'accès à l'assainissement reste limité dans la région de Kaffine. Le secteur de l'assainissement rural est miné par un certain nombre de problèmes qui sont entre autres :

- la très faible intervention de l'Etat et des ONG dans le secteur depuis toujours ;
- l'absence de PLHA (Plan Local d'Hygiène et d'Assainissement) dans presque toutes les ASUFOR ;
- le faible niveau d'investissement dans le secteur ;
- les disponibilités financières limitées ;
- le fonctionnement et l'entretien des ouvrages inexistants ;
- l'approvisionnement en eau irrégulier ;
- la faiblesse de la participation des collectivités.

En vue de l'atteinte des OMD, une mise en place de programmes similaires aux deux sous-programmes (PEPAM BA et PEPAM BAD II) déjà en cours de réalisation et l'accompagnement de ces derniers seraient nécessaires avec des interventions en complément de ce que font les ONG comme Vision Mondiale.

CHAPITRE 6 : CONDITIONS DE VIE DES POPULATIONS

INTRODUCTION

Les conditions de vie des populations sont étudiées dans ce chapitre à en termes d'accès aux services sociaux de base d'une part et par le niveau de pauvreté des populations d'autre part. Les données sur les taux d'accès sont saisies à travers l'enquête village de 2009. Les résultats de l'ESPS II, menée au Sénégal de décembre 2010 à août 2011, ont permis de mesurer le taux de pauvreté des ménages de la région.

6.1. ACCÈS AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE SELON L'ENQUÊTE VILLAGE DE 2009

La dernière enquête village réalisée en 2009 a permis de mesurer l'accès aux services sociaux de base. L'approche a consisté à chercher si un village donné a accès à certains services en considérant l'existence, dans le village, d'un point d'eau, d'une école élémentaire, d'un poste de santé, d'un marché, d'une route. A défaut, il est considéré la distance par rapport à l'emplacement du service social de base considéré. Un indice simple est calculé pour l'accès de chacun des villages à chacun des services sociaux retenus. Enfin, un indice composite ou global est calculé, tenant compte de l'ensemble des cinq indices simples. Selon les résultats de l'enquête, 76,4% des populations rurales de la région avaient accès à un point d'alimentation en eau, contre 85,2% pour le pays, 74,5% à une école élémentaire, contre 89,0% au niveau national, 39,7% à un poste de santé, contre 61,6% pour le Sénégal, 92,6% à un commerce, contre 90,2% au pays et 48,4% à une route, contre 70,1% pour l'ensemble du pays.

Ainsi, le niveau d'accès aux services sociaux de base de la région est en deçà de la moyenne nationale, sauf pour le commerce. Par ailleurs, l'accès le plus problématique est relatif à la santé, les postes de santé se trouvant à de grandes distances de la plupart des villages, les populations nécessiteuses sont alors obligées de faire de longs trajets, souvent par charrette, pour aller se faire consulter.

6.2. ANALYSE DE LA PAUVRETÉ DANS LA RÉGION

L'ESPS-II a mesuré pour chaque région du Sénégal le taux de pauvreté (P0), l'écart de pauvreté (P1) et la profondeur de la pauvreté (P2).
Le taux de pauvreté mesure la part de la population ou des ménages qui vivent en état de pauvreté, c'est-à-dire ceux pour qui la consommation se situe en dessous de

la ligne de pauvreté définie. .
L'écart de pauvreté, P1, correspond à la distance moyenne qui sépare la population de la ligne de pauvreté lorsqu'une distance zéro est attribuée aux non-pauvres. Cette notion d'écart de pauvreté traduit les ressources nécessaires pour extraire tous les pauvres de leur situation. .
La profondeur de la pauvreté est définie comme l'écart de pauvreté et prend en compte la distance qui sépare les pauvres de la ligne de pauvreté, l'écart de pauvreté au carré (profondeur) considère le carré de cette distance. Il privilégie les personnes en situation d'extrême pauvreté.

6.2.1. Comparaison du niveau pauvreté de la région avec le reste du pays

Selon les résultats de l'ESPS II, le taux de pauvreté dans la région de Kaffrine est de 63,8 % contre 46,7 % au niveau national. Kaffrine forme avec Kédougou, Sédhiou, Kolda, Fatick et Ziguinchor les six régions ayant le taux de pauvreté le plus élevé. Les taux les plus faibles sont enregistrés dans les régions de Dakar et de Louga.
En ce qui concerne l'écart de pauvreté, il est de 21,2 % contre 14,5 % pour le Sénégal. C'est le sixième le plus élevé derrière ceux des régions de Kédougou, Sédhiou, Kolda, Fatick et Ziguinchor.
Enfin, la profondeur de la pauvreté est de 10,5 % au niveau régional, alors qu'elle est de 6,6 % au niveau national.

Tableau 6.1 : Mesures de pauvreté de la région de Kaffrine et du Sénégal

	P0	P1	P2	Taille Population	Nombre de Pauvres
Kaffrine	63,8%	21,2%	10,5%	523413	333919
Sénégal	46,7%	14,5%	6,6%	13632751	6367733

Source : ESPS II

6.2.2. La pauvreté selon le sexe

Dans la région de Kaffrine, la pauvreté touche plus les hommes que les femmes. En effet, 65 % des hommes vivent en dessous du seuil de pauvreté contre 45,2 % chez les femmes. De même, aussi bien pour l'écart que pour la profondeur de la pauvreté, les femmes sont plus épargnées. Ces deux indicateurs montrent que les hommes sont deux fois plus en souffrance que les femmes. En effet, l'écart de la pauvreté est de 21,8 % chez les hommes contre 11,1 % chez les femmes et la profondeur de la pauvreté est de 10,8 % chez les hommes contre 4,9 % des femmes.

Graphique 6.1 : La pauvreté selon le sexe

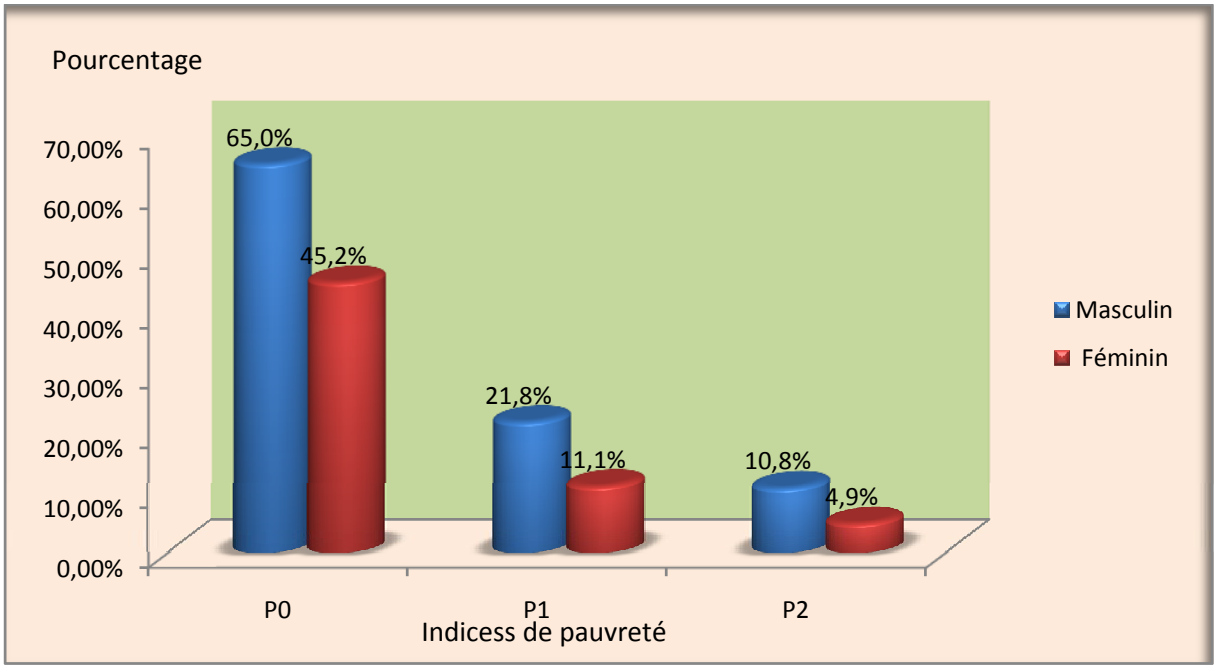

Source : ESPS II

6.2.3. Pauvreté et niveau d'instruction

La pauvreté frappe plus les personnes non instruites. En effet, la proportion de pauvres passe du simple au double si on passe des personnes instruites aux personnes sans instruction. La même comparaison vaut pour l'écart de pauvreté. Quant à la profondeur de la pauvreté, elle diminue avec le niveau d'instruction, passant de 11 % chez les non instruits à 3,5 % chez les gens ayant le niveau secondaire.

Graphique 6.2 : la pauvreté selon le niveau d'instruction

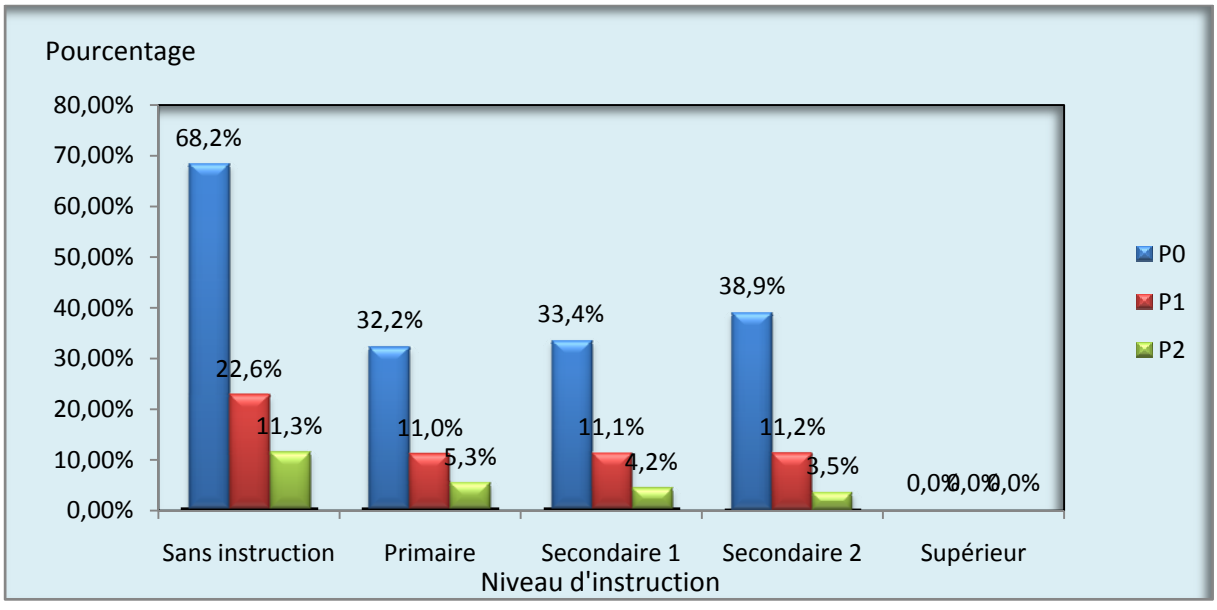

Source : ESPS II

6.2.4. La pauvreté selon l'âge

La pauvreté augmente avec l'âge ; elle passe de 47 % chez les moins de 35 ans à 68 % chez les personnes ayant plus de 70 ans. Elle est de 65 % chez les personnes de la classe intermédiaire 35-59 ans. Cependant, l'écart et la profondeur de la pauvreté diminuent avec l'âge passant respectivement de 22 % à 18,6 % et de 11,8 % à 7,8 % de la classe des moins de 35 ans aux personnes âgées.

Tableau 6.2 : La pauvreté selon le groupe d'âge

Groupe d'âge	P0	P1	P2	Taille pop	Nb pauvres
- de 35 ans	46,6%	22,0%	11,8%	51837	24151
35-59 ans	65,0%	21,8%	11,1%	360200	233972
71 ans et +	68,1%	18,6%	7,8%	111376	75796

Source : ESPS II

CONCLUSION

La région de Kaffrine apparaît donc comme pas bien lotie, du point de vue de l'accès aux services sociaux de base considérés. Du point de l'incidence de la pauvreté, la région se caractérise le taux de pauvreté de la région dépasse de loin le niveau national. Le constat est le même pour l'écart et la profondeur de la pauvreté.

CHAPITRE 7 : EDUCATION

INTRODUCTION

Après l'érection de Kaffrine en région en 2008, l'élaboration, à partir du Plan Départemental de Développement de l'Education (PDDE) de l'ancien département, du Plan Régional de Développement de l'Education (PRDE) s'est imposée pour prendre en charge, dans la logique de cette décentralisation, la planification à la base et intégrer les données nouvelles liées au nouveau découpage administratif.
Ainsi, la région de Kaffrine, à l'instar du Sénégal, s'est inscrite dans la poursuite des objectifs du millénaire pour le développement. Il s'agit, entre autres, de donner une éducation primaire à la quasi-totalité des enfants, c'est-à-dire assurer un cycle d'études primaires à plus de 90% des enfants de la région âgés de 7 à 12 ans et d'éliminer les disparités entre les sexes à tous les niveaux d'enseignement à l'horizon 2015. L'objectif du secteur de l'éducation dans la région est également de promouvoir l'alphabétisation et la formation professionnelle.

Ce présent chapitre traite de l'éducation dans la région de Kaffrine. Il aborde d'abord l'enseignement général du préscolaire au secondaire en passant par l'élémentaire et le moyen avant de faire le point sur la situation de l'enseignement technique.

7.1. L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE

La prise en charge des enfants pré scolarisables de la région est portée par plusieurs types de structures : 11 écoles publiques, 14 structures communautaires comportant 12 cases des tout-petits (CTP), 7 maternelles et garderies et 7 classes préparatoires ouvertes dans les écoles élémentaires. L'enseignement préscolaire reste cependant méconnu des populations, vue la faiblesse du taux brut de pré scolarisation (TBPS) de la région.

7.1.1. Structures et effectifs du préscolaire

7.1.1.1. Les structures

Le nombre de structures préscolaires a évolué de manière croissante, de 2007 à 2011, avec une augmentation significative entre 2010 et 2011, passant de 12 à 30. Cet accroissement est dû d'une part à l'ouverture de nouvelles CTP et d'autre part à l'émergence de classes préparatoires dans des écoles élémentaires, particulièrement dans le département de Kaffrine (Graphique 7.1). La situation d'ensemble reste tout de même alarmante car, jusqu'en 2010 encore, la région ne concentrait que 1% des structures préscolaires du pays.

Tableau 7.1 : Répartition des structures du DIPE par IDEN et par statut

IDEN	Public	Communautaire	Privé	Total
BIRKELANE	2	5	2	9
KAFFRINE	7	1	1	9
KOUNGHEUL	0	4	1	5
MALEM	2	4	1	7
IA	**11**	**14**	**5**	**30**

Source : Rapport du CRD spécial de rentrée 2011-2012

Les structures du DIPE de la région sont dominées par les cases des tout-petits qui en représentent les 40%. L'IDEN de Kaffrine est la moins dotée car elle ne compte qu'une seule CTP sur les 12 de la région. Par contre, les 2/3 des classes préparatoires de la région sont ouvertes dans des écoles du département de Kaffrine. Quant aux cases communautaires, il n'en existe que deux : une à Birkelane et une à Koungheul.

Graphique 7.1 : Répartition des structures par IDEN et par type

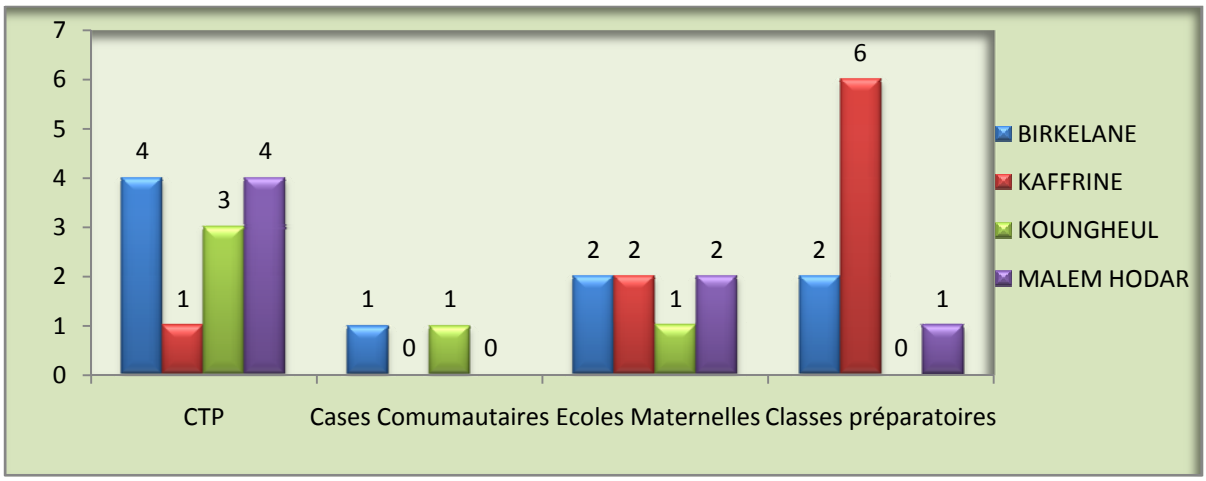

Source : Rapport du CRD spécial de rentrée 2011-2012

7.1.1.2. Les effectifs

Un effectif total de 1865 enfants pré scolarisables est enrôlé dans les 30 structures d'accueil avec une moyenne de 65 pensionnaires par structure, toutes sections confondues.

La croissance concomitante des effectifs se caractérise par un nombre d'inscription plus important de filles qui, grâce à l'action de la SCOFI et d'autres partenaires, constituent 51,9% des jeunes apprenants. Il est cependant à noter la présence encore timide des structures pré scolaires dans le privé qui, en 2011, ne prenait en charge que 16,7% des effectifs.

Graphique 7.2. : Répartition des effectifs du préscolaire par IDEN et par sexe

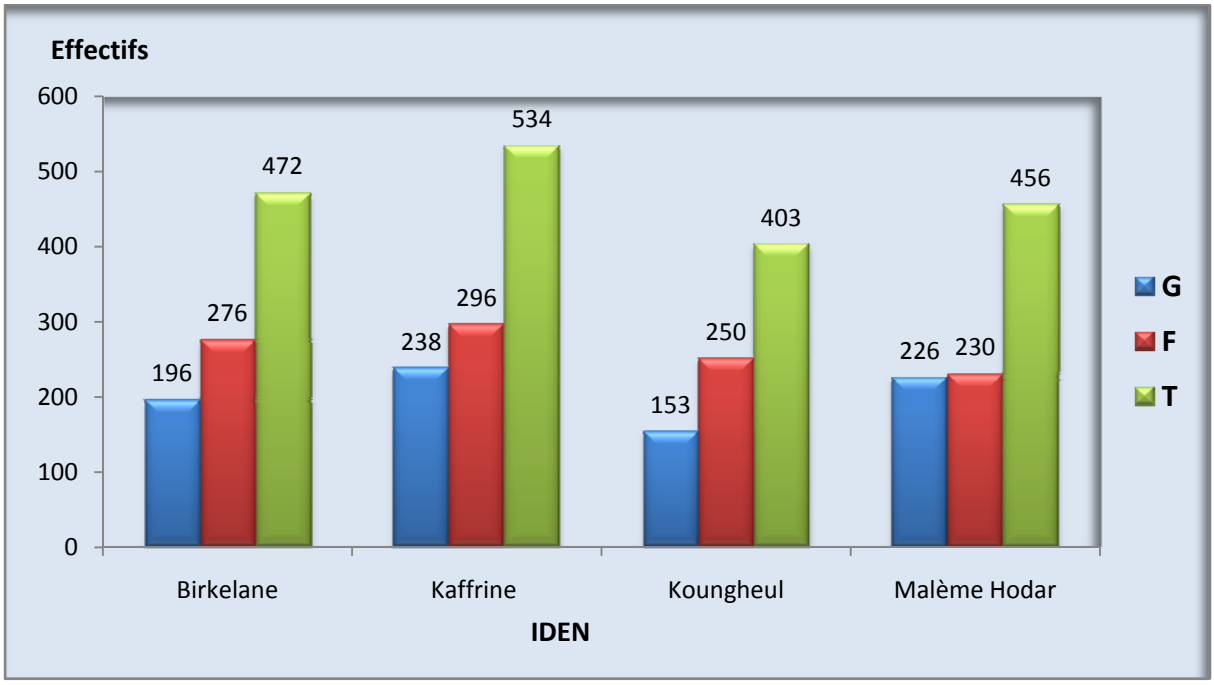

Source : Rapport du CRD spécial de rentrée 2011-2012

Avec près de 51319 enfants pré scolarisables, les structures du Développement Intégré de la Petite Enfance n'accueillent que 1865 enfants. Ce qui se traduit par un faible taux fréquentation du préscolaire qui est de l'ordre de 3,6%.

Aussi, le secteur privé ne participant que très faiblement dans la prise en charges de la petite enfance, se pose-t-il alors la nécessité d'une intense campagne d'information et de communication à entreprendre par l'ensemble des partenaires sociaux sous l'impulsion de la Coordination Régionale de la Case des Tout- Petits nouvellement mise en place.

7.1.2. Les Performances du DIPE

L'évolution du nombre de structures de la petite enfance depuis 2007 a eu un impact positif très sensible sur les effectifs, en particulier entre 2010 et 2011. En effet, le taux de croissance des effectifs est passé de 24% en 2010 à 43% en 2011. Et celle des filles, dans la même période, a plus que doublé, passant de 22% à 54%. Ce qui a entrainé un recul de l'indice de parité qui est passé de 90 à 77 garçons pour 100 filles.

Tableau 7.2 : Taux brut de préscolarisation (TBPS) et parité

ANNEE	EFFECTIFS PRESCOLARISES			TBPS (%)			PARITE
	G	F	T	G	F	T	G / F
2009	487	561	1048	2	2,4	2,2	0,9
2010	617	684	1301	2,45	2,7	2,5	0,9
2011	**813**	**1052**	**1865**	**3,13**	**4,2**	**3,6**	**0,8**

Source : Rapport du CRD spécial de rentrée 2011-2012

Le taux brut de préscolarisation a suivi la même dynamique passant de 2,17% en 2009 à 3,6% en 2011, avec toujours un TBPS plus important chez les filles (4,2% en 2011). Il reste cependant très en deçà du niveau national qui était déjà de 9,8% en 2010.

Graphique 7.3. : Evolution du TBPS entre 2009 et 2011

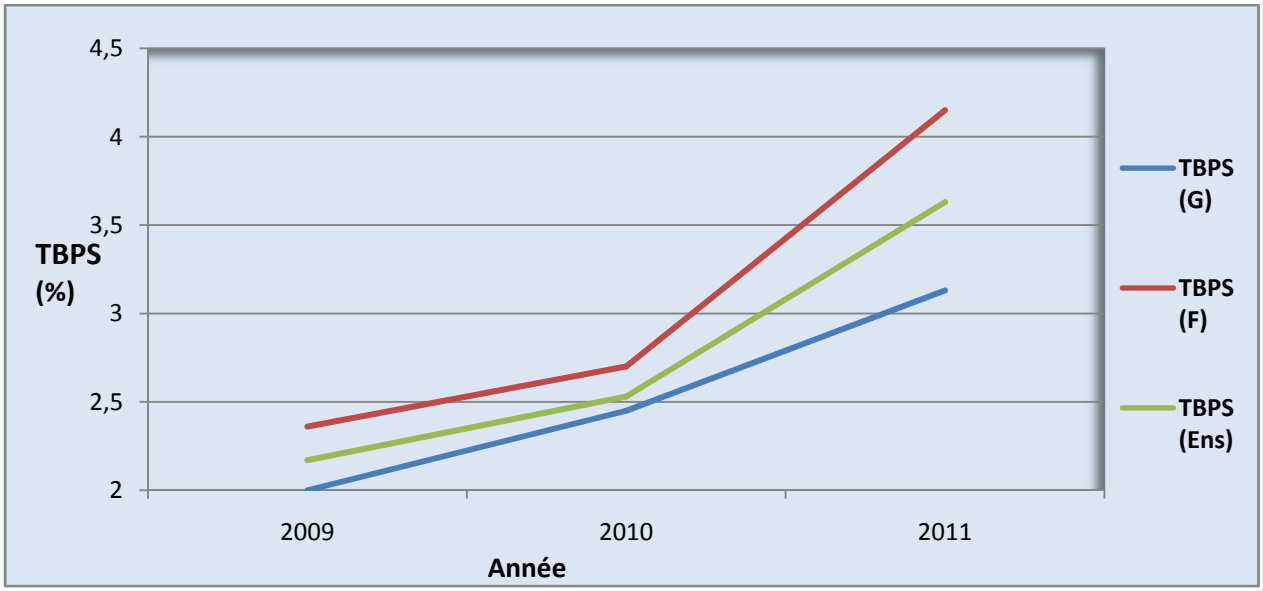

Source : Rapport du CRD spécial de rentrée 2011-2012

7.2. L'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE

La région de Kaffrine compte 396 écoles élémentaires, dont deux gelées, et 1613 classes pédagogiques dont 21,5 % sous abris et 29,4 % en classes spécialisées (298 CMG et 14 CDF). Les effectifs se chiffrent à 45 067 élèves dont plus de la moitié est constituée de filles. L'enseignement y est assuré par un personnel de 1745 enseignants.

7.2.1. Les structures

En 2011, la région de Kaffrine compte 396 écoles contre 369 en 2010. Cette progression de l'ordre de 7 % du nombre d'écoles a plus profité aux IDEN de Malème Hodar et Birkelane qui ont enregistré des augmentations respectives de 12 % et 10 %. Cependant, Kaffrine et Koungheul demeurent les départements les plus servis en structures pédagogiques. Avec 118 écoles chacune, ces deux IDEN concentrent 60 % des établissements primaires de la région.

Tableau 7.3 : Répartition des écoles par IDEN et par taille (nombre de classes)

IDEN	1 à 5 classes	6 à 11 classes	12 classes et plus	Total
BIRKELANE	72	11	2	85
KAFFRINE	94	14	10	118
KOUNGHEUL	106	9	3	118
MALEM	69	6	0	75
IA KAFFRINE	**341**	**40**	**15**	**396**
%	**86%**	**10%**	**4%**	**100%**

Source : Rapport CRD spécial de rentrée 2011-2012

La carte scolaire de la région est caractérisée par la prédominance des écoles à cycle incomplet. Celles-ci représentent 86,1% des établissements de la région. Les élèves qui fréquentent ces structures peuvent ainsi être contraints d'abandonner leur scolarité avant de terminer le cycle. A Malème Hoddar, seules 8% des écoles primaires ont un cycle complet.

Graphique 7.4. : Répartition des écoles de la région selon leurs tailles

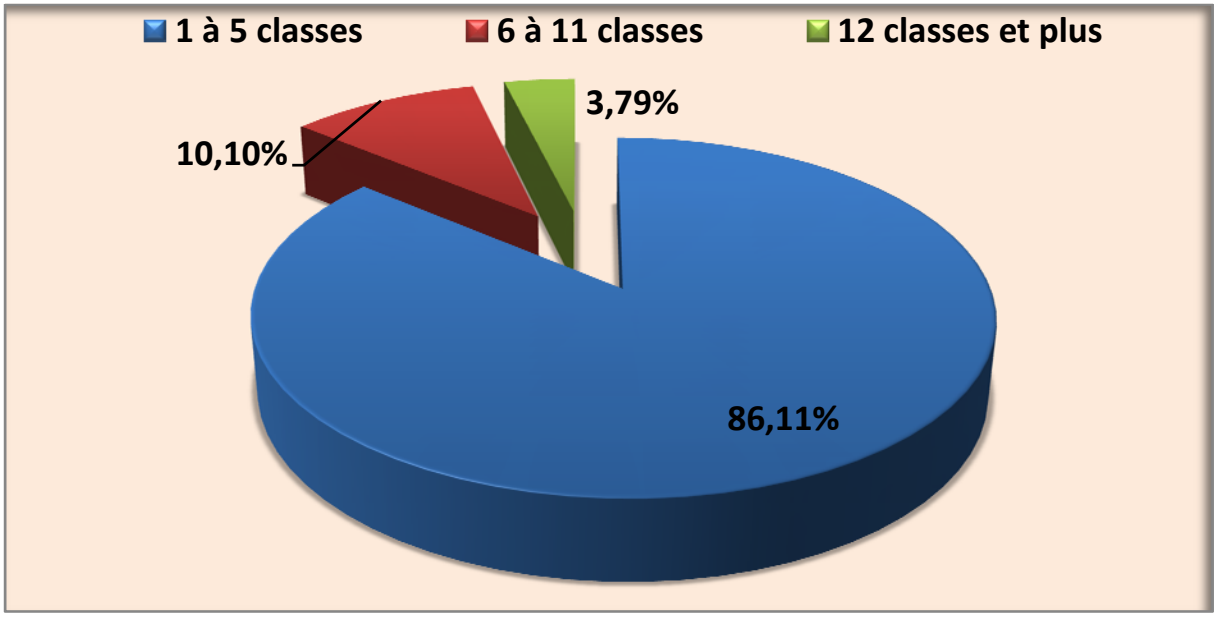

Source : Rapport CRD spécial de rentrée 2011-2012

Il se pose alors un problème de maintien des élèves à l'école qui touche surtout les filles dont la prise en charge lors des changements de milieux est encore plus délicate. C'est dire que la configuration du réseau est à l'antipode d'une carte scolaire rationnelle, et constitue un frein au développement de l'accès, surtout si elle est articulée à un environnement scolaire peu attrayant : abris, classes spéciales, écoles non clôturées, absence de latrines, etc.

Tableau 7.4 : Répartition des écoles, des classes et des élèves par IDEN en 2010/2011

Départements	Ecoles	Classes physiques	Classes pédagogiques	Elèves		
				G	F	T
Département Birkelane	85	302	341	3971	4914	8885
Département Kaffrine	118	479	528	7162	8454	15616
Département Koungheul	118	343	456	5708	7673	13381
Département MalèmeHodar	75	241	288	3161	4024	7185
REGION	**396**	**1365**	**1613**	**20002**	**25065**	**45067**

Source : IA Kaffrine

En dépit d'un déficit régional de 248 salles de classes perceptible dans toutes les IDEN, on note une assez bonne répartition des classes pédagogiques à travers la région. En effet, les effectifs tournent autour de 29 élèves par classe dans les départements de Kaffrine et de Koungheul, alors qu'à Malèle Hodar et à Birkelane, ils sont en moyenne de 26 élèves par classe.

La zone rurale regroupe 334 des 397 écoles de la région, soit 84 % des structures avec une forte prédominance des écoles publiques. En effet, 98 % des écoles en milieu rural sont des écoles publiques. L'enseignement privé est surtout présent en zone urbaine et notamment dans le département de Koungheul où sont implantées 8 des 10 écoles privées de la région.

Graphique 7.5 : Répartition des écoles selon le milieu et selon le statut

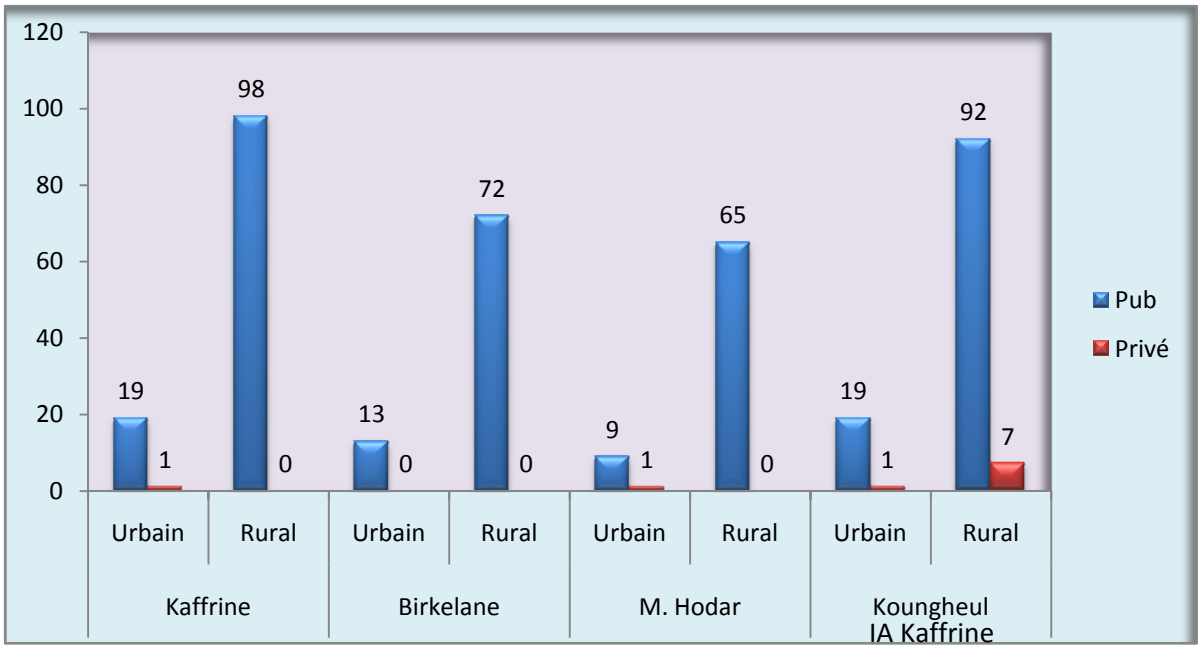

Source : IA de Kaffrine

A l'instar des écoles, les groupes pédagogiques ont augmenté dans la région en 2011. Le département de Kaffrine avec 528 groupes pédagogiques, dispose a lui seul de 33 % des classes de la région. Il est suivi dans ce sens par Koungheul qui en

abrite les 28 %. Malème Hodar est le département qui compte moins de classes pédagogiques avec seulement 18 % des classes de l'académie.

Tableau 7.5 : Répartition des écoles, des CP et des élèves selon le statut, selon l'IDEN et selon le milieu

IDEN		Ecoles			Classes Pédagogiques		
		Pub	Privé	Total	Pub	Privé	Total
Kaffrine	Urbain	19	1	20	139	7	146
	Rural	98	0	98	382	-	382
	Total	**117**	**1**	**118**	**521**	**7**	**528**
Birkelane	Urbain	13	-	13	49	-	49
	Rural	72	-	72	292	-	292
	Total	**85**	**-**	**85**	**341**	**-**	**341**
M. Hodar	Urbain	9	1	10	21	3	24
	Rural	65	-	65	264	-	264
	Total	**74**	**1**	**75**	**285**	**3**	**288**
Koungheul	Urbain	19	1	20	104	6	110
	Rural	92	7	99	332	14	346
	Total	**111**	**8**	**119**	**436**	**20**	**456**
IA Kaffrine	Urbain	**60**	**3**	**63**	**313**	**16**	**329**
	Rural	**327**	**7**	**334**	**1270**	**14**	**1284**
	Total	**387**	**10**	**397**	**1583**	**30**	**1613**

Souce : IA Kaffrine

Par ailleurs, plus de la moitié des groupes pédagogiques de la région sont concernées par les classes à double flux et les classes multigrades. En effet, seuls 46% des classes de l'académie de Kaffrine sont des classes simples.

Graphique 7.6 : Répartition des GP par type et par IDEN

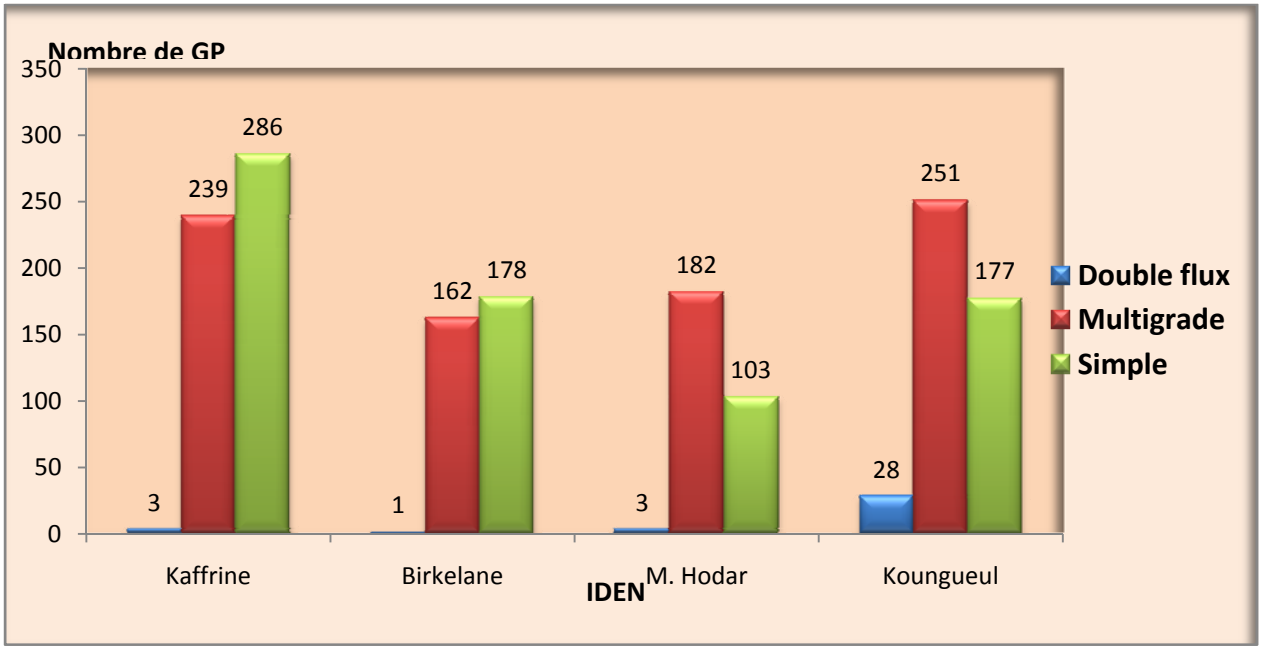

Source : IA de Kaffrine

7.2.2. Le personnel

L'enseignement élémentaire est dispensé par un personnel dont l'effectif s'élève à 1745 enseignants composé de 65% de volontaires de l'éducation et de maitres contractuels.

Par ailleurs, il est à relever que la répartition du corps enseignant à travers les différentes IDEN n'est pas uniforme. Kaffrine qui abrite environ 35% des classes fonctionnelles concentre près de la moitié des enseignants de la région. Aussi, alors qu'à Kaffrine il y a un équilibre quasi parfait dans l'affectation des fonctionnaires et des corps émergents, ces derniers constituent la large majorité des enseignants qui servent dans les autres IDEN. A ce titre, les corps émergents constituent plus de 75% du personnel enseignant dans l'IDEN de Koungheul.

Tableau 7.6 : Répartition des enseignants par corps et par IDEN

Structures	SEXE	Corps Emergents	%Corps Emergents	Fonctionnaires	% Fonctionnaires	Total
IDEN BIRKELANE	H	124	67,0%	61	33,0%	185
	F	67	9054,0%	7	9,5%	74
	T	191	7375,0%	68	26,3%	259
IDEN KAFFRINE	H	255	67,5%	123	32,5%	378
	F	164	36,0%	292	64,0%	456
	T	419	50,2%	415	49,8%	834
IDEN KOUNGUEUL	H	254	79,1%	67	20,9%	321
	F	69	92,0%	6	8,0%	75
	T	323	81,6%	73	18,4%	396
IDEN MALEM	H	149	74,5%	51	25,5%	200
	F	54	96,4%	2	3,6%	56
	T	203	79,3%	53	20,7%	256
IA	**H**	**782**	**70,0%**	**326**	**30,0%**	**1084**
	F	**354**	**54,0%**	**311**	**47,1%**	**661**
	T	**1136**	**65,1%**	**609**	**34,9%**	**1745**

Source : Rapport CRD spécial de rentrée 2011-2012

7.2.3. Les effectifs

En 2011, 45 067 élèves ont fréquenté les écoles élémentaires de la région de Kaffrine contre 44 168 élèves l'année précédente, soit une progression de 2%. La répartition des élèves par IDEN place Kaffrine en tête avec 35% des effectifs suivi de Koungheul avec 29% des effectifs. Les IDEN de Malème Hoddar et Birkelane ont pris en charge, respectivement, 16% et 20% des élèves de la région.

Tableau 7.7 : Répartition des écoles, des CP et des élèves selon le statut, selon l'IDEN et selon le milieu

IDEN		Elèves		
		Pub	**Privé**	**Total**
Kaffrine	Urbain	5999	308	6307
	Rural	9309	00	9309
	Total	**15308**	**308**	**15616**
Birkelane	Urbain	1879	00	1879
	Rural	7006	00	7006
	Total	**8885**	**00**	**8885**
M. Hodar	Urbain	986	63	1049
	Rural	6136	00	6136
	Total	**7122**	**63**	**7185**
Koungheul	Urbain	4526	233	4759
	Rural	8313	309	8622
	Total	**12839**	**542**	**13381**
IA Kaffrine	Urbain	**13390**	**604**	**13994**
	Rural	**30764**	**309**	**31073**
	Total	**44154**	**913**	**45067**

Souce : IA Kaffrine

Le rapport de masculinité G/F, à l'échelle régionale, est à l'avantage des filles. Soit 80 garçons pour 100 filles. Il faut cependant noter que dans le privé, notamment à Kaffrine, les garçons sont majoritaires : 304 garçons pour 268 filles.

La prédominance des filles, au plan des effectifs (54% des effectifs), qui a permis d'atteindre et de dépasser l'objectif de parité, est à inscrire à l'actif des partenaires tels que la Vision Mondiale, la SCOFI, la FAWE, le WHEPSA (Projet 10 000 filles) et les CODEC qui, grâce à leur dynamisme et leur accompagnement, ont été d'un grand apport dans les campagnes de sensibilisation des populations, notamment en milieu rural.

La part du privé dans l'enseignement élémentaire est restée encore très faible en 2011. En effet, seulement 913 élèves, soit 2% des effectifs de la région, ont fréquenté des structures privées.

7.2.4. Les performances de l'élémentaire

7.2.4.1. Le recrutement au CI

L'accès à l'école élémentaire est mesuré à partir du taux brut d'admission (TBA) qui indique le nombre d'enfants admis pour la première fois au CI, par rapport à la population ayant l'âge légal de fréquenter cette année d'étude. Au Sénégal, cet indicateur est passé de 117,5% en 2009 à 123,6% en 2010. Dans la région de Kaffrine, par rapport aux objectifs planifiés par l'Inspection d'Académie de recruter 18000 enfants en 2011, soit 9000 garçons et 9000 filles- seulement 7768 ont été inscrits au CI dont 4140 filles. Ce qui donne un taux de réalisation de 43,74 %.

7.2.4.2. Taux brut de scolarisation (TBS) et Taux d'achèvement

➢ Le Taux Brut de Scolarisation (TBS) (évolution 2010-2011)

Le taux brut de scolarisation (TBS) est l'un des indicateurs les plus utilisés pour mesurer l'accès à l'éducation. Il mesure la capacité du système éducatif à accueillir les enfants scolarisables et s'obtient en faisant le rapport entre l'effectif des élèves de l'élémentaire par la population âgée de 7 à 12 ans multiplié par 100.

Dans la région de Kaffrine, le TBS a connu une évolution positive ces dernières années. Il est passé de 50,84% à 54,56% entre 2010 et 2011. Le niveau actuel de l'indicateur pour les garçons (48,66%) et les filles (60,43%) révèle un écart de près de 12 points. Ce qui confirme le retard accusé dans la scolarisation des garçons, comparativement aux filles dans la région de Kaffrine. A cet effet, une campagne en faveur d'une scolarisation plus accrue des garçons serait nécessaire, afin de réduire le déséquilibre existant.

Tableau 7.8 : Evolution du TBS entre 2010 et 2011

TBS 2010			TBS 2011		
G	F	T	G	F	T
46,3%	55,3%	50,8%	48,7%	60,4%	54, 6%

Source : IA Kaffrine

➢ Taux d'Achèvement

Un indicateur extrêmement important pour l'atteinte de la scolarisation universelle est le Taux d'Achèvement au Primaire (TAP). Ce taux correspond à la proportion d'écoliers commençant la première année d'études dans l'enseignement primaire et achevant la cinquième, il est aussi appelé le taux de survie en cinquième année. Il désigne le pourcentage d'une cohorte d'écoliers inscrits en première année de l'enseignement primaire pendant une année scolaire donnée et qui parviendront jusqu'à la cinquième année d'études. Vu les difficultés qu'il y a de pouvoir assurer le suivi d'une promotion d'écoliers pendant 5 bonnes années, d'un commun accord avec certains partenaires, un proxy est utilisé pour faire le calcul de ce taux. Il s'agit du rapport entre les nouveaux entrants en classe de CM2 et la population de 12 ans. En 2011, le TAP est de l'ordre de 27,2 %. Dans sa nouvelle Lettre de Politique Sectorielle, le Sénégal s'est fixé comme objectif à l'horizon 2015 d'atteindre un taux d'achèvement de 90%.

7.2.4.3. Résultats du CFEE

Les résultats au certificat de fin d'études élémentaires observés entre 2010 et 2011 dans la région de Kaffrine ont évolué positivement, passant ainsi de 44,6% à 46,4%. L'examen selon le genre montre qu'en 2011 le taux de réussite au CFEE est plus élevé chez les garçons (53,8%) que chez les filles (40,0%), contrairement à l'année

précédente. Au niveau départemental on note partout une évolution positive sauf à Malème Hoddar qui présente une baisse de 14,2 points de pourcentage en 2011.

Tableau 7.9 : Résultats du CFEE

IDEN		2010	2011
Kaffrine	Garçons	42,6%	54,8%
	Filles	51,4%	47,1%
	Total	46,8%	50,9%
Birkelane	Garçons	37,0%	50,2%
	Filles	41,6%	32,1%
	Total	39,3%	40,6%
M Hodar	Garçons	41,6%	45,4%
	Filles	56,5%	24,4%
	Total	48,4%	34,2%
Koungheul	Garçons	35,1%	61,7%
	Filles	51,8%	47,6%
	Total	43,5%	54,0%
IA KAFFRINE	**Garçons**	**39,6%**	**53,8%**
	Filles	**49,9%**	**40,0%**
	Total	**44,6%**	**46,4%**

Source : IA Kaffrine

L'analyse des tableaux ci-dessus montre qu'en 2011, au plan des effectifs et du TBS, les garçons sont en retard par rapport par rapport aux filles. Cependant, ils ont obtenu les meilleurs taux de réussite.

Graphique 7.7 : taux de réussite au CFEE en 2010 et en 2011

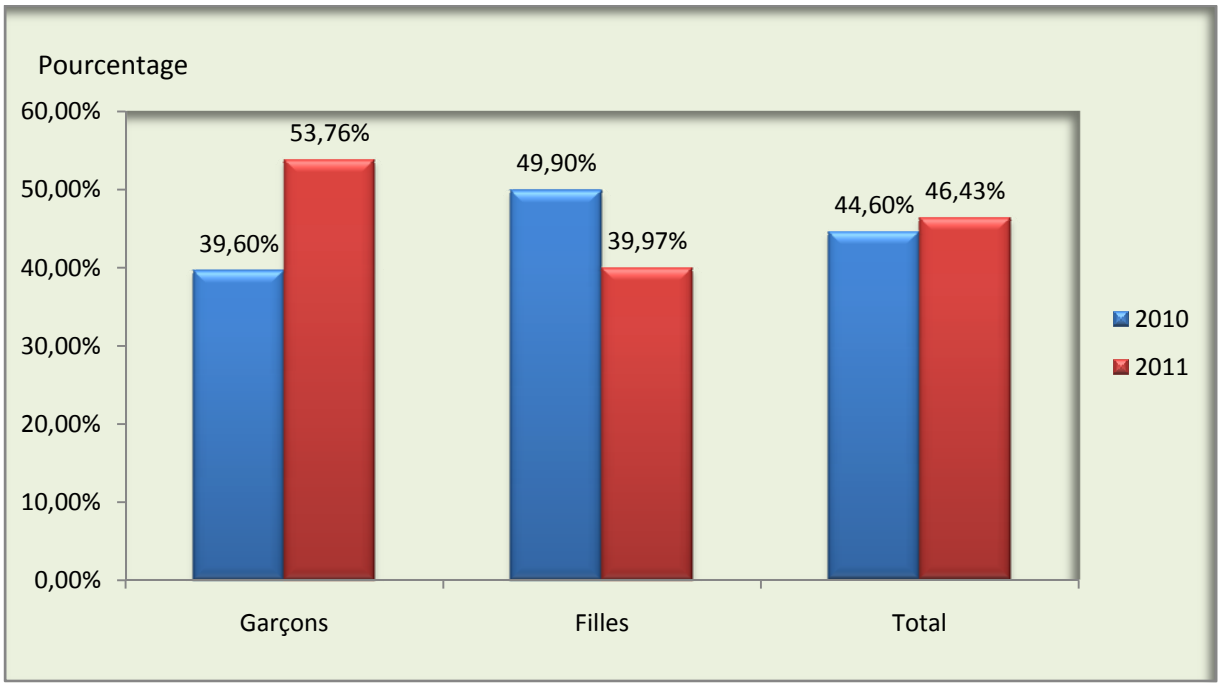

Source : IA de Kaffrine

7.3. LE MOYEN SECONDAIRE GENERAL

7.3.1. Les structures du moyen secondaire

La région compte en 2011, 31 structures d'enseignement moyen secondaire ainsi répartis : 27 établissements de premier cycle (dont 22 publics et 05 privés) et 04 lycées (dont 02 publics et 02 privés). L'enseignement public domine le secteur avec 77,42% des structures.

Tableau 7.10 : Répartition des lycées et collèges selon le statut et le département

Département	COLLEGES		LYCEES		TOTAL		TOTAL GENERAL
	Public	Privé	Public	Privé	Public	Privé	
BIRKELANE	04	01	00	00	04	01	**05**
KAFFRINE	11	02	01	01	12	03	**15**
KOUNGHEUL	03	02	01	01	04	03	**07**
MALEME	04	00	00	00	04	00	**04**
IA	**22**	**05**	**02**	**02**	**24**	**07**	**31**

Source : IA Kaffrine

Graphique 7.8 : Répartition des collèges selon le département et selon le statut

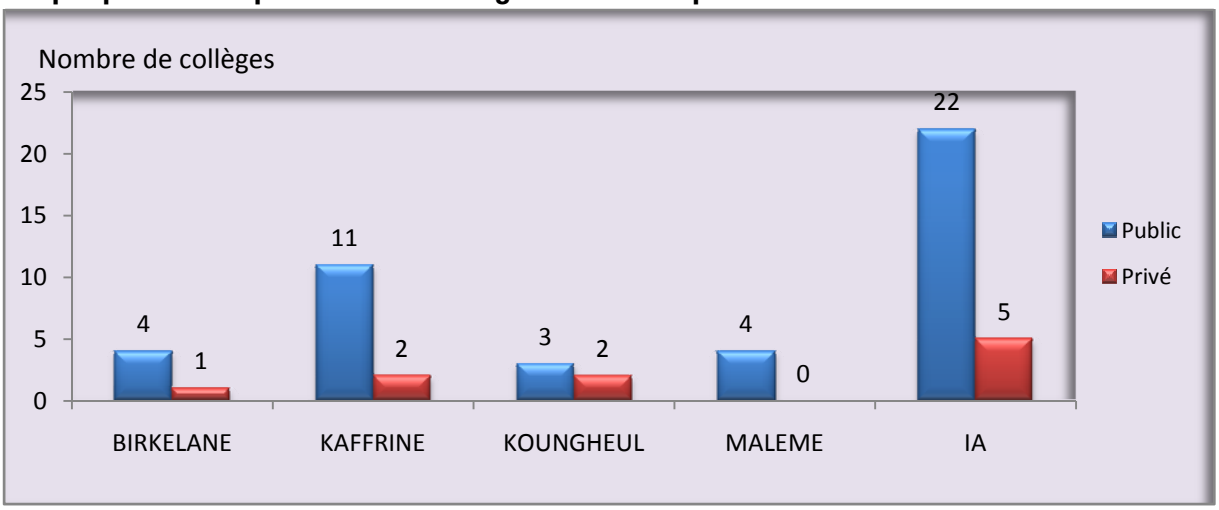

Source : IA Kaffrine

7.3.2. La situation du moyen

7.3.2.1. Les effectifs

Le réseau scolaire du moyen, peu dense, (22 collèges publics et 5 collèges privés) rapporté aux potentialités de la région, a connu en 2010 un accroissement sensible avec une transition de 87,5% (43,4% pour les filles). Les effectifs ont autant progressé, tant chez les filles que chez les garçons, passant de 7466 en 2008, 7 623 en 2009 et à 10 338 en 2010/2011.

L'enseignement moyen compte 10 338 élèves en 2011 dont 45 % de filles. A ce niveau, la parité qui n'est plus à l'avantage des filles pose le problème du maintien de ces dernières dans le système.

La part du privé dans l'enseignement moyen est très importante en 2011. En effet, 4704 élèves, soit 45% des effectifs de la région, ont fréquenté des structures privées

Tableau 7.11 : Répartition des élèves du moyen selon le statut, l'IDEN et le sexe

IDEN	Statut	Effectifs 2011		
		G	F	T
Kaffrine	Public	2485	2338	4823
	Privé	88	79	167
	Total	2573	2417	4990
Koungheul	Public	1203	924	2127
	Privé	136	114	250
	Total	1339	1038	2377
Birkelane	Public	1151	793	1944
	Privé	19	27	46
	Total	1170	820	1990
Malem Hodar	Public	549	432	981
	Privé	0	0	0
	Total	549	432	981
IA	**Public**	**5388**	**4487**	**9875**
	Privé	**243**	**220**	**463**
	Total	**5631**	**4707**	**10338**

Source : Rapport CRD de rentrée 2011

7.3.2.2. Les performances du moyen

De la faible densité du réseau du sous-secteur, découle la faiblesse du TBS du moyen qui en passant de 12,2 % en 2010 à 17,3 en 2011, reste en deçà des objectifs planifiés. La situation est encore beaucoup plus préoccupante dans le département de Malem Hoddar où le TBS n'atteint pas 10 %, (8,7 % pour les filles).

Plusieurs raisons expliquent cette faiblesse de l'accès au moyen dans la région :

- existence de poches de résistance à l'enseignement dispensé dans les écoles classiques ;
- faiblesse du taux d'admission en 6ème ces dernières années ;
- absence de collèges franco-arabes (absence de perspectives) ;
- difficultés d'accueil dans les localités abritant des CEM ;
- nombreux cas d'abandons, (notamment chez les jeunes filles victimes de mariages précoces ou de travaux ménagers) ;
- transferts vers d'autres régions en cours de scolarité ;
- secteur privé, très embryonnaire avec 05 établissements, ne participe que très faiblement dans l'amélioration du taux de transition et d'achèvement dans le moyen ;
- environnement peu attrayant avec des locaux inadaptés.

A ce niveau, il y a lieu de signaler qu'une solution urgente doit être trouvée au problème de locaux du CEM de Kaffrine Commune logé dans l'ancien centre de santé réclamé par le Ministère de tutelle. Il en est de même de la situation des nouveaux

CEM (Diameguene TP, Franco arabe, etc.) logés dans les écoles élémentaires ou dans des abris provisoires prêtés par les populations, etc.
Le fonctionnement, sous abris provisoires, réduit considérablement la capacité d'accueil et la qualité des apprentissages, favorise les abandons et limite le taux d'achèvement.

Tableau 7.12 : Situation du TBS des IDEN

IDEN	TBS		
	G	F	T
Kaffrine	24,2%	22,7%	23,4%
Koungheul	15,5%	12,0%	13,8%
Birkelane	20,5%	14,4%	17,4%
Malèm Hoddar	11,1%	8,7%	9,9%
IA	**18,8**%	**15,7**%	**17,3**%

Source : Rapport CRD de rentrée 2011

7.3.3. Situation du secondaire en 2011

Localisés à Kaffrine et à Koungheul, les deux seuls lycées de la région n'offrent pas toute la capacité nécessaire pour accueillir et maintenir dans le système tous les adolescents qui frapperaient à leurs portes. En effet, l'éloignement des structures, les problèmes d'hébergement, les conditions difficiles d'études le fort taux d'abandon noté, la faiblesse des effectifs enrôlés, le déficit en infrastructures, surtout des salles de classes, constituent, entre autres, autant de contraintes auxquelles l'enseignement secondaire se trouve confronté.

7.3.3.1. Les effectifs

L'enseignement moyen secondaire général comptabilise 2530 élèves en 2011. Le rapport de masculinité qui y est de 173 garçons pour 100 filles est largement favorable au sexe masculin. Considérant la série, les classes littéraires (75% des effectifs) attirent plus les élèves. La répartition de ces derniers par série indique que les filles ne constituent que 25% des effectifs des séries scientifiques et 40,5% pour les séries littéraires. Globalement, près de huit (8) filles sur dix (10) sont inscrites dans des séries littéraires (82,78%) en 2011.

Tableau 7.13 : Répartition des effectifs du secondaire selon le niveau, la série et le sexe en 2011

CLASSES	Seconde		Première		Terminale		TOTAL		TOTAL
SERIE	L	S	L	S	L	S	L	S	GENERAL
Effectif G	415	234	398	125	324	119	1137	478	1615
Effectif F	354	107	234	36	186	18	774	161	935
TOTAL	**769**	**341**	**632**	**161**	**510**	**137**	**1911**	**639**	**2550**

Source : IA Kaffrine

7.3.3.2. Les performances

Le taux de réussite au Bac a enregistré une forte baisse entre 2010 et 2011. En effet, de 48,8% en 2010, il s'est établit à 34,1% en 2011, soit un recul de près de 15 points. Le tableau ci-dessous fait apparaître, en outre, que le taux de réussite des garçons est supérieur à celui des filles en 2010.

Tableau 7.14 : Evolution du taux de réussite au BAC de 2009 à 2011

SEXE	Taux de réussite au BAC		
	2009	2010	2011
Garçons	-	53,7%	-
Filles	-	37,5%	-
TOTAL	**42,2%**	**48,8%**	**34,1%**

Source : IA Kaffrine

7.4. ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET PROFESSIONNEL

Moyen d'acquisition d'une qualification professionnelle et d'une insertion rapide pour les jeunes, l'enseignement professionnel a pris ces dernières années un nouvel envol dans la région de Kaffrine avec la réouverture du Centre national de Formation des Maitres d'Enseignement technique et professionnel (CNFMETP) ex Centre BIT en 2011. La région de Kaffrine compte ainsi trois établissements d'enseignement technique et professionnel à savoir le CRETEF et le CNFMETP de Kaffrine et le Centre de Formation Professionnelle (CFP) de Birkelane. Au cours de l'année 2010-2011, 199 élèves ont fréquenté ces structures où la formation était assurée par un personnel de 54 enseignants.

- ***Le CNFMETP de Kaffrine***

Le Centre national de Formation des Maitres d'Enseignement technique et professionnel de Kaffrine dispose de trois classes physiques et quatre classes pédagogiques. Il compte 19 formateurs dont trois femmes. Le personnel est composé en 2011 de 6 titulaires, 2 contractuels et 11 vacataires qui dispensent les cours dans les différentes filières que sont la maçonnerie, la construction métallique (CM) et la structure métallique (SM). L'effectif total en 2011 est de 55 élèves dont 2 filles répartis entre le cycle préparatoire du Certificat d'Aptitude Professionnel (CAP) (40 élèves) et le cycle préparatoire du CEAP (16 élèves).

Le CNFMEPT a pour mission de former d'une part des élèves maitres en deux ans et d'autre part des Unités d'Apprentissage Pédagogique (UAP) en trois ans. Depuis la réouverture du centre en 2011, la première promotion d'élèves maitres est attendue en 2013.

- ***Le CRETEF de Kaffrine (Centre régional d'Enseignement technique féminin)***

Les principales missions du CRETF sont la formation en trois ans de restaurateurs, de couturiers et de coiffeurs et l'insertion des apprenants(es) dans la vie professionnelle.

En 2011, le centre compte 80 élèves composés uniquement de filles réparties dans les différentes filières. Les enseignements sont assurés par un personnel composé de 23 enseignants dont 10 hommes et 13 femmes. Bien que le centre se trouve confronter à certaines contraintes comme l'insuffisance de matériel et sa méconnaissance par la population, il bénéficie cependant d'atouts certains par la qualité des formateurs, son équipement, son statut et le soutien des partenaires.
En 2011, 9 couturières et 3 restauratrices sont sorties de ce centre, soit 12 au total contre 14 en 2010 (9 couturières et 5 restauratrices). La première promotion de coiffeuses doit, en principe, sortir en 2012.

- **Le Centre de Formation Professionnel de Birkelane**

En plus des filières proposées par le CRETEF de Kaffrine, avec qui il partage les mêmes missions, le CFP de Birkelane offre une formation sur trois ans en électricité.
En 2011, le centre compte 64 élèves à forte majorité de filles (57 filles). Repris par l'Etat en 2009, le CFP va produire ses premiers diplômés en 2012. Les enseignements y sont assurés par un personnel composé de 11 enseignants dont 07 femmes.

Tableau 7.15 : Répartition des effectifs et du personnel de l'enseignement technique et professionnel

Etablissements	Effectifs			Filières	Personnel enseignant		
	Filles	Garçons	Total		Hommes	Femmes	Total
CRETEF Kaffrine	80	00	80	Couture, Coiffure, Restauration	10	13	23
CNFMETP Kaffrine	2	53	55	CM, Maçonnerie, SM, BTP	16	3	19
CFP Birkelane	57	7	64	Coiffure, Restauration, Couture, Menuiserie, Electricité	04	07	11
Ensemble	**139**	**60**	**199**		**30**	**23**	**53**

Sources : CRETEF et CNFMETP de Kaffrine et CFP de Birkelane.

CONCLUSION

Le diagnostic de la situation de l'éducation révèle une amélioration de l'offre éducative par une augmentation des structures d'accueil. Cependant, l'enseignement préscolaire reste méconnu des populations, vue la faiblesse du taux brut de pré scolarisation de la région qui ne concentre que 1% des structures préscolaires du pays. Tandis que dans l'élémentaire, le TBS a connu une évolution positive ces dernières années en passant de 50,84% à 54,56% entre 2010 et 2011. Les résultats au certificat de fin d'études élémentaires ont évolué positivement, passant ainsi de 44,6% à 46,4% contrairement au taux de réussite au Bac qui a enregistré une forte baisse car de 48,8% en 2010, il s'est établit à 34,1% en 2011, soit un recul de près de 15 points.

CHAPITRE 8 : JUSTICE

INTRODUCTION

La région de Kaffrine n'a pas encore de tribunal régional et compte un seul tribunal départemental : celui de Kaffrine qui traite tous les dossiers de la région qui sont de sa compétence.

Cette instance envoie les prévenus à la Maison d'Arrêt et de Correction de la région où on peut les classer en deux catégories : les détenus provisoires et les condamnés.

Par ailleurs, ce chapitre traite également des actions que l'AEMO a eu à mener durant l'année 2011.

8.1. POPULATION CARCERALE

8.1.1. Evolution de la population carcérale

Entre 2010 et 2011, la population de la Maison d'Arrêt et de Correction de la région de Kaffrine est passée du simple à plus du double, soit de 67 prévenus en 2010 à 136 en 2011. Parmi ceux-ci, 89 ont été condamnés. Ce qui fait un taux de condamnation de 65 %. Le taux assez élevé de prévenus relaxés, 35 %, dans la MAC de Kaffrine, s'explique par la lenteur des procédures judiciaires liée au fait que la région ne compte qu'un seul tribunal.

Par ailleurs, cette population carcérale est essentiellement composée d'hommes qui en constituent les 97 %. Les rares femmes qui ont été prévenues en 2011 ont été relaxées.

Graphique 8.1: Répartition de la population carcérale selon le statut et le sexe

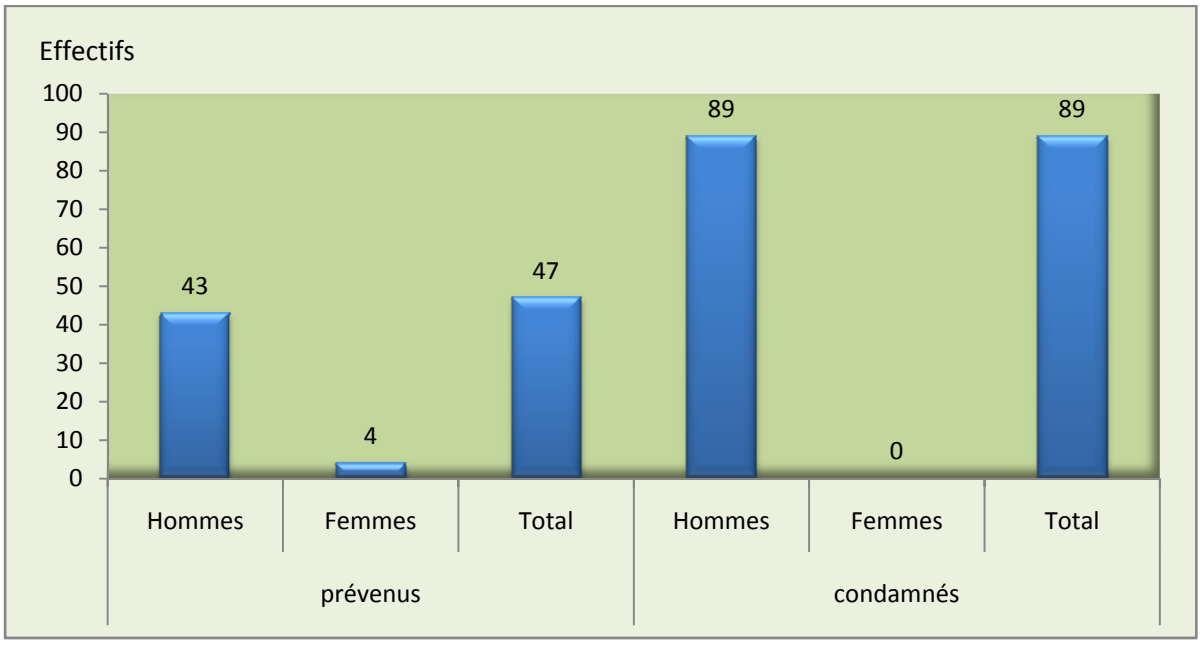

Source : MAC de Kaffrine

L'augmentation de la population carcérale en 2011 est surtout due à la recrudescence de la violence dans la région. En effet, les motifs de prévention pour coups et blessures volontaires sont passés de 2 cas en 2010 à 27 cas en 2011. Ensuite, les détentions pour vol et tentative ont connu une progression de 71 % passant de 42 cas à 72 cas.

Tableau 8.1 : Répartition de la population carcérale par sexe et par motif dans la MAC de Kaffrine en 2011

Motifs	Masc	Fém	Ensemble
Coups et blessures volontaires	27		27
Violence, voies de fait	16		16
Vol et tentative	72		72
Recel	11		11
Violation de domicile	1		1
Débit de boissons alcoolisées	5	4	9
Ensemble	**132**	**4**	**136**

Source : MAC de Kaffrine

8.1.2. Répartition de la population carcérale selon le groupe d'âges et le motif

La répartition des détenus par motif permet de constater que les principales causes de la présence des détenus à la MAC sont le vol et la tentative de vol. Ces deux constituent 53 % des motifs d'incarcération. Ensuite suivent les coups et blessures volontaires qui représentent les 20 % des causes de détention.

Graphique 8.2 : Répartition de la population carcérale de la MAC de Kaffrine selon le motif en 2011

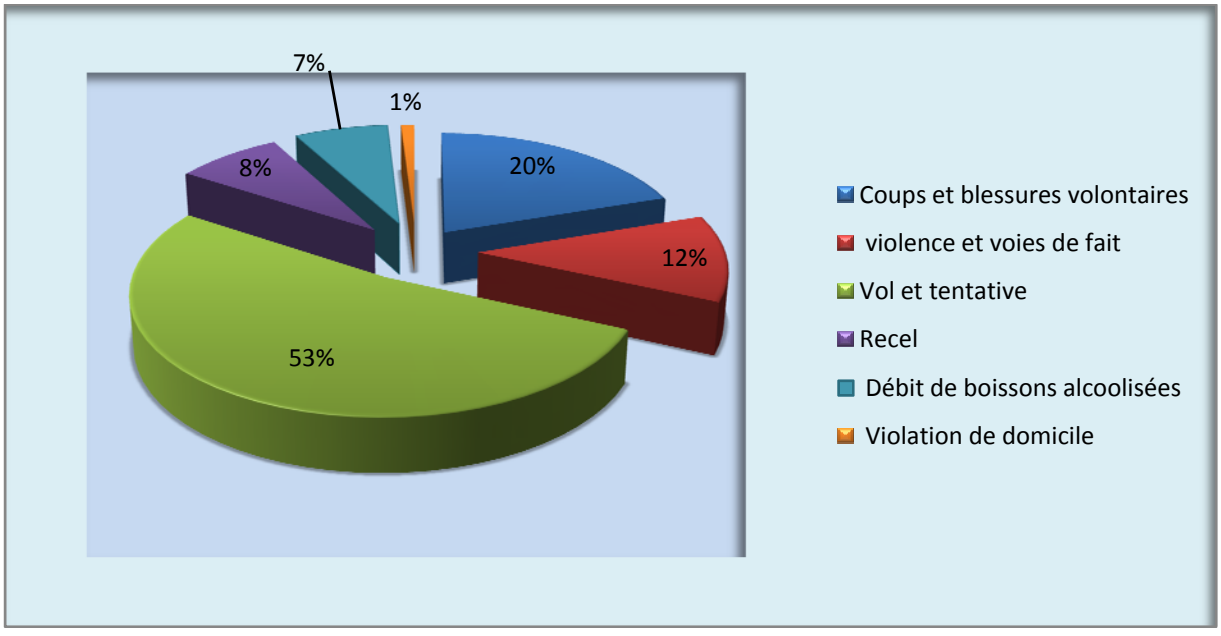

Source : MAC de Kaffrine

La répartition selon le groupe d'âge montre que 83 % des détenus sont âgés entre 18 et 40 ans. Près de la moitié (48 %) a un âge compris entre 25 et 40 ans. Les détenus âgés de plus de 40 ans représentent les 14 % de la population carcérale.
Par ailleurs, pour les prévenus âgés de plus de 40 ans, la deuxième raison de leur incarcération est liée au débit de boissons alcoolisées (20 % des cas). Quant à ceux âgés entre 18 et 25 ans, près de la moitié des cas de vol enregistrés (46 %) est à leur actif.

Tableau 8.2 : Répartition de la population carcérale par motif et par groupe d'âges en 2011

Motifs	18 à 25 ans	25 à 40 ans	40 ans et plus	Ensemble
Coups et blessures volontaires	12	15		27
violence et voies de fait	4	9	3	16
Vol et tentative	33	29	10	72
Recel	2	7	2	11
Débit de boissons alcoolisées		5	4	9
Violation de domicile		1		1
Ensemble	**51**	**65**	**19**	**136**

Source : MAC de Kaffrine

Graphique 8.3 : Répartition de la population carcérale par motif et par groupe d'âges dans la MAC de Kaffrine en 2011

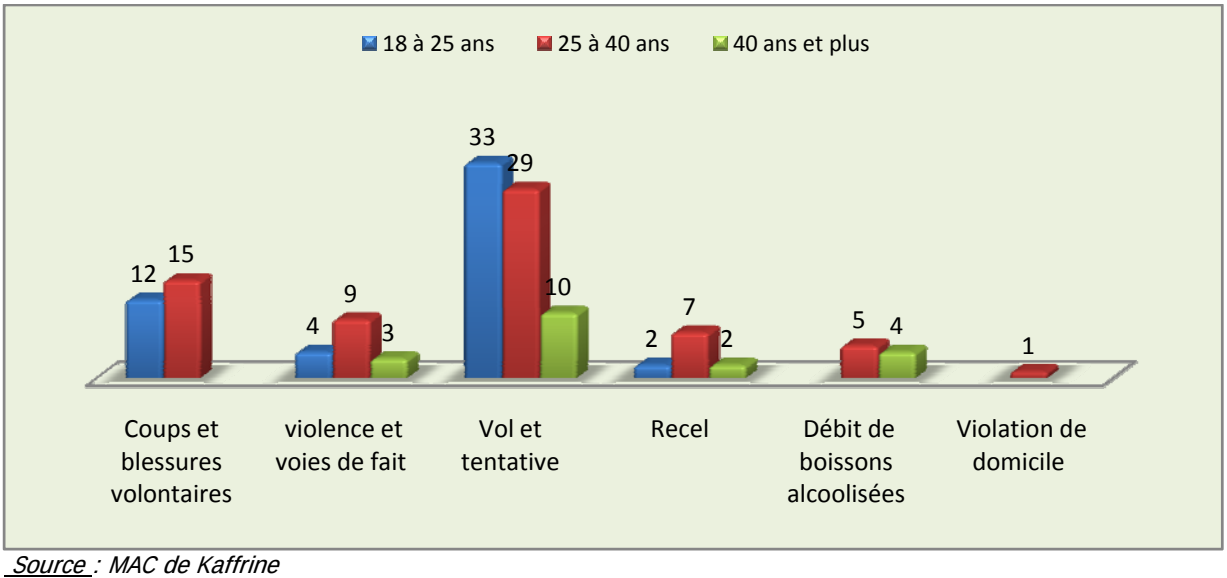

Source : MAC de Kaffrine

8.2. ACTIONS DE L'AEMO

Les enquêtes sociales menées par l'AEMO de Kaffrine portent essentiellement sur la protection de mineurs et la garde d'enfants.
Le nombre d'enquêtes menées par l'AEMO a augmenté d'environ 20 % entre 2010 et 2011 du fait de celles portant sur la protection des mineurs.

Tableau 8.4 : Enquêtes sociales par nature, dans la région de Kaffrine en 2011

Nature	Nombre de cas
Protection de mineur	59
Garde d'enfants	09
Divorce	00
Adoption	00
Total	**68**

Source : AEMO Kaffrine

Le nombre de cas de délits commis par les jeunes suivis par l'AEMO a connu une légère baisse entre 2010 et 2011 passant de 11 à 8. Avec trois cas sur les huit enregistrés, les vols en tentatives sont les motifs de délinquance juvénile les plus fréquents en 2011.

Tableau 8.5 : Délinquance juvénile par motif dans la région de Kaffrine en 2011

Motif	Nombre de cas
Meurtre, assassinat, parricide	01
Coups et blessures volontaires	02
Vol et tentative	03
Détention, trafic, usage chanvre indien	01
Prostitution, attentat à la pudeur	01
Ensemble	**08**

Source : AEMO Kaffrine

La mesure éducative à laquelle l'AEMO a le plus recouru en 2011 est la prévention, avec 51 cas sur 68 correspondant aux trois quarts des mesures. Ensuite viennent les mesures ''liberté surveillée'' et les ''placements institutionnels'' avec un cas des mesures sur dix pour chacune.

Tableau 8.6 : Effectifs suivis selon la mesure éducative dans la région de Kaffrine en 2011

Mesure éducative	Nombre de cas
Liberté surveillée	07
Placements institutionnels	07
Levée de mesure	03
Prévention	51
Extraction (de prison)	00
Condamnés	00
Total	**68**

Source : AEMO Kaffrine

La prévention se réalise grâce à l'encadrement de jeunes pour les former à des métiers, par exemple. Ainsi, il a été installé un atelier de couture, un de menuiserie

en bois, tous deux attenants au Service et un de menuiserie métallique, non loin. Il existe aussi la levée de mesure - voulant dire son annulation - la liberté surveillée, l'extraction de prisons - synonyme de sortie – et les placements institutionnels, c'est-à-dire la décision, par le juge, de confier un mineur en danger à un organisme spécialisé, une institution.

CONCLUSION

Un des dysfonctionnements de la justice est dû au déficit d'infrastructures car depuis son érection en 2008, la région de Kaffrine ne s'est pas encore dotée de tribunal régional et compte un seul tribunal départemental. Les détenus sont écroués au niveau de la seule Maison d'Arrêt et de Correction de Kaffrine. On note par ailleurs que les délits les plus fréquents sont le vol et tentative de vol, les coups et blessures volontaires, etc...

CHAPITRE 9 : AGRICULTURE

INTRODUCTION

La région de Kaffrine occupe une place primordiale dans la production agricole au Sénégal. Elle est la deuxième région productrice de céréales du pays (221 038 Tonnes) et la première productrice d'arachide, avec 23,5% de la production nationale, durant la campagne 2010-2011. Elle est située dans la zone Sud-Est du Bassin Arachidier caractérisée par la présence d'une savane arbustive aux sols dégradés.

Le relief est assez plat avec une légère pente descendante dans le sens nord-sud de Kaffrine vers Nioro. La région de Kaffrine se situe dans les isohyètes 500 à 800 mm et la saison des pluies s'étend de juin/juillet à octobre. L'écosystème varié de la région lui confère d'énormes potentialités agricoles. Une agriculture diversifiée y est pratiquée sur des sols dior, deck et deck-dior. La région bénéficie d'atouts majeurs parmi lesquels on peut citer :

- ✓ sa situation agro écologique favorable à une diversification ;
- ✓ ses disponibilités foncières pas encore totalement exploitées ;
- ✓ l'expérience des exploitants agricoles ;
- ✓ l'intégration agriculture/élevage avec la traction animale et le parcage des animaux.

Dominée essentiellement par les cultures pluviales, la moyenne des emblavures en année normale dans la région se situe entre 350 à 400 000 ha. Ces cultures sont essentiellement constituées d'arachide, de céréales mais également de coton, de niébé et de sésame. En outre, les Kaffrinois s'adonnent de plus en plus aux activités maraîchères (autour des forages et dans les vallées).

La région abrite des projets et ONG (WV, PAFA, CARITAS, PRODIAKT, CLUSA, etc.) qui appuient les producteurs dans leurs activités. L'ANCAR par le biais de son antenne du Bassin Arachidier Sud (Fatick, Kaolack et Kaffrine) s'occupe de tout ce qui a trait au conseil agricole et rural dans la région.

9.1. MISE EN PLACE DES FACTEURS DE PRODUCTION

9.1.1. Subventions sur les semences

La subvention des semences a porté sur le mil, le maïs local, le maïs hybride, le sorgho local, le sorgho hybride, le riz, le niébé et l'arachide.

En ce qui concerne le mil, il était prévu de mettre en place 115 tonnes de semences subventionnées dans le département de Kaffrine, 155 tonnes à Koungheul et 50 tonnes à Malèm Hodar et à Birkelane, soit, au total, 370 tonnes pour la région. S'agissant des autres spéculations, il était prévu, pour l'ensemble de la région, 294

tonnes de maïs, 30 tonnes de maïs hybride, 66 tonnes de sorgho local, 8 tonnes de sorgho hybride, 10 tonnes de riz, 165 tonnes de niébé et 9166 tonnes d'arachide.
Pour le mil, le maïs local, le sorgho local, le niébé et l'arachide, toutes les quantités prévues ont été effectivement mises en place et totalement vendues. Ce qui fait pour ces semences des taux de réalisation et de cession de 100 % dans la région. Pour le maïs hybride, le sorgho hybride et le riz, les prévisions ont été réalisés à 100 % mais la vente n'a pas été totale dans les départements de Birkelane et de Malèm Hodar. En effet, à Birkelane, le taux de cession pour ces trois types de semence était respectivement de 78 %, 15 % et 50 %. A Malèm Hodar, seulement 11 % des semences de maïs hybride et 49 % de semences de sorgho hybride prévus ont été vendus.

9.1.2. Subvention sur les engrais et Equipement du monde rural en matériel agricole

Pour les engrais subventionnés, 3080 tonnes de 6-20-10, 1095 tonnes de 15-10-10 et 1750 tonnes de 15-15-15 étaient prévues pour l'ensemble de la région. La réalisation et la vente ont été effectives à 100 % dans les départements de Kaffrine, Koungheul et Birkelane. Par contre, à Malèm Hodar, la mise en place n'était que de 86 % pour le 6-20-10, 62 % pour le 15-10-10 et 94 % pour le 15-15-15. Et dans ce même département, le taux de cession du 15-10-10 était seulement de 88 %.
Pour l'urée, 760 tonnes étaient prévues pour la région mais la mise en place a connu un taux de réalisation assez faible de 38 %. Et rien des 130 tonnes prévues pour le département de Malèm Hodar n'a été réalisé.
Concernant l'équipement du monde rural en matériel agricole, 45 motoculteurs 17CV (12 pour Kaffrine et 11 pour chacun des autres départements) et 15 motoculteurs 12CV (3 à Kaffrine et 4 dans chacun des autres départements) étaient prévus pour les quatre départements et la mise en place a été effective à 100 %.

9.2. PLUVIOMETRIE DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2011/2012

L'hivernage 2011 est moins reluisant que ceux des trois années précédentes. Il se caractérise par une mauvaise répartition spatio-temporelle et un arrêt précoce des pluies dans plusieurs localités. Cette configuration a impacté négativement sur le déroulement des semis et le développement des différentes spéculations.
Les précipitations enregistrées dans la région, en 2011, ont chuté de 38% par rapport à l'année précédente. Le déficit le plus important a été noté dans le département de Malème Hodar où les quantités de pluie ont baissé de 44%.
Les quantités les plus importantes ont été enregistrées à Missirah et Ida Mouride avec respectivement 870 mm et 817 mm. Ces deux postes ont également connu les plus faibles déficits par rapport à 2009. Soit respectivement 19% et 25%. Le déficit le plus prononcé est enregistré dans la station de Darou Minam 2 où les

précipitations sont passées de 697 mm en 2010 à 361 mm en 2011, soit une baisse de 48,2%.

Graphique 9.1: Pluviométrie enregistrée dans les différents postes

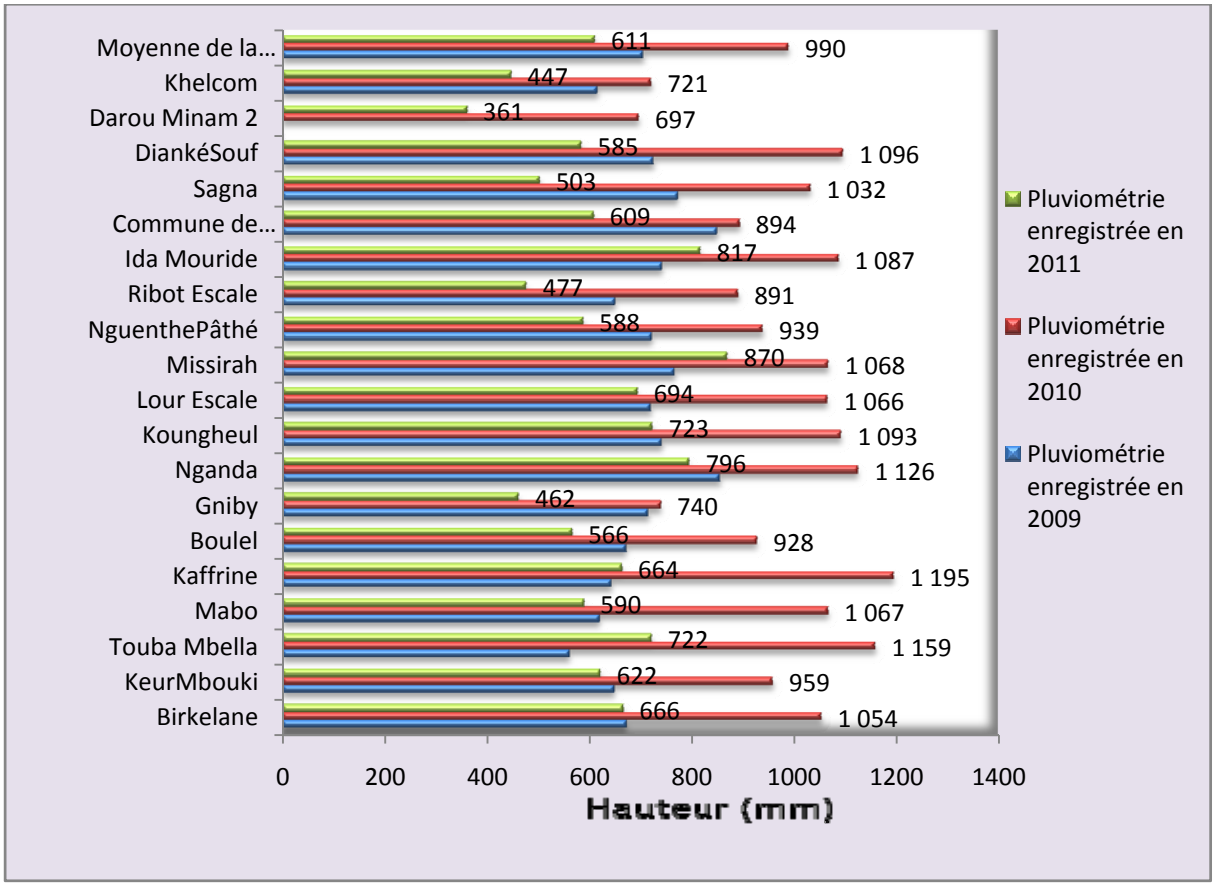

Source : DRDR Kaffrine

9.3. RESULTATS DE LA CAMPAGNE 2011/2012

9.3.1. Agriculture vivrière

Les superficies emblavées affectées aux cultures vivrières ont diminué de 32% en 2011. Ceci, combiné avec la mauvaise pluviométrie enregistrée cette année, a entrainé un recul des rendements et est à l'origine de la baisse de la production dans sa globalité. Seule la filière riz a connu une augmentation de sa production qui est passée de 361 tonnes en 2010 à 618 tonnes en 2011, soit une hausse de 71%. Cependant, la production de riz reste marginale dans la région car elle constitue moins de 1% des céréales produites. Par ailleurs, l'augmentation de la quantité de riz produite s'explique plutôt par l'augmentation des superficies emblavées réservées à cette spéculation. En effet le rendement de la culture du riz a baissé de 46% en 2011.

Au total, la production de céréales dans la région est passée de 247 635 tonnes en 2010 à 167 609 tonnes en 2011, soit une baisse de presque de moitié.

La production céréalière reste dominée par le mil qui en constitue plus de 72%. Kaffrine reste le premier département producteur de céréales de la région. En 2011, 35% des céréales produites dans la région proviennent du département de Kaffrine. Il est cependant le dernier producteur de riz avec 7%.

Tableau 9.1: Superficies, rendements et production des cultures céréalières en 2011

Localité		Kaffrine	Koungheul	Birkelane	M. Hodar	Région 11-12	Région 10−11	Ecart %
Mil	Sup (Ha)	45537	26073	26884	20958	119452	187165	**−36**
	Prod (T)	29485	22651	**20401**	14558	87096	170853	**−49**
	Rend (T/Ha)	0,65	0,87	0,76	0,69	0,73	0,91	**-20**
Sorgho	Sup (Ha)	8448	11658	1243	6826	28174	39148	**-28**
	Prod (T)	6157	5722	498	4414	16791	42561	**-61**
	Rend (T/Ha)	0,73	0,49	0,40	0,65	0,60	1,09	**-45**
Maïs	Sup (Ha)	8264	4726	2961	3458	19410	21143	**-8**
	Prod (T)	6388	2652	2297	5023	16360	29267	**-44**
	Rend (T/Ha)	0,77	0,56	0,78	1,45	0,84	1,38	**-39**
Riz	Sup (Ha)	42	223	176	130	571	179	**219**
	Prod (T)	44	233	194	148	618	361	**71**
	Rend (T/Ha)	1,05	1,04	1,10	1,14	1,08	2,02	**-46**
Total Céréales	Sup (Ha)	62291	42680	31264	31372	167607	247635	**-32**
	Prod (T)	42074	31258	23390	24143	120865	243042	**-50**
	Rend (T/Ha)	0,68	0,73	0,75	0,77	0,72	0,98	**-27**

Source : DRDR Kaffrine

9.3.2. Agriculture industrielle et d'exportation

Les productions des cultures de rentes, à l'image des cultures céréalières, ont enregistré des contres performances remarquables en 2011. La production d'arachide a connu une baisse de 63% passant de 348 673 tonnes à 127 560 tonnes. Cette situation s'explique d'une part par la diminution de 41% des superficies emblavées et d'autre part par la baisse de 38% des rendements. La production de pastèque et celle de coton ont connu la même situation avec des baisses respectives de 37% et 35%. Seul le niébé a affiché une hausse de 16% de sa production qui s'est établie à 462 tonnes en 2011. Il faut cependant noter que cette performance s'explique plutôt par l'augmentation de 40% des superficies emblavées. Car le rendement de cette spéculation a chuté de 17% en 2011.

Tableau 9.2 : Répartition de la production des cultures industrielles selon le département en 2011

Localité		Kaffrine	Koungheul	Birkelane	Malèm Hodar	Région 11-12	Région 10–11	Ecart %
Arachide d'huilerie	Sup (Ha)	59282	35680	26654	35178	156793	265446	–41
	Prod (T)	41685	27032	20452	38411	127580	348673	–63
	Rend(T/Ha)	0,70	0,76	0,77	1,09	0,81	1,31	-38
Niébé	Sup (Ha)	577	25	254	400	1256	896	40
	Prod (T)	196	11	114	140	462	397	16
	Rend(T/Ha)	0,34	0,44	0,45	0,35	0,37	0,44	-17
Pastèque	Sup (Ha)	878		616	485	1978	3131	-37
	Prod (T)	17553	0	12318	9698	39569	62620	-37
	Rend(T/Ha)	19,99		20,00	20,00	20,00	20,00	0
Coton	Sup (Ha)	76	1235	85	211	1607	1225	31
	Prod (T)	39	562	37	66	704	1077	-35
	Rend(T/Ha)	0,51	0,46	0,44	0,31	0,44	0,88	-50

Source : DRDR Kaffrine

CONCLUSION

Le recul des superficies emblavées, d'une part, et la mauvaise pluviométrie enregistrée en 2011, d'autre part, ont impacté négativement sur le déroulement des semis et le développement des différentes spéculations. Ce qui a eu comme conséquences les mauvais résultats notés en comparaison avec la campagne précédente.

Les dysfonctionnements observés dans la mise en place des engrais, le manque de matériel agricole des producteurs, la non mise en place du phosphate de Matam, et l'insuffisance des moyens humains et matériels de la DRDR et des SDDR ont constitué entre autres les principales contraintes notées lors de la campagne 2011-12.

Ainsi, les recommandations suivantes ont été formulées :

- renforcement des producteurs en matériel agricole adapté ;
- instauration de prix préférentiels sur les semences certifiées en fonction des niveaux ;
- construction d'un laboratoire d'analyse des semences ;
- réhabilitation des anciens aménagements hydro agricoles et création de nouveaux (Projet BARVAFOR) ;
- finalisation du programme d'implantation des silos.

CHAPITRE 10 : ELEVAGE

INTRODUCTION

Tout comme l'agriculture, l'élevage est un sous-secteur dynamique et vital pour l'économie régionale. Il est devenu, ces dernières années une activité très lucrative et se positionne au second rang après l'agriculture. En outre, l'élevage contribue notablement à la sécurité alimentaire des populations. Différentes formes d'élevage sont pratiquées dans la région. L'élevage naisseur à caractère mixte y occupe une grande place avec la production laitière et la pratique de l'embouche paysanne.

10.1. PRODUCTION ANIMALE

Le cheptel de la région de Kaffrine est assez diversifié. On y trouve en effet toutes les espèces domestiques, à l'exception des camélidés.

Le département de Koungheul est le premier producteur d'animaux en 2011. En effet, il a produit 34 % des bovins, 33 % des équins, 42 % des petits ruminants et 35 % des volailles. Il est suivi dans l'ordre par Kaffrine, Birkelane et Malèm Hodar.

En 2011, la production de petits ruminants s'est élevée 593 002 têtes contre 540 223 têtes l'année précédente soit une progression de 10 %. Au même moment, les productions de bovins et d'équins ont crû respectivement de 16 % et 17 %. Cette progression est notée dans tous les départements et pour toutes les espèces animales rencontrées dans la région.

Tableau 10.1: Répartition du cheptel selon le département et l'espèce en 2011

DEPARTEMENTS	Bovins	Equins	Petits ruminants	Volaille
Birkelane	34007	11979	120991	184937
Malème	17829	6281	63435	83573
Koungheul	49318	16374	249863	268202
Kaffrine	44609	15714	158713	232595
Total Région 2011	**145763**	**50348**	**593002**	**769307**
Total Région 2010	**125 456**	**43 194**	**540 223**	**-**
Variation 11/10 (%)	**+16**	**+17**	**+10**	**-**

Source : IRSV Kaffrine

Graphique 10.1 : Evolution du cheptel entre 2010 et 2011

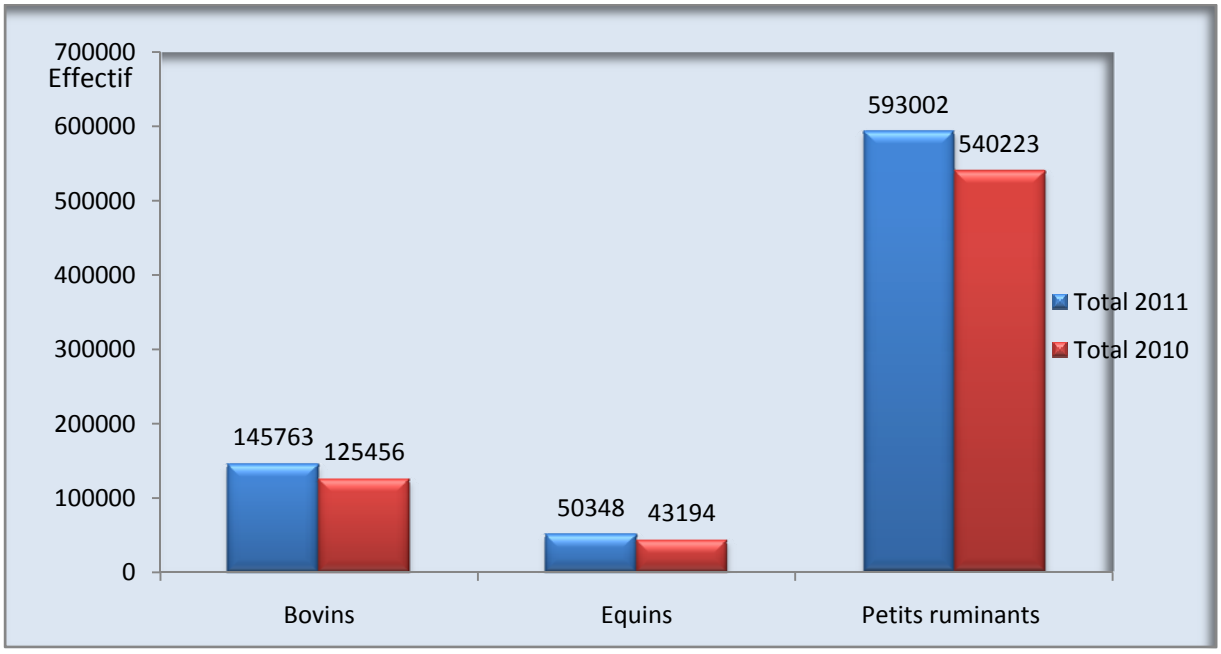

Source : IRSV Kaffrine-2011

10.2. PRODUCTION DE VIANDE, CUIRS ET PEAUX

10.2.1. Abattages contrôlés par département

En 2011, le département de Kaffrine a compté le plus grand nombre d'abattages dans la région en ce qui concerne les taureaux. En effet, 61 % des abattages de taureaux ont été réalisés dans la capitale régionale. Pour toutes les autres espèces, le département de Koungheul vient en tête aussi bien en termes de nombre d'animaux abattus que de quantité de viande produite. Ce département a produit environ 65 % des ovins et 63 % des caprins abattus en 2011. Près de 60 % de la viande produite dans la région provient du département de Koungheul ; soit 445,544 tonnes. Les départements de Kaffrine et Koungheul ont produit plus de 91 % de la viande consommée dans la région en 2011.

Tableau 10.2 : Répartition des abattages contrôlés selon le département (en Tonne) en 2011

	Taureaux		Bœufs		Vaches		Veaux		Ovins		Caprins	
	Nbr	Poids	Nbr	Poids	Nbr	Poids	Nbr	Poids	Nbr	Poids	Nbr	Poids
Birkelane	128	8,7	2	0,6	268	6,7	7	0,7	320	5, 5	522	7,8
Malème	48	7,3	1	0,3	99	11,5	21	3,9	74	1,5	538	4,82
Koungheul	168	50,4	60	18	984	246	84	8,4	5100	51	8968	71,7
Kaffrine	548	103,2	58	10,6	351	43,6	64	4,5	2438	31 ,3	4286	33,9
Total	**892**	**169, 7**	**121**	**29,5**	**1702**	**307, 8**	**176**	**17,6**	**7932**	**89,3**	**14314**	**118,3**

Source : IRSV de Kaffrine

10.2.2. Production contrôlée des cuirs et peaux

En 2011, la région a produit 2550 cuirs de bovin, 10945 peaux d'ovin et 16326 peaux de caprin. Plus de 68 % de la production (cuirs et peaux confondus) provient du département de Koungheul et 26 % du département de Kaffrine. Les productions des deux autres départements confondus tournent autour de 5%. Selon l'espèce, cette production est dominée par les peaux de caprins et d'ovins qui en constituent respectivement 55 % et 37 %.

Graphique 10.2 : Répartition de la Production de cuirs et peaux selon le département et selon l'espèce

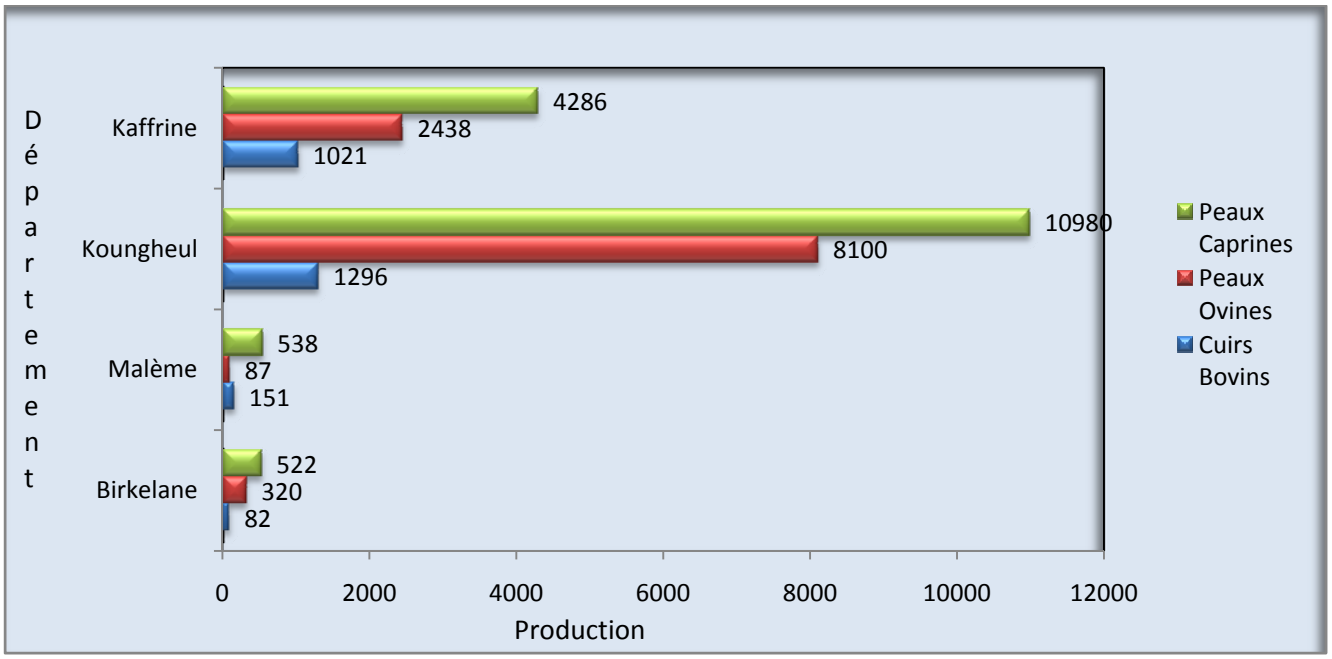

Source : IRSV de Kaffrine

10.3. SANTE ANIMALE

10.3.1. Vaccinations effectuées en 2011

En 2011, 255 943 vaccinations sont effectuées, au total, dans la région de Kaffrine. Plus de la moitié de ces vaccinations, soit 56 %, sont destinées à protéger les petits ruminants contre la peste. Les vaccinations contre la DNCB et la peste aviaire représentent respectivement 27 % et 14 % du total.

Environ 34 % des animaux vaccinés appartiennent au département de Koungheul et 31 % au département de Kaffrine. Dans les départements de Birkelane et Malèm Hodar, sont effectués respectivement 20 % et 15 % de l'ensemble des vaccinations.

Tableau 10.3 : Répartition des vaccinations effectuées en 2011 selon le département et selon l'espèce

DEPARTEMENTS	Charbon symptomatique	DNCB	Pasteurellose	Peste	Peste	Total
			des PR	PR	aviaire	
Birkelane	325	16422	400	24003	10517	51667
Malème	39	9553	942	24680	2648	37862
Koungheul	1200	15 554	4800	57 015	8400	86969
Kaffrine	58	27750	164	37238	14235	79445
Région	**1622**	**69279**	**6306**	**142936**	**35800**	**255943**

Source : IRSV Kaffrine

10.3.2. Interventions cliniques

La répartition des consultations selon le département montre que plus de 50 % de celles-ci ont été effectuées à Kaffrine, soit 2682 consultations sur 5003 au total. Vient en deuxième position Koungheul avec 37 % des consultations.

La répartition des cas traités selon l'espèce place les équins en tête dans tous les départements, à l'exception de Kaffrine où les ovins sont plus traités. Suivent, ensuite les petits ruminants et les asiniens.

Comme pour les consultations, les départements de Birkelane et Malèm Hodar sont les moins concernés par le traitement des animaux.

Tableau 10.4 : Répartition des interventions cliniques selon les cas traités selon l'espèce et le département

Départements	Consultations	Nombre de cas traités					
		Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins	Total
Birkelane	291	2	45	13	100	10	170
Malème	158	13	33	1	91	0	138
Koungheul	1872	144	564	252	600	96	1656
Kaffrine	2682	318	703	534	609	119	2283
Total	**5003**	**477**	**1345**	**800**	**1400**	**225**	**4247**

Source : IRSV Kaffrine

10.3.3. Les déparasitages

10.3.3.1. Les déparasitages internes

Le déparasitage interne constitue une action importante pour la santé des animaux.

En 2011, l'examen des cas de déparasitage interne, dans la région, montre qu'ils concernent, pour la plupart, les ovins (2329 cas) et les équins (1266). Suivent ensuite dans l'ordre les bovins les caprins et les asins.

Contrairement aux interventions chimiques, la répartition des cas de déparasitage selon le département, place Malèm Hodar en première position, pour les principales espèces rencontrées dans la région, suivi de Kaffrine.

Tableau 10.5 : Répartition des cas de déparasitage interne selon le département

Départements	Nombre de cas				
	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins
Birkelane	80	80	21	100	10
Malème	285	731	199	708	11
Koungheul	60	660	132	96	24
Kaffrine	239	858	165	362	53
Total	**664**	**2329**	**517**	**1266**	**98**

Source : IRSV Kaffrine

10.3.3.2. Les déparasitages externes

Comme pour les cas de déparasitage interne, le département de Malèm Hodar a connu le plus grand nombre de déparasitages externes avec 1236 cas suivi de Kaffrine avec 498 cas.

Les ovins et les équins sont les espèces les plus concernés avec respectivement 29% et 28 % des cas. Les autres espèces suivent avec des proportions moindres.

Tableau 10.6 : Répartition des cas de déparasitage externe selon le département

Départements	Nombre de cas				
	Bovins	Ovins	Caprins	Equins	Asins
Birkelane	90	80	20	93	0
Malème	377	242	226	377	14
Koungheul	60	60	24	84	12
Kaffrine	42	279	93	80	4
Total	**569**	**661**	**363**	**634**	**30**

Source : IRSV Kaffrine

CONCLUSION

Deuxième activité économique de la région après l'agriculture, le dynamisme de l'élevage est porté par les facteurs suivants : l'existence de plusieurs forêts classées, une biomasse importante, les résidus de récoltes, l'existence de forages-puits-mares-bassins de rétention, etc.

Ce secteur connait également un certain nombre de contraintes liées à la fréquence de feux de brousses dus à la préparation des champs, le surpâturage par la transhumance, l'étroitesse de l'espace pastoral, la coupe abusive des arbres, la cherté des aliments usinés, l'obstruction des voies de passages qui mènent aux points d'eau, l'insuffisance de forages au nord et le manque d'adductions et d'abreuvoirs au sud, le manque d'entretiens des bassins de rétention, etc.

CHAPITRE 11 : EAUX FORET ET CHASSE

INTRODUCTION

La dégradation croissante des ressources naturelles en général et en particulier des ressources forestières appelle à une prise de conscience collective. La dépendance vis à vis de ces ressources et la disparition rapide de celles-ci sont autant de raisons qui doivent conduire à s'orienter vers une gestion durable des forêts.
Dans la région de Kaffrine, la végétation naturelle a subi aujourd'hui une dégradation imputable a plusieurs facteurs notamment les sécheresses successives, les érosions éolienne et hydrique, l'exploitation forestière clandestine, l'émondage abusif, la pression du bétail et les feux de brousse.
Cette situation engendre des contraintes multiples pouvant peser sur le développement de la foresterie.
Dans ce chapitre, nous ferons d'abord la situation des forêts de la région. Ensuite nous ferons le point sur les actions de reboisement et de conservations des sols et des forêts avant de présenter les résultats de l'exploitation forestière et de la gestion de la faune.

11.1. PATRIMOINE FORESTIER DE LA REGION

L'analyse du patrimoine forestier de la région de Kaffrine amène à s'intéresser au patrimoine domaine classé, domaine protégé, au potentiel faunique, à l'hydrographie de la région et aux actions menées pour la préservation du patrimoine forestier.

11.1.1. Domaine classé

Le domaine classé occupe une superficie totale de 251 850 ha dans la région, soit un taux de classement de 21,2%.
Le département de Malème Hodar compte à lui seul 5 des 13 massifs forestiers classés de la région alors que Birkelane n'en compte qu'un seul.

Tableau 11.1 : Répartition des forêts et des superficies classées par département en 2011

Départements	Nombre de forêts	Superficies des forêts de la région (ha)	Taux de classement
Birkelane	1	8100	-
Kaffrine	4	23850	-
Koungheul	3	36000	-
Malème Hoddar	5	183900	-
Région	13	251 850	21%

Source : Inspection Régionale des Eaux, Forêts et Chasses de Kaffrine

11.1.2. Domaine protégé

La région de Kaffrine compte 19 massifs dans le domaine protégé pour une superficie de 14532 ha soit un taux de boisement hors forêt de 1,2%. Le département de Koungheul abrite 9 des massifs protégés pour une superficie de 12047 ha. Il est suivi de Birkelane qui en abrite 4 pour une superficie protégée de 1555 ha. En termes de nombre de massifs protégés, le département de Kaffrine est dernier avec 2 massifs mais il est troisième du point de vue de la superficie protégée avec 907 ha devant Malème Hodar qui, avec ses 4 massifs, a une superficie protégée de seulement 23 ha.

Tableau 11.2 : Répartition des massifs et des superficies protégées selon le département en 2011

Département	Nombre de massifs	Superficie protégée (ha)
Malem Hodar	4	23
Kaffrine	2	907
Birkelane	4	1555
Koungheul	9	12047
Région	**19**	**14532**

Source : Inspection Régionale des Eaux, Forêts et Chasses de Kaffrine

11.1.3. Potentiel faunique

La faune est constituée particulièrement de l'avifaune telle que les francolins, les pintades, les cailles, les tourterelles, les pigeons, la petite outarde, etc.

Pour les mammifères, on note la présence du phacochère et de petits mammifères tels que les lapins, les écureuils, etc.

Les carnivores sont représentés par le chacal qui est très souvent rencontré à l'intérieur des formations forestières.

11.2. REBOISEMENT ET CONSERVATION DES SOLS ET FORETS

11.2.1. Lutte contre les feux de brousse

Dans la région de Kaffrine, les premiers cas de feux se déclarent en général en octobre, période à laquelle l'herbe commence à sécher.

Ces feux, souvent très violents, occasionnent une dégradation sévère du milieu naturel à travers : la perte de fourrage, les défauts technologiques notables sur les arbres qui entraînent une perte de valeur du bois d'œuvre, l'avancée de la savane au détriment de la forêt, la dégradation des écosystèmes avec la destruction de la jeune régénération naturelle, etc.

En 2011, 59 feux de brousses ont touché une superficie de 10231,5 ha. Le département de Kaffrine a été le plus touché avec 4326 ha brulés. Les feux les plus violents ont été notés dans le département de Birkelane où seulement quatre feux de brousse ont suffi pour détruire 1115,5 ha.

Tableau 11.3 : Situation des feux dans la région en 2011

Secteur	Nbre de cas	Superficie (ha)
Birkilane	4	1115,5
Koungheul	18	1765
Malém Hodar	19	3025
Kaffrine	18	4326
Région	**59**	**10 231,5**

Source : Inspection Régionale des Eaux, Forêts et Chasses de Kaffrine

11.2.2. Production de plants par types de pépinière

La production de plants nécessaires à la mise en place de la campagne de reboisement à été réalisée par les pépinières villageoises, les régies, les pépinières communautaires et individuelles.

En 2011, la production de plants dans la région a presque doublé, passant de 952 345 à 1 833 670 unités. Cette augmentation a été surtout portée par les plants de type villageois et collectif.

Par ailleurs, selon le département, le secteur de Kaffrine s'est le plus distingué dans la production de plants grâce aux producteurs villageois et collectifs. En effet, plus de 77% de la production régionale est à l'actif du secteur de Kaffrine qui a produit 1 412 285 plants. Le secteur de Birkelane reste à la traine avec seulement 6750 plants, ce qui représente 0,4% de la production régionale.

Graphique 11.1 : Répartition de la production des plants par type de pépinières en 2011

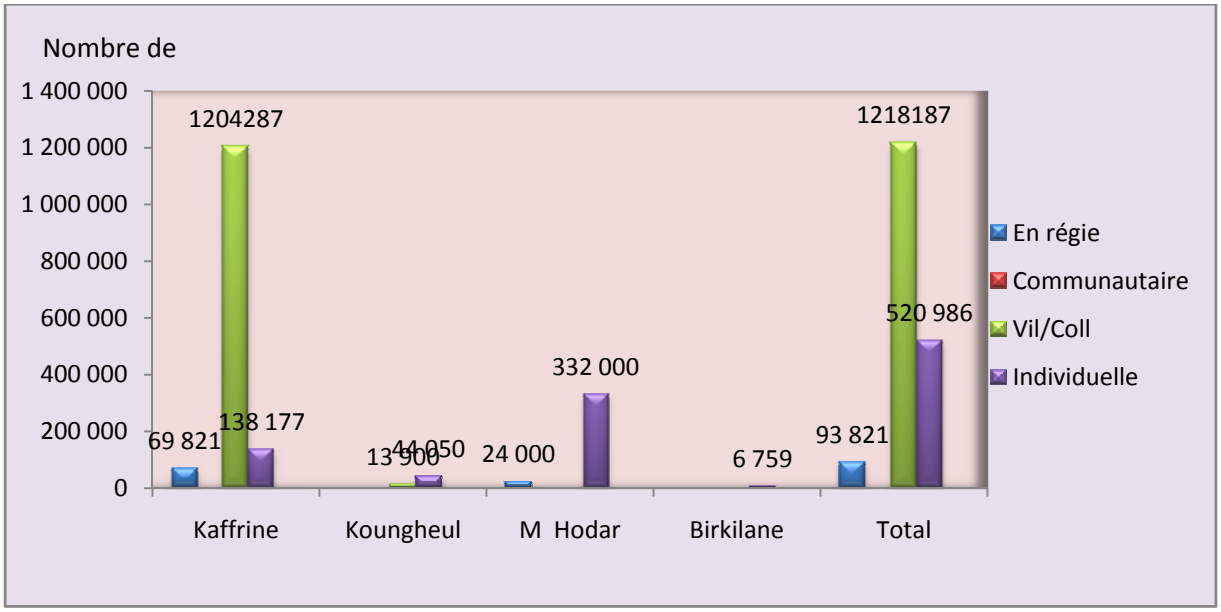

Source : Inspection Régionale des Eaux, Forêts et Chasses de Kaffrine

11.2.3. Production de plants par espèces

Quatre espèces de plants sont produites en 2011 : les espèces forestières, les espèces forestières ornementales, les espèces fruitières forestières et les espèces fruitières. En 2011, la production de plants reste essentiellement dominée par les espèces forestières qui en constituent plus de 97%. Ces espèces sont produites pour la plupart en privé et en collectivité où en individuel.

Tableau 11.4 : Répartition de la production de plants selon l'espèce et le type en 2011

Types Pépinières	En Régie	Comm	Priv/Coll	Ind	Total
Espèces Forestières	83794		1202600	503056	**1783192**
Espèces Forestières-Ornementales	2541	676	1683	570	**5470**
Espèces Fruitières forestières	7386		4494	7220	**19100**
Espèces Fruitières	100		9410	10140	**19650**
TOTAL	**93821**	**676**	**1218187**	**520986**	**1 833 670**

Source : Inspection Régionale des Eaux, Forêts et Chasses de Kaffrine

11.2.3.1. Espèces forestières

La production des espèces forestières est largement dominée par le jatropha curcas qui en représente les 83%. Vient ensuite l'eucalyptus camaldulensis avec 8% des plants réalisés.

Tableau 11. 5 : Production des espèces forestières en 2011

Espèces Forestières	En Régie	Priv/Coll	Ind	Total
Eucalyptus camaldulensis	45500	17300	79946	142746
Prosopis juliflora	7350	6258	17679	25029
Jatropha curcas	18244	1 163 724	291158	1473126
Ura crepitens	1582	2484	5216	9282
Acacia melifera	3668	2350	8820	14838
Acacia nilotica	7350	3980	45417	56747
Parkinsonia aculeata		1000	22900	23900
Gmelina arborea			1350	1350
Leucaena leucocephala		230	23930	24160
Ceiba pentandra		227		227
Acacia holosericea		2500		2500
Cassia italica (Laydour)		0	10	10
Acacia albida		600	3570	4170
Pterocarpus erinaceus (Vène)		350		350
Acacia senegal		150	100	250
Borasus aethiopium			50	50
Lawsonia inermis (foudeune)			60	60
Bauhinia rufusens			640	640
Moringa oleifera (Nebeday)	100	1447	2210	3757
Sous Total E. Forestières	**83794**	**1202600**	**503056**	**1783192**

Source : Inspection Régionale des Eaux, Forêts et Chasses de Kaffrine

11.2.3.2. Espèces fruitières

Le Manguifera indica constitue 80% de la production d'espèces fruitières dans la région de Kafrine en 2011. Avec le Carica papaya, ils représentent 91% de la production. Le Psidium guajava (goyavier) vient en troisième position avec 6 % de la production. Les autres espèces représentent moins de 3 % de la production.

Tableau 11. 6 : Production des espèces fruitières en 2011

Espèces Fruitières	En Régie	Priv/Coll	Ind	Total
Manguifera indica	100	8721	6899	15720
Carica papaya		689	1523	2212
Citrus lemon (Orangier)			1	1
Psidium guajava (goyavier)			1268	1268
Bananier			9	9
Carasolier			25	25
Limon (Citronier)			310	310
Annona squamosa (Pomme canel)			90	90
Achras sapota (Sapotier)			15	15
Sous Total Fruitiers Type	**100**	**9410**	**10140**	**19650**

Source *: Inspection Régionale des Eaux, Forêts et Chasses de*

11.2.4. Réalisations physiques

La nouvelle politique forestière du Sénégal accorde une importance particulière à l'activité de reboisement qui joue un rôle capital dans le dispositif de lutte contre la désertification. En 2011, 348,11 ha de plantation massive et 71,83 km de plantations linéaires ont été réalisées.

Tableau 11.7 : Activités de reboisement en 2011

Secteurs	Plantations massives (ha)	Plantations linéaires (km)
Kaffrine	143,5	19,2
Koungueul	32,6	37,1
M Hodar	136	4,5
Birkilane	34	11
Total 2011	**346,1**	**71,8**
Total 2010	**260,7**	**180,3**
Evolution (%)	**+ 32,8**	**- 60 %**

Source : Inspection Régionale des Eaux, Forêts et Chasses de Kaffrine

11.3. EXPLOITATION FORESTIERE ET GESTION DE LA FAUNE

11.3.1. Exploitation forestière

Durant l'année 2011, les recettes de l'exploitation forestière s'élèvent à la somme de 8 322 365 F CFA. Comme en 2010, l'exploitation des produits forestiers non ligneux reste dominée par le pain de singe qui, en 2011, représente 94% en valeur de cette production.

Tableau 11.8 : Exploitation des produits forestiers non ligneux

Produits forestiers non ligneux	Quantité exploitée	Prix Unitaire F CFA	Revenu F CFA
Pain de singe	485 507 **kg**	15	7 782 605
Fruit de jujubier	13 994 **kg**	15	209 210
Gomme mbepp	450 **kg**	100	47 500
Tamarin	100 **kg**	15	45 000
Gomme arabique	50 **kg**	15	3 500
Racines diverses		15	
Feuilles de rônier	2420 **kg**	15	36 300
Fibre de rônier	795 **kg**	15	23 850
Écorces diverses	3440 **kg**	30	103 200
Feuille baobab		200	
Canapés en raphia	15 **unités**	300	4 500
Chaises en raphia	37 **unités**	650	24 050
Tables en raphia	11 **unités**	150	1650
Lit en raphia	41 **unités**	1000	41 000
Total			**8.322.365**

Source : Inspection Régionale des Eaux, Forêts et Chasses de Kaffrine

11.3.2. Gestion de la faune

La chasse se passe dans les zones d'intérêt cynégétique et dans les zones amodiées. L'amodiation consiste en un contrat avec un amodiataire. Ce dernier paie des taxes d'amodiation et bénéficie de certains droits d'exploitation sur la zone amodiée.

En 2011, il a été abattu, au niveau des zones amodiées, 6587 pièces de gibiers. Les espèces les plus atteintes ont été les tourterelles de bois, avec 3817 pièces, soit 58% des animaux abattus. Suivent ensuite les francolins avec 15% des gibiers abattus.

Tableau 11.9 : Situation des chasseurs et des pièces abattues

Zones amodiés	Nbre de chasseurs recus	Espèces abattues									
		Caill	Lièvr.	Franc	Pint	Gang	Tourt	TB	phaco	Pig	TOT.
Koungheul	18	-	01	124	18	-	13	-	07	02	**183**
Sali I	35	-	03	495	268	150	2713	668	-	85	**4417**
Nganda		12	08	265	254	08	1048			247	**1842**
TOTAL		**12**	**12**	**965**	**558**	**158**	**3817**	**668**	**07**	**390**	**6587**

Source : Inspection Régionale des Eaux, Forêts et Chasses de Kaffrine

11.3.3. Recettes liées à la chasse

Les recettes forestières de la région se répartissent suivant deux ordres : la vente de permis et les taxes. Durant l'année 2011, l'ensemble des recettes a atteint la somme de 12 137 900 F CFA avec une prépondérance des taxes évaluées à 10 596 900 F CFA, soit 87% des recettes totales. Les taxes d'amodiation constituent en 2011 plus de la moitié de type de recettes (51 %).

Tableau 11.10 : Situation des permis et taxes

Nature Permis	Prix Unitaire	Nombre	Montant
- Permis petite chasse Résident	15 000	15	225 000
- Permis Sportif petite chasse 1 semaine	15 000	22	330 000
- Permis petite chasse Touriste 2 semaines	25 000	02	50 000
- Permis chasse coutumier	3 000	02	6000
-Tous permis confondus (Koungheul)			930 000
Sous Total		**41**	**1 541 000**
Autres Taxes			
Taxes abattage phacochères	15 000	01	15 000
Taxes amodiations	35F/ Ha	155 000	5 425 000
Licence exploitant cynégétique	300 000	06	1 800 000
Attestation pisteurs	10 000	12	120 000
Attestation ramasseurs	5 000	01	5 000
Taxe amodiations (ZA kgl 08/09)	35f/HA		
Taxe annuelle			3 231 900
Sous Total			**10 596 900**
Total Général			**12 137 900**

Source : Inspection Régionale des Eaux, Forêts et Chasses de Kaffrine

CONCLUSION

Avec un taux de classement de 21,2%, la région de Kaffrine est à trois points de l'objectif de la FAO fixé à 24 %. Cependant, ce taux est très en deçà de la moyenne nationale qui tourne autour de 35,7 % de taux de classement.

Beaucoup d'actions de reboisement ont été menées dans la lutte contre la désertification et les feux de brousse, mais aussi dans la gestion de la faune. Des difficultés ont été rencontrées durant la campagne de 2011. Il s'agit, entre autres, de :

- manque de moyens logistiques et du carburant ;
- méconnaissance de l'état actuel des ressources fauniques ;
- dégradation de l'habitat de la faune consécutive à l'exploitation frauduleuse ; et aux défrichements sauvages ;
- faible implication des populations dans la gestion de la faune ;
- faibles réalisations des amodiataires dans les aménagements.

CHAPITRE 12 : LE COMMERCE ET L'ARTISANAT

INTRODUCTION

Troisième activité économique après l'agriculture et l'élevage, le commerce est pratiqué dans la région de Kaffrine par des commerçants agriculteurs dont la plupart ferment boutique, à partir de mi-juin, pour s'adonner à des activités agricoles. A Kaffrine, le secteur du commerce est surtout caractérisé par trois phénomènes majeurs : d'abord l'importance des marchés hebdomadaires communément appelés « louma », ensuite, l'absence de grossistes et d'unités industrielles et enfin par la forte présence de produits frauduleux provenant des pays limitrophes tels que la Gambie.

Par ailleurs, l'artisanat est un secteur pourvoyeur d'emplois et constitue un des plus stratégiques de l'économie nationale. Il se caractérise par une multitude d'acteurs et des activités très variées. Mais il se trouve cependant miné par la prédominance de l'informel et le déficit de soutien aux professionnels du secteur. La région de Kaffrine compte un secteur artisanal réparti en trois sections : Art, Production et Service.

12.1. LES COMMERÇANTS

En 2011, le commerce est essentiellement pratiqué par des demi-grossistes (au nombre de 22) et des détaillants (au nombre de 430). Ces derniers déroulent leurs activités dans les cinq marchés permanents et les 23 marchés hebdomadaires que compte la région.
Par ailleurs, à Kaffrine, le service régional du commerce a identifié 26 quincailleries, 8 boulangeries, 5 pharmacies et 9 stations-services. La région compte également 4 campements dont 2 à Koungheul, 1 à Kaffrine et 1 à Birkelane.
Koungheul est le département le plus dynamique au plan commercial du point de vue de l'importance de ses acteurs et de ses structures. Il accueille environ 30 % des détaillants et 45 % des demi-grossistes. Il abrite également 38 % des quincailleries. Il est suivi de Kaffrine où sont présentes 5 des 8 boulangeries et 6 des 9 stations-services de la région. Enfin, Malème Hodar est le département où les infrastructures de commerce se font le plus rare. En effet, ce département est le seul de la région sans boulangerie, ni pharmacie, ni campement.

La région de Kaffrine est approvisionnée par Kaolack et Touba qui sont de grands pôles de commerce. On constate, sur le marché, une forte présence de produits frauduleux (allumettes, sucre, piles, médicaments, etc.) à cause de la proximité avec la république de Gambie. L'absence d'unités industrielles fait qu'il n'y a pas de

spécialisation des acteurs. Cependant, les femmes se constituent souvent en GIE pour transformer les produits céréaliers.

Tableau 12.1 : Nombre d'intervenants et d'infrastructures par localité dans la région de Kaffrine en 2011

Rubriques	Birkelane	Kaffrine	Koungheul	Malème Hoddar	Région de Kaffrine
Grossistes	-	-	-	-	**-**
½ Grossistes	02	08	10	02	**22**
Détaillants	90	120	125	95	**430**
Marchés permanents	01	02	01	01	**05**
Marchés hebdomadaires	02	08	08	05	**23**
Quincailleries	05	08	10	03	**26**
Boulangeries	02	05	01	-	**08**
Pharmacies	01	02	02	-	**05**
Stations services	01	06	01	01	**09**
Hôtel/Campement	01	01	02	-	**04**

Source: Service régional du Commerce de Kaffrine

12.2. LES ACTIVITES REALISEES

En 2011, Le service régional du commerce de Kaffrine a procédé à des opérations de contrôle sur 1127 instruments de mesure à travers la région. L'essentiel de ces vérifications a porté sur les balances (603), les bascules (280), les poids (190) et les distributeurs d'huile comestible (35).

Dans l'ensemble les instruments vérifiés ont été admis à 54,1%. Seuls les distributeurs de lubrifiant et les distributeurs de carburant ont été jugés fiables à 100%. Par contre, ce qui est inquiétant, c'est la proportion des instruments rejetés (45,9%). En effet, six poids utilisés dans le commerce sur dix, 45 % des balances et six distributeurs d'huile comestible sur dix ont été jugés non conformes aux règles.

Tableau 12.2 : Répartition des instruments de mesure contrôlés selon le type en 2011

Nature	Présentés	Admis		Refusés	
		Nombre	%	Nombre	%
Balance	603	333	55,2	270	44,8
Bascule	280	167	59,6	113	40,4
Poids	190	77	40,5	113	59,5
Distributeur huile comestible	35	14	40	21	60
Distributeur lubrifiant	03	03	100	-	-
Distributeur carburant	16	16	100	-	-
Total	1 127	610	54,1	517	45,9

Source : Service régional du Commerce de Kaffrine

Graphique 12.1 : Répartition des instruments de mesure refusés par nature

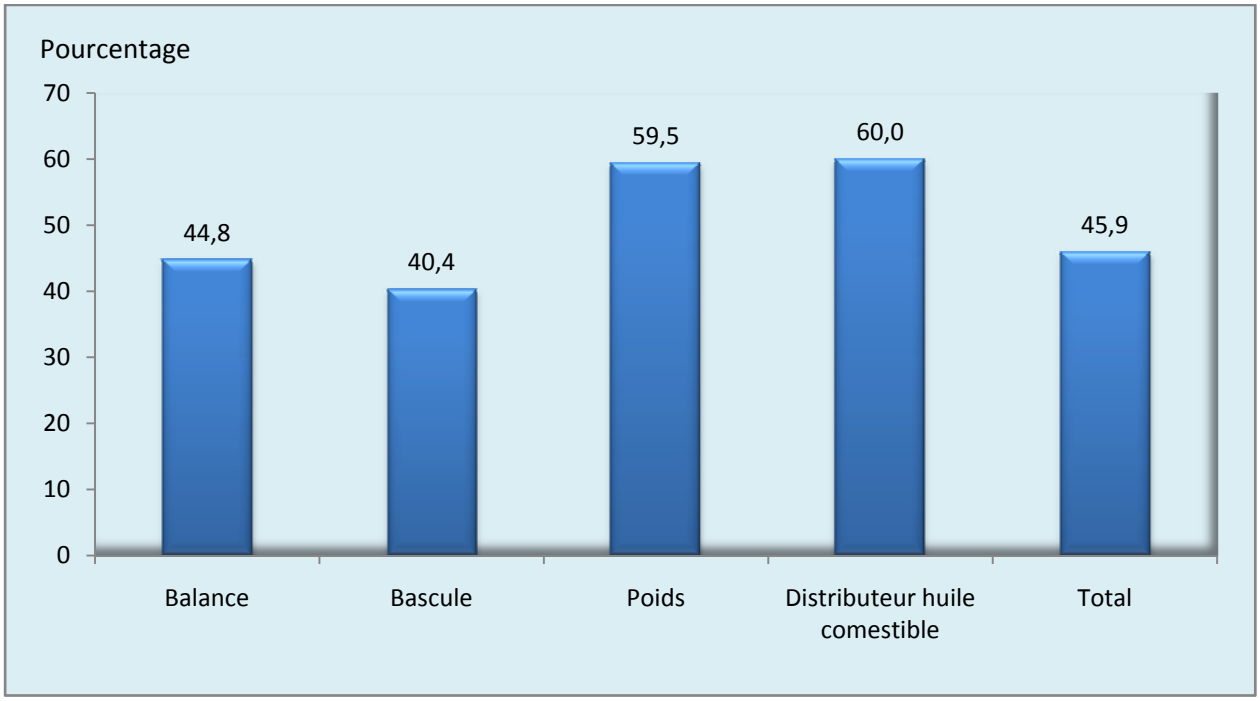

Source : Service régional du Commerce de Kaffrine

Un autre volet non moins important des activités du service régional du commerce est relatif aux tests sur le degré d'iodation du sel commercialisé.
Le choix du sel comme vecteur privilégié de l'iode s'explique par son importance dans l'alimentation des populations. En 2011, malgré les efforts consentis pour l'iodation du sel, il faut souligné que 18 % des tests menés ont révélé une absence d'iode dans le sel consommé par les ménages. Le département de Koungheul est celui où les populations souffrent le plus de cette carence en iode dans le sel consommé. En effet, dans cette localité, plus d'un test mené sur cinq ont conclu à une absence d'iode. Viennent ensuite les départements de Birkelane et Kaffrine avec respectivement des taux de rejet de 19 % et 18 %. Les tests ont été plus concluants dans le département de Malème Hodar où ils ont révélé 84 % de cas positifs.

Tableau 12.3 : Répartition des tests de Contrôle de Sel iodé selon le département en 2011

Département	Nombre de test	Résultat positif		Résultat négatif	
		Nombre	%	Nombre	%
Birkelane	352	286	81,3	66	18,7
Kaffrine	497	410	82,5	87	17,5
Koungheul	189	149	78,8	40	21,2
Malème Hoddar	74	62	83,8	12	16,2
Région	**1 112**	**907**	**81,6**	**205**	**18,4**

Source : Service régional du Commerce

12.3. L'ARTISANAT

En 2011, la Chambre de Métiers de Kaffrine a dénombré 38 nouveaux artisans répartis dans les sections production, art et service. Ainsi, l'effectif des inscrits à la Chambre de Métiers a augmenté de 5,9% par rapport à l'année 2010. Le répertoire des métiers est dominé par la section production qui a capté 60,5% des nouveaux inscris. Toutefois, cette section production n'a connu qu'une hausse de 5,3% par rapport à l'année 2010. Le corps de métier des services vient en seconde position avec 12 inscrits, enregistrant ainsi une progression de 10,3% par rapport à l'année 2010. La section art qui compte 03 artisans a également connu une évolution positive de 3,1% durant l'année 2011.

Selon le département, Kaffrine avec 22 nouveaux artisans, regroupe 57,9% des effectifs d'artisans de la région. Cet effectif départemental a connu une hausse de 5,6% en 2011. A l'image de la répartition régionale, le corps des métiers de production (11 artisans) domine l'effectif des artisans dans le département de Kaffrine. Les départements de Birkélane, Koungheul et Malème Hoddar comptent respectivement 3, 0 et 13 inscrits dans le répertoire du corps des métiers. On note aussi que la section service domine à Birkélane avec 66,7% et la section production domine largement à Malème Hoddar avec 92,3%.

Les inscriptions cumulées au répertoire des entreprises artisanales de la région en 2011 se résument à un total de 37 entreprises constituées, entièrement constituées d'entreprises individuelles.

Tableau 12.4 : Répartition des inscrits à la chambre de métiers selon le statut et la localité en 2011

Type D'art	*Com Kaffrine*		*Dépt Birkélane*		*Dépt Kaffrine*		*Dépt Koungheul*		*Dépt M Hoddar*		*Région*	
	C E	Com	C E	Com	C E	Com	C E	Com	C E	Com	C E	Com
Production	8	1	0	0	2	0	0	0	12	0	22	1
Service	9	0	2	0	0	1	0	0	0	0	12	0
Art	1	0	1	0	0	0	0	0	1	0	3	0
Total	18	1	3	0	2	1	0	0	13	0	37	1

Source : Chambre des métiers de Kaffrine

Graphique 12.2 : Répartition des artisans inscrits à la CM par type et par département en 2011

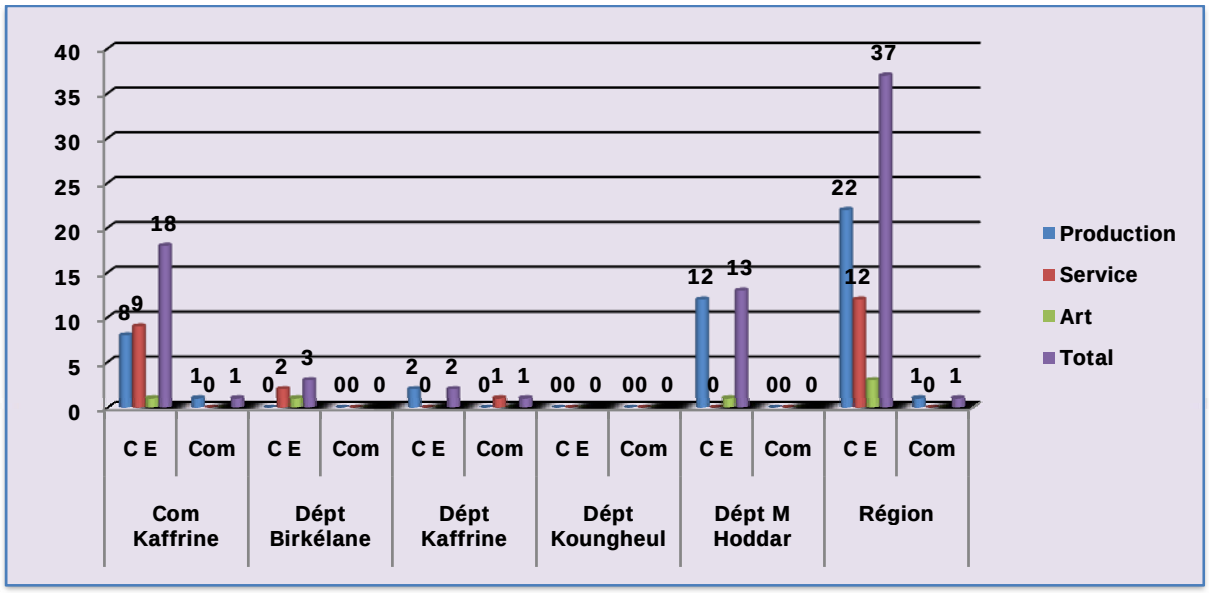

Source : Chambre des métiers de Kaffrine

CONCLUSION

L'analyse du secteur du commerce révèle son dynamisme et son rôle important dans le développement économique de la région. Il peut être une solution pour lutter contre le chômage vu le nombre de personnes qui s'y activent. Cependant, tout le potentiel du secteur est loin d'être valorisé en raison de l'insuffisance de l'organisation des acteurs et des difficultés de transport

Par ailleurs, la région se distingue par l'absence totale d'industrie. Quant à l'artisanat, les données se rapportent aux artisans (chefs d'entreprises ou compagnons) inscrits à la Chambre de Métiers de Kaffrine. Cependant, on note le non-enregistrement à la Chambre de Métiers de Kaffrine de plusieurs corps de métiers. Le poids du secteur informel, la méconnaissance des bienfaits de l'inscription et le manque de moyens ne sont pas étrangers à une telle situation.

CHAPITRE 13 : LES SAISIES DOUANIERES

INTRODUCTION

La douane joue un rôle clé au sein de l'économie sénégalaise, à travers ses missions fiscales, économique et de facilitation des échanges. Ainsi, à travers les taxes qu'elle collecte, elle participe au financement du budget de la Nation. Elle contribue également à la préservation des acquis liés à l'emploi salarié en protégeant les entreprises nationales à travers la lutte contre les importations de produits prohibés.
La région de Kaffrine, de par sa position géographique est très sensible à toutes ces questions. Les données douanières considérées, dans ce chapitre, portent sur les saisies. Elles sont fournies par la Subdivision régionale des Douanes de Kaffrine, dont dépendent deux brigades mobiles, le poste de contrôle de Kaffrine, la brigade de Koungheul, le poste de contrôle de Maka Gouye et celui de Nganda.

13.1. ANALYSE DE LA SITUATION DES SAISIES EN VALEUR

Chaque année la douane saisit des biens entrés irrégulièrement sur le territoire national. Ces saisies permettent de protéger les industriels, de préserver les acquis sur l'emploi et les consommateurs sénégalais contre les produits nocifs à la santé. Ainsi, les données ci-dessous concernent la Subdivision Régionale des douanes de Kaffrine et portent sur les textiles, l'huile, la tomate, le sucre, le chanvre indien, les médicaments, les véhicules, les motos et les allumettes. Les différences de prix entre les pays de provenance et le pays d'écoulement attirent encore les fraudeurs.
En 2011, la valeur des saisies douanières s'est élevée à 105 360 600 FCFA. Ces saisies ont concerné au premier rang les véhicules au nombre de 20 correspondant à une valeur de 44 900 000 FCFA. Le chanvre indien vient après les véhicules avec une quantité saisie de 660,9 kg soit une valeur de 42 285 000 FCFA. Les statistiques douanières montrent que les véhicules et le chanvre indien constituent les plus importantes saisies en valeurs parmi les principaux produits concernés. Le reste est réparti entre le sucre (6 852 500 FCFA), les produits textiles (2 937 500 FCFA), les médicaments (2 758 000 FCFA), les motos (1 827 600 FCFA), l'huile (1 750 000 FCFA), les allumettes (1 740 000 FCFA) et la tomate (310 000 FCFA).

Tableau 13.1 : Répartition des saisies douanières, par nature et par trimestre, en 2011

Saisies		Premier trimestre	Deuxième trimestre	Troisième trimestre	Quatrième trimestre	TOTAL 2011
TEXTILE	Quantités (nb de balles ou de pièces)	135	253	284	85	757
	Valeurs (FCFA)	962000	806 000	909500	260000	2937500
HUILE	Quantités (bidon 20L)		6	22	97	125
	Valeurs (FCFA)		84000	308 000	1358000	1750000
TOMATE	Quantités (boites)	36	22	30	36	124
	Valeurs (FCFA)	90000	55 000	75000	90000	310000
SUCRE	Quantités (sacs)	37	66	74	95	272
	Valeurs (FCFA)	869500	1 563 000	2187500	2232500	6852500
CHANVRE INDIEN	Quantités (kg)	566,9	36		58	660,9
	Valeurs (FCFA)	36645000	2 160 000		3480000	42285000
MEDICAMENTS	Quantités (cartons)	1536	123	151	689	2499
	Valeurs (FCFA)	285000	150 000	1490000	833000	2758000
VEHICULES	Quantités	8	2	5	5	20
	Valeurs (FCFA)	18400000	2200000	8600000	15700000	44900000
MOTOS	Quantités	4	1	1	5	11
	Valeurs (FCFA)	500000	200000	200000	927600	1827600
ALLUMETTES	Quantités (cartons)	36		56		92
	Valeurs (FCFA)	540000		1200000		1740000
VALEUR TOTALE (FCFA)		**58291500**	**7218000**	**14970000**	**24881100**	**105360600**

Source : *Subdivision régionale des Douanes de Kaffrine*

13.2. LA SITUATION DES SAISIES PAR TRIMESTRE

La répartition des saisies suivant le trimestre montre que plus de la moitié de la valeur de celles-ci (55,3% exactement soit 58 291 500 FCFA) a été réalisée entre les mois de janvier et mars. Le second trimestre correspond à la période où les saisies sont les moins importantes. Du second au dernier trimestre, on note une augmentation régulière de la valeur des saisies.

Graphique 13.1: Répartition des saisies douanières, en valeur, par trimestre

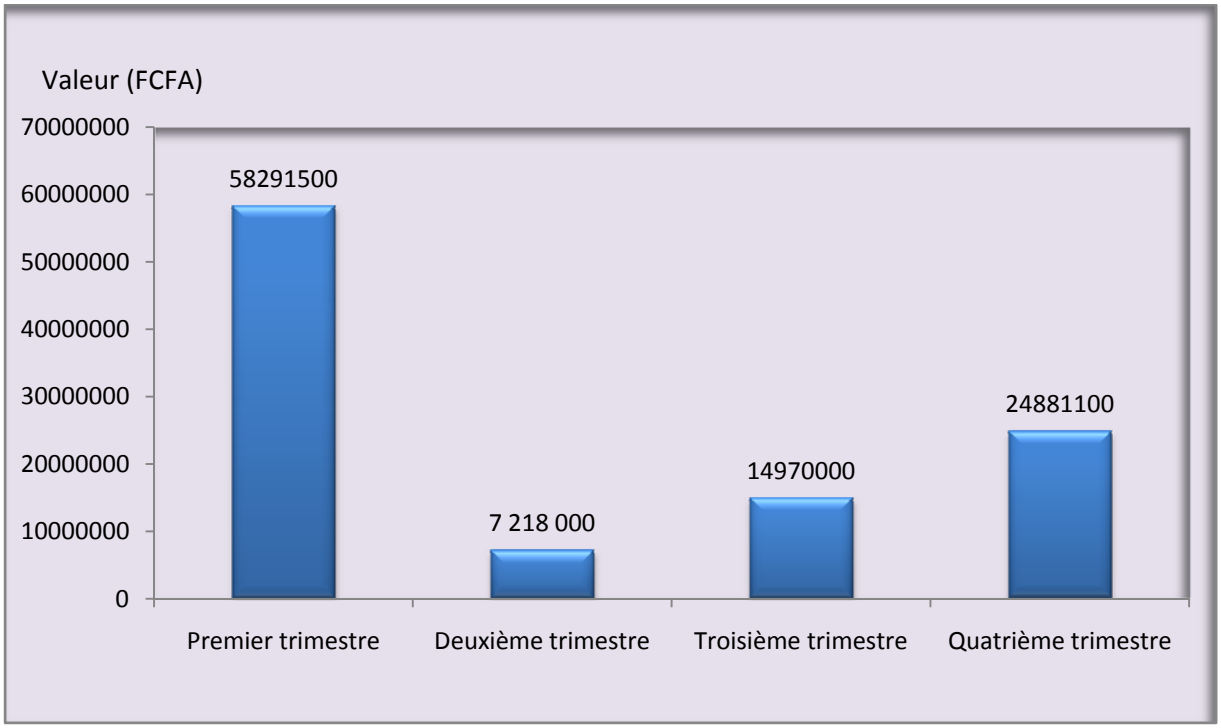

Source : *Subdivision régionale des Douanes de Kaffrine*

CONCLUSION

Les actions de la douane sont bénéfiques pour toutes les composantes de l'économie sénégalaise pour qui elle joue un rôle protecteur. Cependant, l'existence d'une longue frontière avec la Gambie, l'importance des loumas et le fait que la région soit une zone de transit pour les populations se rendant dans les autres pays de la sous-région sont autant de facteurs de nature à entretenir la pratique de la fraude par les populations.

CHAPITRE 14 : TRANSPORTS TERRESTRES

INTRODUCTION

Il n'existe, dans la région de Kaffrine, que le transport terrestre, plus précisément le transport routier. Seul le transport motorisé est considéré ici. Il importe de signaler que le train passe dans la région, mais que le trafic ferroviaire est relativement négligeable.

Les données du transport routier motorisé portent sur le parc de véhicules, les immatriculations, les examens au code de la route et à la conduite et les accidents.

14.1. INFRASTRUCTURES ROUTIERES

Le réseau routier de la région de Kaffrine se compose de 154 km de routes bitumées, qui représente 34% de l'ensemble et 303 km de routes en terre.

Les routes bitumées sont constituées à 85 % par la route nationale, qui traverse la région de Birkelane à Koungheul sur une longueur de 131 Km, et à 15 % par les routes régionales qui sont longues de 23 Km. Les routes en terre sont, quant à elles, composées des routes départementales et des pistes respectivement longues de 233 Km et 70 Km.

Tableau 14.1- Répartition du réseau routier desservant la région, par catégories, en 2010

Catégorie de routes	Routes bitumées		Routes non bitumées	Ensemble des routes	
	(km)	(%)	(km)	(km)	(%)
Nationales	131	85	0	131	29
Régionales	23	15	0	23	5
Départementales	0	0	233	233	51
Voiries urbaines	0	0	0	0	0
Pistes répertoriées	0	0	70	70	15
Ensemble	**154**	**100**	**303**	**457**	**100**

Source : AGEROUTE de Kaolack – Fatick – Kaffrine

14.2. LE PARC

En 2011, la région de Kaffrine s'est enrichi de 25 nouveaux véhicules immatriculés au Service régional des transports terrestres dont 12 neufs et 13 d'occasion.

À ces véhicules s'ajoutent 234 autres provenant des autres régions pour former le parc automobile de la région.

Tableau 14.2 : Répartition des véhicules nouvellement immatriculés selon l'état en 2011

Etat véhicule	Effectif
Véhicules neufs	12
Véhicules d'occasion	13
Total	**25**

Source : Subdivision régionale des transports terrestres

La répartition des véhicules selon la catégorie permet de voir que le parc est dominé par les autocars et les taxis interurbains qui en constituent presque la moitié (48 %). Ensuite vient le groupe des camions et camionnettes (19,3 %) et les véhicules particuliers personnels (19 %)

Tableau 14.3 : Répartition des véhicules immatriculés selon la catégorie en 2011

Catégorie de véhicule	Effectif
Autocar interurbain	82
Taxi interurbain	46
Camion	22
Camionnette	30
Véhicule particulier personnel	51
Semi-remorque	11
Tracteur	17
Véhicule spéciale de transport	02
Motocycle	07
Fourgonnette	01
Total	**269**

Source : Subdivision régionale des transports terrestres

14.3. ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

En 2011, un total de 32 accidents corporels et matériels a été enregistré dans la région. Ces accidents ont laissé un bilan de 9 personnes tuées, 15 blessés graves et 88 blessés légers.

Tableau 14.4 : Répartition des accidents de circulation survenus en 2011

Accidents constatés		Nombres de victimes		
Corporels	**Matériels**	**Tués**	**Blessés graves**	**Blessés légers**
18	dont 14	9	15	88

Source : Subdivision régionale des transports terrestre

CONCLUSION

Le transport n'est pas encore développé dans la région de Kaffrine. Aucune nouvelle infrastructure routière n'a été construite dans la région cette année. Ainsi, le réseau routier de la région se compose de 154 km de routes bitumées, qui représente 34% de l'ensemble et 303 km de routes en terre. Concernant le parc automobile, seuls 25 nouvelles immatriculations ont été faites en 2011 dont 12 neufs et 13 d'occasion. À ces véhicules s'ajoutent 234 autres provenant des autres régions pour former le parc automobile de la région qui est dominé par les autocars et les taxis interurbains qui en constituent presque la moitié.

CHAPITRE 15 : URBANISME ET HABITAT

INTRODUCTION

On entend par urbanisation l'augmentation de la proportion de la population qui vit dans des zones urbaines ou le fait que des populations s'établissent dans des villes ou dans d'autres régions à forte densité de population. Pour mieux apprécier le phénomène, il importe de préciser les concepts d'urbain ou de ville.
La définition du concept d'urbain reste encore floue au Sénégal. L'unité urbaine ne se rapporte pas nécessairement à des critères objectifs dont l'accès à un certain nombre de services sociaux de base (Eau, électricité, téléphone, hôpitaux, routes, etc.) ou à la notion de continuité de l'habitat ou du tissu bâti. L'idée communément admise de l'unité urbaine est qu'elle possède plus de la moitié de sa population dans cette zone bâtie et bénéficie d'un accès facile à l'essentiel des services sociaux de base (SSB). Au Sénégal, les unités urbaines sont définies selon les besoins de la politique de décentralisation.
Les derniers recensements (1976, 1988 et 2002) sont toujours partis de la distribution des unités administratives pour renseigner les informations sociodémographiques des localités préalablement identifiées comme villes ou communes urbaines. Notons que, jusque-là, la plupart des zones ciblées se démarquaient des autres par la présence de réseau de distribution d'eau courante et d'électricité.
Les données de population et d'accès aux services sociaux de base ne sont pas nécessairement prises en compte dans l'identification des zones urbaines. En témoigne le nouveau découpage intervenu en 2008 qui a érigé la localité de Ranérou en commune alors qu'une localité comme Touba, qui a tout d'une ville, est restée rurale. Il est par conséquent difficile d'opérer certaines comparaisons entre les régions du Sénégal. Toutefois, l'analyse qui suit permet de renseigner la tendance à l'urbanisation dans la région.

15.1. ORGANISATION ADMINISTRATIVE ET URBANISATION

La Région de Kaffrine est divisée en 04 Départements administratifs : Kaffrine, Koungheul, Birkelane et Malèm Hodar et 09 arrondissements (Keur Mbouki, Mabo, Gniby, Katakel, Ida Mourid, Lour Escale, Missira Wadène, Darou Minam II et Sagna).
Les collectivités locales sont :

- Le Conseil régional ;
- Les 05 communes (Kaffrine, Birkilane, Koungheul et Malèm Hodar) ;
- Les 28 communautés rurales.

La région de Kaffrine est l'une des régions les moins urbanisées du Sénégal, avec un taux d'urbanisation de 11,3%, largement en deçà de la moyenne nationale qui est de

42%. Il est cependant à noter un déséquilibre dans l'urbanisation des différents départements de la région. C'est ainsi que Kaffrine et Koungheul, qui affichent des niveaux d'urbanisation respectifs de 14% et 11%, abritent 84% de la population urbaine de la région et tirent vers le haut la moyenne régionale.
Les départements de Malème Hoddar et Birkelane font partie des plus ruraux du pays avec respectivement des taux d'urbanisation de 3% et 6%. Cette forte concentration des populations dans les zones rurales s'explique par l'intensité de l'activité agricole à laquelle s'adonnent une bonne partie de la population active en milieu rural.

Tableau 15.1: Répartition de la population urbaine selon département et le sexe en 2011

Départements	Population urbaine				Rapport de masculinité en %
	Hommes	Femmes	Total	%	
Kaffrine	16442	17737	34179	50	93
Koungheul	9626	10703	20329	30	90
Birkelane	3438	3883	7321	11	89
Malème Hodar	1502	1617	3119	5	93
Région	**32726**	**35636**	**68362**	**100**	**92**

Source : ANSD. Données projection 2011

15.2. ACTIVITES DU SERVICE REGIONAL DE L'URBANISATION

L'habitat de la région de Kaffrine reste dominé par le type traditionnel. Cependant, on note de plus en plus, depuis son érection en région, des habitations de type moderne et semi moderne. Et le Service régional de l'urbanisme, installé depuis 2009, mène beaucoup d'activités en matière de traitement de demandes de permis de construire ou de lotir.
En 2011, le nombre de dossiers instruits reste faible. Ces derniers sont essentiellement constitués de demandes de visa pour des branchements en eau ou en électricité ; soit 177 demandes sur les 193 reçues. En outre, sept dossiers de demande de permis de construire ont été adressés au Service régional dont un sans succès et une demande d'autorisation de lotir qui a été traitée.

Tableau 15.2 : Activités du Service régional de l'urbanisme de Kaffrine en 2011

Demandes	Dossiers	Nombre
Permis de construire	Usage d'habitation	4
	Usage d'activé	3
	Nombre de dossiers autorisés	6
	Nombre de dossiers en instance	0
	Nombre de dossiers rejetés	1
Demande d'autorisation de lotir	Dossiers déposés	**1**
	Dossiers traités	**1**
	Dossiers en cours d'instruction	**0**
Demande de parcelle transmise	Demandes reçues	**0**
	Demandes traitées	**0**
	Demande de branchement en eau visée	**108**
	Demande de branchement en électricité visée	**69**

Source : Service Régional de l'Urbanisme de Kaffrine

CONCLUSION

La région a beaucoup à faire dans le domaine de l'urbanisation puis qu'elle est l'une des régions les moins urbanisées, avec un taux d'urbanisation de 11,3%, largement en deçà de la moyenne nationale qui est de 42%. Par ailleurs, l'habitat reste dominé par le type traditionnel (cases). Cependant, on note de plus en plus, depuis son érection en région, des habitations de type moderne dans les départements de Kaffrine et Koungheul.

CHAPITRE 16 : JEUNESSE ET SPORT

INTRODUCTION

La région de Kaffrine, à l'instar des autres régions du Sénégal dispose de certaines infrastructures de jeunesse même si des efforts restent à faire dans ce domaine. Différentes sortes de sport, allant des sports individuels à ceux collectifs, sont pratiquées dans la région.

Ce chapitre s'intéresse d'abord à la question de la jeunesse avant de terminer par celle liée au sport.

16.1. JEUNESSE

Relais du ministère au niveau régional, le Service régional de la jeunesse a pour mission d'assurer la promotion sociale et économique des jeunes et de leurs groupements. Il leur apporte un soutien et veille au développement d'activités socio-éducatives. Il prépare les jeunes à assumer leurs responsabilités de citoyens et leur propose des actions d'intérêt général. De façon spécifique, il s'agit de :

- préserver les jeunes et les adolescents des IST/SIDA, des problèmes de santé de la reproduction, du tabagisme et de la drogue ;
- accroître l'employabilité des jeunes et leurs revenus dans les secteurs productifs ;
- développer l'information de la jeunesse et l'appropriation par les jeunes des NTIC ;
- développer en milieu jeune, des attitudes et des comportements citoyens en faveur de la paix, de la sauvegarde de l'héritage culturel, du bien communautaire et de la participation au développement.

A ce titre, le Service régional de la jeunesse est chargé d'impulser, de coordonner et d'assurer le suivi des activités de jeunesse.

16.1.1. Associations de jeunesse

Les associations de jeunesse de la région sont essentiellement constituées : de mouvements de jeunes à caractère national, d'associations affiliées aux mouvements navétanes et d'autres associations de jeunes déclarées ou non.

En 2011, 544 associations de jeunesse ont été dénombrées dans la région.

Au niveau départemental, Koungheul avec 208 associations, dispose de 38% des organisations de jeunesse de la région. Le nombre d'associations des départements de Malème Hodar et Kaffrine, en 2011, sont respectivement de 152 et 132. Soit respectivement 29% et 24% des associations de la région. Birkelane, avec 10% des associations de jeunes de la région, est le département où les mouvements de jeunes sont le moins représentés.

Pour les associations affiliées au mouvement navétane, en 2011, 325 ont été identifiées dans la région. Le département de Koungheul, avec 37% des associations

en compte le plus. Il est suivi du département de Kaffrine avec 30% et Malème Hodar avec 22%.

Tableau 16.1 : Répartition des associations de jeunes selon le département en 2011

Associations	Départements				Région
	Kaffrine	Koungheul	Birkelane	M. Hodar	
Mouvements de jeunes à caractère national	6	1	3	3	-
Associations affiliées aux mouvements navétanes	98	121	34	72	325
Autres associations Déclarées	34	87	18	80	219
Total	**132**	**208**	**52**	**152**	**544**

Source : IRJ de Kaffrine

16.1.2. Infrastructures de jeunesse

Les 544 associations de jeunesses de la région disposent de 19 infrastructures dont 15 foyers des jeunes et 4 centres départementaux d'éducation populaire et sportive (CDEPS).

Le département de Kaffrine qui vient en seconde position au titre du nombre d'associations, compte plus d'infrastructures de jeunesse que les autres, soit six foyers de jeunes et un CDEPS. Les trois autres départements disposent chacun d'un CDEPS et de trois foyers de jeunes.

Tableau 16.2 : Répartition des infrastructures de jeunesse selon le département en 2011

Infrastructures socioéducatives	Départements				Région
	Kaffrine	Koungheul	Birkelane	M. Hodar	
CDEPS	1	1	1	1	4
Espace jeunes					Néant
Foyers de jeunes	6	3	3	3	15
CCA					Néant
Total	**7**	**4**	**4**	**4**	

Source : IRJ de Kaffrine

16.1.3. Les réalisations

L'inspection régionale de la jeunesse de Kaffrine a eu à mener beaucoup d'actions au bénéfice des jeunes Kaffrinois.

❖ Soutien au mouvement associatif

L'inspection régionale de la jeunesse de Kaffrine a beaucoup apporté aux mouvements de jeunes en 2011, notamment dans l'encadrement des jeunes dans la constitution de déclaration mais aussi grâce à son appui technique au

renouvellement des instances des foyers de jeunes de Boulel, kathiote, Kahi, Nganda et Gniby. Il a aussi facilité la mise en place de la cellule régionale des Pairs éducateurs de Kaffrine (CRPEK) et de la Coopérative agricole des VAGRI de Birkilane.

- **Promotion économique des jeunes**

Le SRJ a beaucoup participé à la promotion économique des jeunes à travers la mise en place d'une Ferme agricole au profit des jeunes Volontaires (JFA de Birkilane) en cours d'exploitation et le suivi du processus de mise en place de l'unité de transformation du sel à Birkilane par l'ANEJ. A cet effet, 30 jeunes ont été formés dans le cadre de ce projet. En outre, le SRJ a organisé en 2011 une session de formation en transformation de fruits et légumes au profit des Jeunes filles en Affaires grâce au FNIJ (Fonds National d'Insertion des Jeunes).

- **Promotion du Volontariat**

En 2011, le service a formé 115 volontaires de l'agriculture dont 93 à Kaffrine, 15 à Birkelane et 7 à Malèm Hodar et 4 Volontaires d'appui aux activités socio-éducatives dont 2 à Kaffrine et 2 à Koungheul.

- **Santé de la reproduction des jeunes et des adolescents et lutte contre le VIH/Sida**

Dans ce domaine, diverses activités ont menées en 2011 par le SRJ. Il s'agit entre autres de :

- l'organisation de causeries pour sensibiliser les jeunes sur le changement de comportement face aux IST/Sida ;
- l'organisation de stratégies avancées de dépistage volontaire dans le cadre des activités de prévention contre le Sida en partenariat avec les organisations de jeunesse ;
- l'organisation de la *semaine jeune sida* (annuelle) dans les différents départements (mobilisation sociale suivie de dépistage).

16.2. SPORT

Le Service régional des sports qui est une structure décentralisée du ministère des sports a pour mission d'exécuter à la base la politique définie par l'Etat en matière de sport. A ce titre il est chargé :

- de soutenir et de contrôler l'action des ligues, groupements sportifs et structures consacrant une partie de leur activité au sport ;
- d'assurer la formation initiale et continue des cadres et animateurs bénévoles du mouvement sportif ;
- d'assurer la gestion des infrastructures sportives de proximité en collaboration avec les collectivités locales ;

➢ d'organiser et de superviser les activités de l'UASSU en collaboration avec l'Inspection d'Académie (voir protocole d'accord du 18 mars 2011 signé entre le ministre des sports et le ministre de l'éducation).

16.2.1. Infrastructures sportives

Le nombre d'infrastructures sportives que compte la région de Kaffrine en 2011 est très faible. En effet la région ne dispose que de deux stades municipaux (un à Kaffrine et un à Koungheul), trois plateaux multifonctionnels (2 à Kaffrine et 1 à Koungheul) et deux salles de combat à Kaffrine. Par ailleurs, la région ne dispose de centre de formation dans aucune discipline. Et cette situation n'est pas de nature à promouvoir le sport dans la région.

16.2.2. Les pratiquants

En ce qui concerne les pratiquants, 649 licenciés toutes disciplines confondues sont répertoriés dans la région en 2011.

Le football regroupe 355 licenciés correspondant à 55% du total, ensuite vient l'athlétisme avec 23%. Le hand-ball se situe en 3ème position avec 8% des licenciés. Certaines disciplines telles que le volleyball, le judo et le handisport ne sont pas représentés officiellement dans la région en 2011.

Tableau 16.3 : Répartition des licenciés du sport selon la discipline, la catégorie, et le sexe en 2011

Discipline	Nombre de licenciés								Total
	HOMME				FEMME				
	Minime	Cadet	Junior	Senior	Minime	Cadet	Junior	Senior	
Foot Ball	17	127	54	157	0	0	0	0	355
Hand Ball	9	2	5	5	12	2	5	10	50
Athlétisme	25	40	15	7	18	30	9	3	147
Karaté	7	6	6	7	3	4	1	2	36
Basket Ball	15	12	7	5	12	7	0	0	58
Lutte	0	0	0	3	0	0	0	0	3
TOTAL	**73**	**187**	**87**	**184**	**45**	**43**	**15**	**15**	**649**

Source : IRS de Kaffrine

16.2.3. Forces et faiblesses du secteur des sports

Pour les forces du secteur, on peut essentiellement retenir :

- un engagement des collectivités locales et de certains établissements ;
- une existence de réserves foncières surtout dans les communautés rurales ;
- une disponibilité et un engouement de la jeunesse.

Quant aux faiblesses, il faut surtout noter :

- l'insuffisance des moyens humains et matériels de la structure en charge du secteur dans la région ;

- la difficulté de prise en charge effective des soins de qualité liée au manque de médecins et de paramédicaux du sport ;
- le manque de couverture géographique de certaines disciplines ;
- l'absence d'infrastructures spécialisées pour la pratique de certaines disciplines.

CONCLUSION

La population régionale de Kaffrine est caractérisée par sa jeunesse avec une moyenne d'âge de 21 ans. Ainsi, des investissements notamment en infrastructures sportives ou de loisirs sont nécessaires pour l'épanouissement des jeunes.

Le secteur des sports a connu ces dernières années un développement fulgurant marqué par l'augmentation du nombre de pratiquants et la diversification des activités. Parallèlement, la région souffre d'un manque criard d'infrastructures sportives et de jeunesse de qualité. Les structures étatiques (service régional, services départementaux des sports et inspection régionale de la jeunesse) et les groupements sportifs (ligues et districts) peinent à trouver des moyens suffisants pour organiser et promouvoir la pratique sportive jusque dans les coins les plus reculés.

Le sport étant une compétence transférée, les collectivités locales sont appelées à mettre à disposition des moyens financiers, des équipements et installations sportives, des cadres administratifs et techniques pour répondre aux exigences de cette évolution de la forte demande des populations.

Le développement du sport dans la région passe nécessairement par :

- le renforcement des moyens du Service régional tant sur le plan matériel que celui des ressources humaines ;
- la création d'un centre médico-sportif permettant ainsi une couverture médicale correcte dans toutes disciplines sportives, avec la mise à disposition d'un médecin sportif et/ou des paramédicaux ;
- l'amélioration de la qualité et du nombre des infrastructures sportives.

CONCLUSION GENERALE

En 2011, la population de la région de Kaffrine est estimée à 572 735 habitants, soit 4,5 % de la population du pays avec une densité de 51 habitants/km². Elle est caractérisée par la jeunesse de sa population car 54,8 % ont moins de 18 ans.

Concernant le secteur de la santé, les besoins de la région comparés aux indicateurs nationaux et internationaux de l'OMS, font état d'un gap énorme à travers les infrastructures, les équipements et le personnel soignant qualifié.
Le diagnostic de la situation de l'éducation révèle une amélioration de l'offre éducative par une augmentation des structures d'accueil. Cependant, l'enseignement préscolaire reste méconnu des populations, vue la faiblesse du taux brut de pré scolarisation. Les résultats au certificat de fin d'études élémentaires ont évolué positivement contrairement au taux de réussite au Bac.

S'agissant du taux d'accès à l'eau, le milieu urbain est totalement couvert en matière d'approvisionnement en eau potable contrairement à l'hydraulique rurale où les principales contraintes sont notamment liées aux pannes des forages motorisés, le manque de moyens matériels et humains pour leur maintenance, leur réhabilitation et leur extension. Du point de l'incidence de la pauvreté, la région se caractérise le taux de pauvreté qui dépasse de loin le niveau national. Le secteur de la justice est aussi marqué par un déficit d'infrastructures car depuis son érection en 2008, la région de Kaffrine ne dispose pas de tribunal régional et compte un seul tribunal départemental et une seule Maison d'Arrêt et de Correction où sont écroués les détenus.

Concernant l'agriculture, des mauvais résultats ont été enregistrés en comparaison avec la campagne précédente à cause du recul des superficies emblavées et la mauvaise pluviométrie enregistrée en 2011 ayant impacté négativement sur le déroulement des semis et le développement des différentes spéculations. Deuxième activité économique de la région après l'agriculture, le secteur de l'élevage connait également un certain nombre de contraintes liées à la fréquence de feux de brousses, le surpâturage par la transhumance, l'étroitesse de l'espace pastoral, la coupe abusive des arbres, la cherté des aliments usinés, l'obstruction des voies de passages qui mènent aux points d'eau, l'insuffisance de forages au nord et le manque d'adductions et d'abreuvoirs au sud et le manque d'entretiens des bassins de rétention.

Par ailleurs, la région se distingue par l'absence totale d'industrie mais le secteur du commerce joue un rôle important dans le développement économique de la région et peut être une solution pour lutter contre le chômage vu le nombre de personnes qui s'y activent.